



LE PAPE PARLE D'ENTR'AIDE

CITE DU VATICAN

(Reuters) — Sa Sainteté le pape Jean XXIII a invité les chrétiens, hier, à entendre les cris des pauvres, des malades, des orphelins et de tous ceux qui sont dans le besoin.

Prononçant, à l'occasion du Mercredi des cendres et du début du carême, un message au micro de Radio-Vatican, le Souverain Pontife a ajouté que le concile œcuménique avait donné le ton du carême de cette année en mettant l'accent sur la tâche de chaque bon chrétien: "vivre le précepte de charité plutôt que de se contenter de le contempler". Le bon chrétien doit être un acteur et non un spectateur. Sa Sainteté a recommandé la pénitence, une vie austère et la discipline ecclésiastique. "Nous désirons par-dessus tout vous exhorter à profiter du carême pour vous consacrer. Au plus grave devoir de l'enseignement religieux... c'est seulement par un mode de vie austère, qui met en pratique la pauvreté et le renoncement de soi-même enseignés par le Christ, que l'ordre social pourra être tourné d'une manière décisive vers la vérité, la liberté et la justice."

Sa Sainteté a poursuivi: "Ne laissez pas les plaisirs des choses de ce monde rendre nos coeurs insensibles aux cris du pauvre, du malade et de l'enfant orphelin ou des nombreux frères qui manquent encore du strict



minimum pour se nourrir, cacher leur nudité et réunir leur famille sous un toit". Le pape a ajouté que peu d'hommes avaient été capables, à l'époque, de reconnaître Jésus. "Ce mystère

de la foi retardée ou de l'indifférence qui s'est répandu à travers les siècles a causé de la peine à tous ceux qui aimaient le Christ". Le Souverain Pontife a conclu en demandant que

l'on prie au cours de "cette sainte période de carême de cette mystérieuse année du concile œcuménique" dans chaque maison où il y a du travail, de l'amour et de la souffrance.

La scène parlementaire

M. Diefenbaker part en campagne

(Par JEAN-MARC POLQUIN)



Ottawa. — Comme le Malbrough de la chanson, M. Diefenbaker "s'en va-t-en guerre, ne sait comment il reviendra".

Il était encore premier ministre du Canada ce matin quand il a quitté Ottawa pour aller inaugurer sa campagne électorale.

A son retour, il cessera de diriger notre pays, disent la plupart des augures respectifs. Il sera chanceux s'il mène ensuite l'opposition officielle au Parlement. Il le sera davantage s'il n'affronte pas une autre révolte à l'intérieur de son parti.

M. Diefenbaker traite avec dédain ces prédictions pessimistes. D'un air gai et d'un pas élastique, il est monté à 10 h. hier soir dans le wagon Atlantique du National-Canadien qui le conduira au coeur des Prairies.

Les deux grandes étapes du voyage sont Prince-Albert et Winnipeg. A Prince-Albert, se tiendra la convention qui le choisira comme candidat conservateur du comté. Winnipeg sera le lieu de l'inauguration officielle de la campagne.

La lutte débitera dans un climat agréable. Pendant six jours, M. Diefenbaker sera en pays ami. C'est des Prairies que lui sont venus les députés les plus fidèles au cours des années, les députés qui, au caucus du 6 février, ont bloqué les manigances de la clique torontoise.

A trois reprises. — 10 juin 1957, 31 mars 1958, 18 juin 1962, — les Prairies ont voté Tory sous l'impulsion de M. Alvin Hamilton, (alors que de 1935 à 1957 elles avaient largement appuyé les libéraux sous l'impulsion de Jimmy Gardiner).

Gardiner est mort. M. Alvin Hamilton est actif comme jamais et il entreprendra une quatrième conquête des Prairies en utilisant un argument décisif: la vente massive et régulière du blé aux pays communistes.

Il a déclaré mardi à Outlook (Sask.) que deux nouveaux accords seront divulgués sous peu. L'un serait déjà signé, l'autre le serait sans tarder. Ces nouvelles ventes de blé à des pays communistes atteindraient 50 millions de boisseaux.

M. Hamilton tient ainsi les cultivateurs des Prairies dans le creux de sa main. En dehors des campagnes, il a moins de poigne. Il a beau dire que lorsque les producteurs exportent toutes leurs céréales, ils enrichissent dans les villes les marchands d'instruments aratoires, les vendeurs d'automobiles, les restaurateurs, les lingiers, etc., les citadins restent plutôt récalcitrants.

C'est en Alberta que le changement d'allégeance risque d'avoir de l'ampleur.

Le pétrole y rapporte autant que le blé, ce qui rend la population plus fière devant M. Hamilton. En outre, le Crédit social s'y trouve dans sa province natale, M. Manning y régnant depuis 20 ans.

M. Robert Thompson compte sur des gains substantiels en Alberta. Il n'oublie pas que les créditistes fédéraux y ont remporté deux sièges le 18 juin dernier et sont arrivés au deuxième rang dans une douzaine de circonscriptions.

Dans l'ensemble des trois provinces, la question des armes nucléaires défraye des discussions passionnées. On ne peut en conclure rien de ferme quant aux comportements des électeurs le 8 avril: si M. Diefenbaker a perdu des amis pour s'être cantonné dans l'expectative, M. Pearson en a perdu autant de son côté pour avoir voulu nucléariser nos troupes de l'OTAN et du NORAD.

Et les néo-démocrates? Ils ne troublent pas la sérénité de M. Diefenbaker. Le fait, dit-il, que M. Tommy Douglas n'a pu se faire élire l'an dernier dans les Prairies, pas même en Saskatchewan, province à gouvernement socialiste, mais seulement en Colombie-Britannique, démontre assez la faiblesse du NPD au royaume du blé.

Malgré des pertes éventuelles, surtout dans les villes de l'Alberta, M. Diefenbaker a sujet de compter sur 35 ou 40 sièges dans les Prairies. C'est la seule région du Canada où son prestige ne soit pas sérieusement entamé. La fidélité de l'Ontario rural et des provinces Maritimes lui paraît beaucoup moins assurée. Elle lui pose le grand point d'interrogation.

L'insurmontable difficulté de Berlin, les Etats-Unis et l'Union soviétique

WASHINGTON (P.A.) — Le secrétaire d'Etat a annoncé hier que les Etats-Unis et l'URSS reprendront prochainement leurs longs et pénibles pourparlers visant à régler le problème de Berlin mais demeurés infructueux jusqu'à ce jour.

Le secrétaire de presse du State Department, M. Lincoln White, a précisé que l'ambassadeur des E.-U. à Moscou, M. Foy Kohler, a rapporté à Washington à la fin de janvier une proposition soviétique recommandant la reprise des négociations lundi dernier, M. Kohler a remis au ministère des Affaires étrangères du Kremlin la note d'acceptation de Washington.

M. White a ajouté qu'on n'a pas encore décidé où auront lieu les pourparlers ni qui représentera les deux camps.

Le dialogue russo-américain sur la façon de régler les problèmes germanique et berlinois ont débuté après la réunion au sommet qui s'était déroulée à Vienne, en juin 1961, entre MM. Kennedy et Khrouchchev. Ils étaient en suspens depuis

la crise cubaine qui remonte au mois d'octobre dernier.

Aucune objection

M. White a précisé que les Etats-Unis ont consulté leurs alliés et que ces derniers n'ont soulevé "aucune objection" à la reprise des pourparlers. Il a insisté sur le fait que les discussions ne constituent pas des négociations formelles mais qu'elles sont en quelque sorte des réunions préliminaires qui ont pour but de découvrir s'il n'y aurait pas moyen de trouver un terrain d'entente pouvant faciliter un règlement.

On présume que la G.-B., la France, l'Allemagne de l'Ouest et d'autres alliés tels que le Canada seront consultés avant la conclusion de tout accord.

Jusqu'à ce jour, le président Kennedy, le secrétaire d'Etat Dean Rusk et les autres dirigeants américains qui ont participé à ces discussions laborieuses n'ont trouvé aucune offre soviétique acceptable pouvant servir de base à un accord éventuel et le secrétaire d'Etat n'a reçu aucune nouvelle proposition de la part des communistes.

Pendant ce temps-là, Khrouchchev dit qu'il mettra les gants de boxe si ses alliés sont victimes d'assaut

MOSCOU (P.A.) — Le premier ministre Khrouchchev a déclaré hier que si Cuba, la Chine ou une autre nation communiste est victime d'une agression "l'Union soviétique viendra au secours de ses amis et portera un coup dévastateur aux agresseurs". M. K a lancé cet avertissement dans un discours prononcé lors d'un ralliement électoral au Kremlin au moment où la Chine répète ses attaques contre sa politique générale et demande des excuses dans le conflit idéologique qui l'oppose aux Soviétiques.

Le premier ministre de l'URSS a défendu sa politique de coexistence pacifique qui à son avis est la seule politique sensée, politique que Pékin n'a cessé d'attaquer. Il a cependant ajouté: "Si les impérialistes violent le droit des peuples à choisir le système socio-politique qu'ils désirent, s'ils imposent leurs volontés aux nations, il y aura une guerre thermo-nucléaire mondiale. Voilà pour quoi nous lançons une sérieuse mise en garde à Messieurs les impérialistes: si une attaque est lancée contre Cuba, la République populaire chinoise, la République démocratique du Vietnam ou la République démocratique allemande ou un pays socialiste, l'URSS se portera au secours des pays amis et portera un coup dévastateur aux agresseurs."

Le discours de M. K fait écho à celui du ministre de la Défense M. Malinovski qui avait menacé la semaine dernière de déclencher une guerre atomique contre les Etats-Unis si ceux-ci attaquaient Cuba.

Les inspections

M. K a réitéré l'intention de son pays de ne pas consentir à plus de deux ou trois inspections sur les lieux dans le cadre d'un programme d'interdiction des essais nucléaires. Il a dit que rien n'est plus naturel que la signature d'un pacte de non-agression tel que proposé par Moscou entre le pacte de Varsovie et l'Alliance atlantique. Il a accusé la France de s'opposer à la signature d'un tel pacte "parce que le gouvernement actuel de la France poursuit une politique identique à celles des gouvernements français d'avant la deuxième guerre mondiale".

Le premier ministre a de nouveau proposé de remplacer le drapeau de l'OTAN à Berlin-ouest par le drapeau bleu des Nations unies et la signature d'un traité de paix avec l'Allemagne de l'Est. Il a affirmé que les forces militaires de l'Union soviétique sont supérieures à celles de l'Occident. Il a semblé s'adresser aux Chinois lorsqu'il a dit que

l'URSS "n'abandonnera pas le peuple héroïque de Cuba aux requins de l'impérialisme américain". Pékin n'avait pas dissimulé sa colère devant le retrait des armes russes du sol

cubain après le blocus américain d'octobre.

M. K a dit que sa décision a évité l'avalanche d'une guerre thermonucléaire. Il a dit que "certaines têtes chaudes"

américaines tentent de forcer le gouvernement de Washington à envahir Cuba du fait que les Etats-Unis ne peuvent tolérer d'avoir des voisins qui pensent différemment".

Riposte de Caouette à Pearson

ST-HYACINTHE (P.C.) — Le débat électoral entre libéraux et créditistes au Québec est bien engagé. Hier soir, devant quelque 800 personnes, le chef adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, a répondu au chef libéral national, M. Pearson. Il a déclaré qu'un vote pour le Crédit social est un vote pour la sécurité et la liberté des citoyens et un vote contre les vieux partis politiques qui ont trahi le peuple au fur et à mesure qu'ils se sont succédé à Ottawa.

Il a commencé son discours en prenant à partie la déclaration de M. Pearson, à Montréal, alors qu'il avait dit qu'un vote pour Caouette était un vote pour Diefenbaker.

M. Caouette a parlé des mises à pied à l'aviromerie Canadair, de Montréal. De 2,000 à 2,800 employés ont été congédiés et il a demandé "quest-ce que le syndicat fait pour eux". Il a dit qu'il a une solution à proposer.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

C'est que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial s'entendent pour aider Canadair à se transformer en une industrie automobile fonctionnant canadienne.

Le Canada est la seule nation au monde à ne pas posséder son industrie automobile indépendante.

Il avait mentionné, auparavant, le nom du président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, pour répéter qu'il est en faveur de la CSN, mais "il s'oppose aux chefs ouvriers qui veulent pousser le moule vers le socialisme".

Il a demandé ce que les syndicats faisaient pour les chômeurs et pour les gens victimes de l'automation. M. Caouette a

posé la même question aux deux partis traditionnels, affirmant que la seule solution proposée par le gouvernement actuel a été le programme des travaux d'hiver où on devait, autant que possible, ne pas utiliser la machine et refuser le progrès.

M. Caouette a évoqué ses vacances à la Jamaïque, pour noter que ce pays, qui vient à peine d'avoir son indépendance — l'an dernier — a déjà son drapeau national. Il a dit que le Canada, 30 ans après avoir obtenu son indépendance complète, n'a toujours pas son drapeau. "Je suis en faveur d'un drapeau canadien, mais il faut que ce drapeau représente une prospérité véritable".

M. Caouette a de nouveau déclaré que le problème aujourd'hui n'est pas un de production mais "un problème de distribution des biens existants". Il a précisé que cette distribution doit être favorisée d'abord sur le marché domestique et ensuite sur le marché international.

Il a affirmé que "le gouvernement doit créer un climat économique où tous et chacun selon ses aspirations pourra progresser et ainsi la personne humaine sera respectée et la sécurité de chacun assurée".

En carrosse ouvert, flanqué de gendarmes de la Police montée




Le premier ministre rayonne de fierté en parcourant les rues de Londres. Il deviendra dans quelques minutes la 17e

Exclusivité à "L'Action"

Un analyste fera des prédictions sur le vote

L'Action publiera en exclusivité à Québec, à partir du 2 mars, les articles de l'analyste Peter Regenstreif. Ce sociologue bien connu s'est fait remarquer, au cours des dernières élections fédérales, par ses prédictions extrêmement lucides quant aux résultats de la campagne électorale. Regenstreif voyagea à nouveau de l'Atlantique au Pacifique et ce sont ses prédictions que nos lecteurs auront l'avantage de connaître.

Le premier article nous parviendra de la Nouvelle-Ecosse. Regenstreif nous brossera ensuite un tableau du climat politique au Québec et, dans l'ordre, en Saskatchewan, Alberta, Colombie britannique, Manitoba, Ontario et à nouveau au Québec. Le dernier article comportera des conclusions relatives à l'ensemble de la campagne.



Marcotte témoigne

"Je n'étais pas le bandit déguisé en Père Noël — Fournel veut sauver sa tête et celle de Réal"

(Par Bernard DUFRESNE)

MONTREAL (P.C.) — Témoignant dans sa propre cause, Georges Marcotte, qui est accusé de meurtre qualifié de deux agents de police de Ville Saint-Laurent abattus le 4 décembre en se rendant sur les lieux d'un "hold up", a déclaré dans son témoignage qu'il n'était pas le bandit déguisé en Père Noël.

Il a dit que Jean-Paul Fournel, le témoin de la Couronne qui a avoué plus tôt avoir participé au vol à main armée en compagnie de Marcotte et Jules Reeves, tente de sauver sa tête et celle de son frère Réal.

"En m'accusant", a ajouté Marcotte, "il tente de sauver sa propre peau. Il espère sauver son frère, il tente aussi d'épargner sa belle-soeur ainsi que les enfants de cette dernière, et en quatrième lieu, il tente de préserver de la faillite son entreprise de mercerie et les capitaux qu'il y a investis".

Le prévenu, qui est âgé de 33 ans, a dit avoir été libéré du pénitencier le 6 juillet dernier après avoir purgé une peine pour un vol à main armée. Il a témoigné pendant environ une heure. Il a été interrogé par son procureur, Me Yves Mayrand. Le procureur de la Couronne, Me Claude Wagner, a ensuite procédé au contre-interrogatoire.

qui a duré près d'une heure et qui doit se poursuivre ce matin.

"Ridicule" cette prétention de Raymond Barbeau

WASHINGTON (P.C.) — Un porte-parole de la Maison blanche a qualifié de "ridicule" cette rumeur qui aurait été lancée par M. Raymond Barbeau et suivant laquelle le président Kennedy est en faveur de l'indépendance du Québec.

Le représentant de la Maison blanche a déclaré qu'il est complètement faux de prétendre que le chef d'Etat a de telles vues et qu'il est complètement insensé d'aller supposer que le président a l'intention de se mêler d'une façon ou de l'autre aux affaires politiques du Canada.

M. Raymond Barbeau, président de l'Alliance laurétiennaise, avait déclaré à Montréal "que des personnes proches de M. Kennedy" l'avaient informé de l'attitude du président à l'égard d'un "Québec libre" sur les plans politique et économique".

notamment la reine Elisabeth, l'ex-président Eisenhower et le légendaire Winston Churchill.

CHEZ SIMPSONS-SEARS LIMITED



M. Raoul BERGERON



M. Gérard LAFOND



M. Jean FUGERE

M. C. Paul Sauvé, directeur général du magasin Simpsons-Sears de la ville de Québec, est heureux d'annoncer les nominations suivantes à des postes administratifs de ce nouveau magasin à rayons.

M. Raoul Bergeron sera contrôleur du nouveau magasin, M. Gérard Lafond, directeur-contrôle des achats et M. Jean Fugère, directeur d'achats. Ils sont tous des anciens de l'Université Laval.

Monsieur Bergeron obtint son baccalauréat en commerce à cette faculté de l'Université Laval, en 1957, et entra au

service de Simpsons-Sears au printemps 1961. A partir de cette date, il occupa diverses positions au magasin Simpsons-Sears d'Ottawa jusqu'à tout récemment, alors qu'il revint à Québec pour assumer ses nouvelles fonctions. Il habite maintenant Ste-Foy avec son épouse et ses trois enfants.

Messieurs Lafond et Fugère font partie de l'organisation Simpsons-Sears depuis février 1953, après l'obtention de leur licence en commerce de l'Université Laval. Au cours des dix années passées au ser-

vice de cette compagnie, ils ont acquis une vaste expérience dans l'administration de magasins à rayons, en travaillant successivement dans les magasins Simpsons-Sears d'Ottawa, Hamilton, Kirkland Lake, Rouyn-Noranda et Edmundston, N.B. Dernièrement, ils revinrent à Québec pour prendre charge de leurs postes administratifs dans le nouveau magasin.

Monsieur, madame Lafond et leurs enfants résident maintenant à Ste-Foy. Monsieur Fugère habite aussi Ste-Foy.

LEVIS et la RÉGION

Les contribuables de St-David se prononceront sur la prohibition

Les contribuables de la ville de St-David se rendront aux urnes le 1er avril prochain alors que se tiendra un référendum qui déterminera si les résidents de cette ville continueront à être assujettis au régime sec ou s'ils permettront la vente du champagne du pauvre dans les limites de la ville.

Faisant suite hier soir, à un avis de motion donné par l'échevin Fernando Lemieux, le 22 janvier 1963, les échevins de cette ville ont adopté unanimement en première lecture le règlement numéro 124 concernant "les permis pour vente de bière dans les épiceries ainsi que tous les autres permis pour la vente de boissons

alcooliques, sauf les permis de tavernes, conformément aux dispositions de la Loi de la Régie des Alcools du Québec". Comme on le voit, le référendum s'il est passé au vote majoritaire des électeurs, permettra dorénavant la vente des boissons sous toutes les formes; une seule restriction concernant les tavernes est contenue dans le règlement 124. Selon un personnage officiel, il ne saurait être question de ce genre d'établissement avant 50 ans.

Cependant, si le nouveau règlement permet toutes sortes d'établissements pour la vente de la boisson, la décision finale

d'accorder les permis nécessaires si le vote populaire est affirmatif, reposera entre les mains de la Régie qui pourra déterminer le genre et le nombre de permis à être accordés. A la suite de l'adoption de ce règlement, M. le greffier Rodolphe Bélanger a fait part au conseil d'une lettre d'un épicer de la ville, M. Charles Canuel, qui demande un permis d'épicerie licencée.

Il exploite une épicerie depuis plusieurs années. Son honneur le maire Albert Demers répète alors que le conseil n'aura rien à faire avec ces permis qui seront émis par la Régie.



M. Rénaud Roberge qui était commissaire pour la Commission scolaire de St-Romuald a démissionné pour en devenir le secrétaire-trésorier

en remplacement de feu M. Weillie Slater qui a occupé cette position durant près de 22 ans. Le choix du successeur de M. Roberge comme

commissaire s'est porté sur M. Georges St-Hilaire. Sur cette photo, nous voyons M. Roberge, au moment où il est assermenté par M. H. Loyola Létourneau, président de la Commission et juge de paix, en présence de tous les commissaires. Cette cérémonie d'assermentation s'est déroulée à la demeure de M. Létourneau, rue de la Fabrique. Dans l'ordre habituel, nous remarquons: MM. Georges St-Hilaire, nouveau commissaire; Charles St-Hilaire; le président H. Loyola Létourneau; Rénaud Roberge, qui prête serment comme secrétaire-trésorier; Irène Trudel, et M. Fernand Gagnon.

(Photo Eclair Enr.)



M. J.-Raoul GAGNON.



Dr L.-P. GUAY

Le Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec Métropolitain a annoncé dernièrement l'élection de deux personnalités de la rive-sud comme membres de son conseil d'administration. Ce sont de haut en bas: M. J.-Raoul Gagnon, industriel en vue de St-David de l'Auberivière, et le Dr Louis-Philippe Guay, M.D., maire de Lauzon.

Décès de M. Emile Bernier

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 26 février 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Monsieur Emile Bernier, employé du C.N.R. à sa retraite, époux de feu dame Almédy Pilon, demeurant au No. 300 rue St-Laurent, Lévis.

Il laisse pour pleurer sa perte: ses frères: M. Joseph N. Bernier de Richmond, M. Hervé Bernier de Ste-Foy; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Joseph N. Bernier, M. Hervé Bernier, Dr N. Plante de Dieppe, M. et Mme Geo. Goulet et M. Louis Denoncourt de Montréal, et plusieurs neveux et nièces, dont le Rév. Père Raymond Bernier des Pères de St-Vincent de Paul, l'abbé Marc Bernier du Séminaire des Sts-Apôtres, Sherbrooke, et plusieurs cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, en l'église de St-David.

Avis — Divers

MARCHANDISES générales pour hommes et femmes comprenant tableaux de fourrures le tout de modèles très récents, en vente au détail ou en gros. S'adresser à notre succursale, au Ste-Bégin, Bienville, Lauzon ou Ste-Croix Cte Lotbinière, S. A. Beshro. Téléphonez à Ste-Croix: National 83276 ou Bienville 837-5341. 30483 21-2 (1 ms) 25 C.L.

Maison à vendre

BIENVILLE, Lévis, maison 3 logements à vendre ou à louer, grand terrain, partie en asphalte, partie avec pelouse et arbres, 2 garages. Le tout sur 2 rues: St-Omer et Bégin, règlement de succession. S'adresser S.-A. BESHRO, 20, rue Bégin, Bienville. Tél.: 837-5341. 30454 21-2 (1 ms) 127 C.L.

MAISON A VENDRE, St Romuald, 1132, rue Commerciale, comprenant 2 magasins et trois logements, grand terrain, règlement de succession. S'adresser S.-A. Beshro, 20, rue Bégin, Bienville. Tél.: 837-5341. 30450 21-2 (1 ms) 127 C.L.

Meubles à vendre

VENDEUR AUTORISÉ LEOPOLD TREMBLAY ST-ROMUALD 1123, rue Commerciale Tél.: 839-9441 Meubles et accessoires électriques de tous genres Conditions faciles de paiement Ouvert tous les soirs sauf le samedi 30287 14-2 (j. au 7-3) 144 C.L.

Pendant la mauvaise saison Eau de mélisse des Carmes BOYER dans un peu d'eau bien chaude et sucrée Agent général pour le Canada J. Alfred Dumet, Montréal

La Chambre de Commerce de St-Romuald n'aura pas de section féminine...

La Chambre de Commerce de St-Romuald d'Etchemin réunie en assemblée régulière sous la présidence de M. Philippe Filion a finalement rejeté l'éventualité de la fondation d'une section féminine ou de comités féminins qui auraient travaillé dans le même sens que la Chambre des hommes ou en auraient en quelque sorte complété les cadres. Ce rejet est venu à la suite d'une correspondance reçue de l'administrateur général des Chambres de l'Etat du Québec. M. Létourneau explique dans sa lettre qu'il n'y a pas dans l'Etat d'exemple de Chambre de Commerce féminine ayant obtenu des résultats satisfaisants qui permettent raisonnablement de recommander la fondation éventuelle d'une section féminine ou de comités exclusivement féminins. Comme alternative, M. Létourneau recommande cepen-

dant d'intégrer la plus belle moitié du monde à la chambre des hommes ou chacune selon ses goûts, ses dispositions et ses talents pour occuper tous les postes, avoir les mêmes obligations et les mêmes droits, y compris celui d'accéder à la présidence si la majorité le désire. Il est cependant à noter que les dames devront verser une contribution annuelle de \$5.00 pour devenir membre.

M. Létourneau signale encore dans sa lettre qu'à sa connaissance, seule la cité de Montréal

a sa chambre de commerce féminine et qu'il n'en recommande pas la fondation ailleurs.

En féministes convaincus qu'ils sont, MM. les membres ont par la suite adopté une résolution qui contient les principales recommandations de l'administrateur général des chambres; par conséquent les dames de St-Romuald prendront dorénavant une part de plus en plus active aux affaires de la chambre et le charme de leur présence et l'utilité de leur travail seront certainement très appréciés.

Léger déficit à St-David

La Ville de St-David de l'Auberivière enregistre un déficit de l'ordre de \$971.27 pour l'année terminée le 31 décembre 1962, selon le rapport d'audit préparé par monsieur Jean-Paul Roy, comptable-vérificateur. Il faut tout de même noter que la ville a un excédent de \$22,539.87 du revenu sur les dépenses ordinaires de l'année. Ce surplus est de-

venu un déficit du fait que les administrateurs municipaux ont jugé bon de faire des dépenses d'immobilisation d'une valeur de \$23,511.14, à même les revenus de l'année, ces dépenses en immobilisation sont de l'ordre de \$11,075.36 à la section générale et atteignent la somme de \$12,435.78 à la section aqueduc.

Table with 3 columns: Général, Aqueduc, Total. Rows: Total des Dépenses, Total du revenu, Excédent du revenu sur les Dépenses, Excédent des dépenses sur le revenu.

A la section générale, les revenus de la ville proviennent de la taxe foncière qui rapporte \$9,788.23 et de la taxe de vente \$30,649.26. La taxe d'aqueduc rapporte une somme de \$12,285.84, la taxe de compensation \$16,280.03, les octrois obtenus du gouverne-

ment de l'état du Québec sont de \$21,262.67. Quant aux dépenses, les plus considérables sont pour le déneigement: \$6,891.17; Entretien des chemins: \$8,309.49; frais légaux et vérification: \$5,366.63; rachat d'obligation et intérêts: \$7,613.13.

L'aqueduc coûte au trésor municipal, la somme de \$4,970.34 pour l'entretien, l'achat d'eau \$5,428.51, rachat d'obligations et intérêts \$34,236.66. Les estimés budgétaires prévoyaient un déficit de près de \$3,000.00 effectivement abaissé à \$971.27.

Son Honneur le maire Albert Demers ainsi que le président du comité des finances, l'échevin Jacques Carrier se sont montrés très fiers des résultats obtenus pour lesquels ils n'ont pas manqué de remercier les autres membres du conseil de leur collaboration.

Parties de cartes

Judi, le 28 février, à 8h.15, en la salle du Collège du Christ-Roi, rue St-Edouard, sera tenue la 6ième d'une série de parties de cartes au profit des oeuvres paroissiales. De magnifiques prix de table ainsi que plusieurs prix de présence seront attribués aux personnes chanceuses. Le talon des cartes d'entrée réserve une agréable surprise qui prendra la forme d'un magnifique gros lot qui sera attribué à la fin de la série qui se clôturera le 28 avril prochain.

AVIS aux résidents de LEVIS - LAUZON et la banlieue Pour toutes NOUVELLES à publier dans L'ACTION S.V.P. communiquer avec M. J.-L.-M. VERRET 6 rue Magloire - Lauzon TEL.: 837-4152

La dette nette de St-David

La dette nette de la ville de St-David de l'Auberivière s'établit à \$466,000 selon le tableau en appendice au rapport annuel de vérification soumis par M. Jean-Paul Roy, CA.

L'échéancier nous montre que la ville aura des obligations à rembourser jusqu'en 1982, pour des sommes qui varient chaque année, mais un refinancement d'une somme de \$230,000 est prévu pour l'année 1974. Le trésor municipal aura à rembourser les obligations suivantes durant les prochaines années.

l'Action

"l'Action" est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau for Circulations. Gérant général: Charles-Henri Robitaille Directeur du journal: Louis-Philippe Roy Rédacteur en chef: Lorenzo Paré Directeur de l'information: Jacques Revellin Chef du service des nouvelles: Rosaire Tremblay Directeur de la publicité: Louis-Philippe Vézina Gérant du tirage: Joseph-R. Delisle "l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2. Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numérique et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

"LA RUE DU TRESOR" sur les ondes de 1280 KEVÉC QUEBEC

Vichy Supreme Une Limonade Goutteux PURGATIVE Un verre chaque matin vous maintiendra en bonne santé. ALFRED OUMET INC. MONTREAL

LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney. Comic strip panels showing characters and dialogue.

LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore. Comic strip panels with dialogue.

PHILOMENE par Ernie Bushmiller. Comic strip panels with dialogue.

BOEUF DE L'OUEST Steak de Ronde La livre .85 BOEUF VOLAILLES BOEUF HACHE 3/99 POULETS Evisc. 53 ROSBIF SURLONGE 85 POULETS Cat. "A" 39 LANGUES 45 BOEUF - VEAU - LARD 45 POULES Cat "A" Evisc. 48 CROUPE 30 DINDES Cat. "A" 43 TANT QU'IL Y EN AURA 1.05 EPAULE OU HAUT DE COTE 45 DINDES Cat. "A" 40 FILET MIGNON 1.05 POITRINE DE POULET 59 FOIE BOEUF 30 CUISSSES DE POULET 55 STEAK HACHE SPECIAL 75 LARD FRAIS CANARDS FRAIS 45 SOC, COTE OU FILET 49 POULET Cat. "A" 51 CHOPS MAIGRES 59 FESSE FUMEE complete 55 SPARE-RIBS 49 EPAULE genre Picnic 45 ROGNONS FRAIS 35 COTTAGE ROLL 68 PANNE DE LARD 19 FESSE enite sans couenne 69 DEVANT VEAU LAIT 39 SEMI-CUIT complet environ 10 lbs 85 DERRIERE VEAU LAIT 60 JAMBON CUIT tranché 3/5 livre 55 SAUCISSE fumée 3 lb pour 1.00 SAUCISSE FRAICHE 4 lb pour 1.00 BACON TRANCHE 29 MARGARINE 5/1.00 TETE FROMAGEE 25 PREPARES LA COUPLE LIEVRES 1.25 Attention: On ne fait plus la livraison à Laval le Samedi Carrier & Coulet inc. 345 rue du Pont. Tél.: 522-5291



Il faut s'ouvrir les yeux avant de s'engager dans le trafic

(Par François Trépanier) Le juge en chef Joseph Bilodeau de la Cour de Magistrat a maintenu l'action d'un décodeur de la rue des Peupliers, M. Gérald Lacasse qui poursuivait un résident de la rue St-Vallier à la suite d'une collision survenue le 17 janvier 1961 sur la rue Ste-Thérèse. M. Lacasse alléguait que son automobile avait été frappée par la voiture du défendeur alors qu'il circulait sur la rue Ste-Thérèse en direction est. La voiture du défendeur était stationnée depuis une heure lorsque l'accident se produisit. Alors que M. Lacasse s'apprêtait à dépasser le défendeur s'avança dans la rue sur une distance d'environ cinq pieds. Le défendeur et un ami contredisaient M. Lacasse disant que c'est lui qui les avait frappés. En rendant son jugement, le juge Bilodeau a dit: "L'accident s'est produit indique très bien que c'est le véhicule du défendeur qui est allé accrocher celui du demandeur. Le demandeur en effet n'est pas contredit lorsqu'il déclare que le véhicule du défendeur excédait d'environ cinq pieds dans la rue lorsque l'accrochage a eu lieu". "Le défendeur a commis une faute qui engage sa responsabilité en quittant l'endroit où il était stationné pour entrer dans la circulation sans s'assurer qu'il pouvait le faire sans danger pour le trafic qui circulait sur la rue Ste-Thérèse". La somme accordée par le juge Bilodeau a été de \$76.08.

La Cour d'Appel maintient un jugement contre deux résidents de Sept-Îles accusés de vol d'un colis postal

Les juges Edouard Rinfret, André Taschereau et Antoine Rivard de la Cour d'Appel ont maintenu un jugement rendu par un juge de la Cour des Sessions de la Paix du district du Saguenay, jugement rendant un verdict de culpabilité contre deux résidents de Sept-Îles qui étaient accusés d'avoir volé le 5 mars 1960 à Sept-Îles un colis qui avait été déposé au bureau de poste et qui contenait deux bouteilles de boissons alcooliques. Les deux accusés en appel ont déclaré qu'ils ne pouvaient être trouvés coupables en vertu de l'article 298 (1) du Code criminel. L'article 298 se lit comme suit: "Quiconque a) vole (1) une chose envoyée par la poste après qu'elle est déposée à un bureau de poste et avant sa livraison (II) un sac ou autre contenant ou couverture dans lequel le courrier est transporté, qu'il s'y trouve ou non du courrier, ou (III) une clef appropriée à un cadenas ou à une serrure adoptée pour l'usage de la poste canadienne, ou b) a en sa possession une chose concernant laquelle il sait qu'une infraction a été commise aux termes de l'alinéa a), est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de dix ans et lorsque l'infraction est commise d'après l'alinéa a) d'un emprisonnement d'au moins six mois. Les appelants se reconnaissent coupables de vol simple mais non coupables de l'infraction contenue à l'article 298, paragraphe 1. "En effet, disaient-ils, selon la Loi sur les Postes, un envoi postal ou courrier est un objet transmissible à compter de son dépôt jusqu'au moment de sa livraison. Or, la transmission de liquides alcooliques par la poste étant expressément prohibée par l'article 333 du guide officiel du service postal, le colis ne pouvait être considéré comme un envoi postal. "Ce raisonnement, si ingénieux qu'il soit, ne me paraît pas fondé", a dit le juge Taschereau. "Il n'y a aucun doute que le colis contenant les deux bouteilles de scotch est "une chose" et que "cette chose" a été envoyée par la poste. En conséquence l'article 298-1 a) doit recevoir ici son application malgré que ce colis ait été dirigé au bureau des rebuts, car la loi ne fait aucune distinction entre les objets transmissibles par la poste et ceux qui ne le sont pas". "D'ailleurs, a ajouté le juge, l'article 338 précité n'est qu'un règlement d'administration édicté par le ministre des Postes conformément à l'article 42 par. G de la Loi sur les Postes qui ne peut en aucune façon restreindre la portée du Code criminel.

Un journalier qui était accusé de vol qualifié est trouvé coupable d'assaut avec lésions

Un journalier de 24 ans de Québec a été condamné à \$50. d'amende par le juge en chef Thomas Tremblay de la Cour des Sessions de la Paix après avoir été trouvé coupable d'assaut sur la personne de M. Gérard-Raymond Brisson. Le journalier était accusé de vol qualifié mais, devant la preuve offerte par la Couronne, le juge Tremblay n'a pu rendre qu'un verdict d'assaut. L'affaire remontait au 26 août 1961. M. Brisson s'en retournait en automobile chez lui en compagnie de l'accusé et de trois autres personnes. A un certain moment, le journalier se mit à l'insulter et les injures firent suite à des coups de poing. Sans avoir le temps de réaliser ce qui se passait, M. Brisson reçut tout à coup un coup de poing à l'oeil et tomba par terre. Là, on lui administra une "puissante" qui se termina par une "puissante" fracture du nez. Le lendemain, M. Brisson se rendit sur les lieux de la bagarre et retrouva sa pipe et sa montre. Le matin même il s'était aperçu que trente dollars étaient disparus de son portefeuille qu'il avait sur le banc de son automobile. Le juge Tremblay n'a pu rendre un verdict de vol qualifié car aucun des témoins entendus n'a pu dire si Brisson fut volé. "Pour conclure à la culpabilité de l'accusé, a dit le juge Tremblay, il faut une preuve qui élimine toute autre possi-

Projet de Dominion Corset accepté par l'urbaniste municipal

La firme Dominion Corset Co., située au 450, rue Dorchester, a obtenu hier, l'approbation des membres de la Commission d'Urbanisme de Québec, en ce qui regarde son projet de faire construire une bâtisse de quatre étages au coût de \$144,700. Cet immeuble qui s'élève sur le boulevard Charest-est, entre la bâtisse de cette entreprise et la Gare centrale des Autobus, se prolongera jusqu'à la rue Ste-Hélène à l'arrière. On s'en servira comme entrepôt et garage de stationnement.

LA TAXE SCOLAIRE A QUÉBEC FAIT UN BOND DE QUARANTE POUR CENT

Chez les diplômés en Commerce de Laval



L'Association des Diplômés en Commerce de Laval accueillait, hier soir, un homme d'affaires de notre ville qui s'est hautement distingué dans le monde économique et universitaire de notre Province. M. Paul-Henri Guimont. Celui-ci a exposé certains de ses points de vue sur la Société Générale de Financement du Québec. Dans l'ordre habituel, nous voyons MM. Gaston Brown, M. Sc. C. x R.I.A., gérant des Ventes de l'Action Sociale Ltée; Léandre Faguy, président de l'Association; M. P.-H. Guimont, B.A.L. Sc. C, vice-président de la firme Clément, Guimont Inc., et Jean-Marie Cloutier, M. Sc. C. CA, contrôleur de Ernest Côté Ltée.

M. P.-H. Guimont: l'apport des organismes financiers à la SGF est très important

(Par Robert GIROUX) Afin d'assurer son objectif qui est celui de développer l'économie canadienne-française, la Société Générale de Financement devra pouvoir s'assurer de la Collaboration des entreprises financières et du public du Québec dans l'achat de ses actions et de ses obligations.

Cette banque d'expansion qui consentira des prêts à long et moyen terme devra en effet disposer d'un fonds de plusieurs millions de dollars dès ses débuts afin de pouvoir assumer les services d'expansion industrielle et commerciale du Québec qu'elle se propose et que l'on attend d'elle. "C'est l'essence d'un exposé que faisais, hier soir, un financier de la ville de Québec, M. Paul-Henri Guimont. L'homme d'affaires, qui parlait devant l'Association des Anciens du Commerce de Laval, a expliqué que trois grandes raisons avaient motivé la création d'un tel organisme financier. D'abord, la politique poursuivie depuis 25 ans par les capitaux des USA de n'investir que dans la création de succursales américaines au pays, au Québec et compris, entreprises contrôlées presque exclusivement par des intérêts américains. Également, la prise de contrôle de plus en plus accentuée d'entreprises canadiennes-françaises par des intérêts américains. Enfin, une baisse d'attrait dans l'investissement de capi-

taux étrangers au Québec dû aux progrès de l'automatation et aux hausses presque générales de salaires dans notre province. La création de banques d'expansion industrielles n'est pas une chose nouvelle dans le monde, a rappelé M. Guimont. Ainsi, la Belgique possède une telle institution depuis 1822 et celle-ci avec la Banque de Paris et des Pays-Bas comptent aujourd'hui parmi les plus grandes entreprises européennes. "Depuis plus d'un siècle elles financent l'industrie et provoquent la création et le développement de sociétés industrielles nouvelles".

Ce qui doit caractériser ces institutions, c'est qu'elles doivent être de bonne taille parce qu'elles prêtent à long et moyen terme, devant donc pouvoir attendre assez longtemps avant de commencer à encaisser des profits. Dans la province de Québec, une telle création devait venir à l'Etat afin de lui assurer une taille suffisante. "Dans un pays ou une province où des intérêts financiers sont considérables et concentrés, toute réorientation doit par définition se baser sur des intérêts dynamiques d'un ordre de grandeur analogue. Toute autre formule ne peut être qu'une expérience originale, intéressante mais platonique".

Dans le cas de la SGF, la participation de ces différents corps financiers et publics sera la suivante: L'Etat du Québec fera sa part en investissant \$25 millions afin de favoriser un fonds de réserve, ce, acceptant que le paiement de son dividende soit différé et peut-être même annulé. — Comme on pourrait difficilement trouver au pays le personnel technique pour administrer les intérêts, il est souhaitable de chercher une ou deux banques d'affaires européennes qui souscriront une fraction du capital et participeront à la formation des cadres de la Société.

La partie essentielle des titres sera placée chez les organismes financiers locaux et l'idéal, afin de favoriser l'es-

son de l'institution, serait qu'un groupe d'organismes financiers acquiert la majorité ou une part très importante des actions. Le dynamisme propre de la nouvelle banque en serait sûrement influencé. De tels organismes existent: les Caisses Populaires, les compagnies d'assurance et de Fiducie, réservoirs d'épargne qui consacraient une partie de leurs ressources à accélérer le rythme de croissance de l'économie nationale. En vertu de la loi qui constitue la SGF, on a prévu certaines clauses précises afin qu'elle ne passe pas aux mains étrangères mais demeure aux mains du peuple du Québec. Les conditions du développement efficace de la société sont les suivantes: — Contribution des institutions financières et des Québécois à l'achat d'actions et d'obligations. — Recours des hommes d'affaires à la SGF pour agrandir leurs entreprises ou s'étendre. — Effort de l'homme d'affaires pour s'étendre sur le plan provincial et même national. — Formation rapide désirable d'administrateurs québécois pour prendre la commande des industries secondaires créées par la SGF.

Le conférencier a conclu: "Ainsi et ainsi seulement pourra être corrigée une situation que l'on s'entend, depuis fort longtemps dans notre Province, à considérer comme préjudiciable à l'évolution économique normale du groupe canadien-français. La collaboration des intérêts privés et de l'Etat aura alors permis d'amorcer une véritable reconversion de notre économie. Semblable collaboration n'est pas nouvelle dans son principe. Elle s'est toujours imposée chaque fois qu'une situation critique ou même simplement dangereuse apparaissait. Il est indiscutable que la collectivité canadienne-française pour maintenir un contrôle minimum sur l'économie de la Province et le manque de dynamisme actuel de cette économie, justifient que l'on recoure à une formule qui a souvent fait ses preuves, et que l'opinion publique réclame avec de plus en plus d'insistance.

me que l'amélioration des moyens de communications entre ce quartier et celui de Limoilou, via la rue du Pont. M. Gagnon fait aussi allusion au projet de la ville de réclamer l'élimination des voies ferroviaires à cet endroit, en déviant la circulation des convois de chemin de fer par Limoilou. Il signale également que le plan Gréber recommande la construction d'un tunnel sous le boulevard est-ouest qui devrait être aménagé sur le site de ces voies ferrées et qu'une réponse affirmative à M. Adams constituera un obstacle

additionnel à la réalisation de ce projet. D'autre part, l'ingénieur Gagnon termine en disant que la construction d'édifices commerciaux en bordure de la rivière St-Charles pourrait nuire éventuellement à l'aménagement projeté des berges de ce cours d'eau, et recommande aux édiles de ne pas autoriser l'émission d'un permis en faveur de M. Adams pour ce projet. Les administrateurs ont donc répondu favorablement au vœu exprimé par leur ingénieur en chef, en refusant leur approbation à l'émission de ce permis. (L.P.).

Les catholiques paieront 50 cents de plus et les neutres 62 centins à chaque cent dollars d'évaluation

(Par Nicole BLOUIN)

Les commissaires de la C.E.C. ont décidé à l'unanimité hier après-midi d'augmenter le taux de la taxe scolaire pour 1963-64 de \$1.25 à \$1.75 pour les catholiques et de \$1.56 à \$2.18 pour les neutres. Cette décision a été prise en regard de l'article 249 de la Loi de l'Instruction publique, chapitre 59 et amendements, qui impose l'obligation aux commissions scolaires et syndicats d'écoles "d'imposer des taxes pour le maintien des écoles sous leur contrôle".

Comme le faisaient remarquer les commissaires on a trop longtemps négligé de faire partager aux citoyens la part de responsabilités qui leur revient en matière d'éducation. Si on s'en rapporte aux années 1952-53 l'imposition de la taxe foncière payait 70.7% des dépenses alors qu'en 1961-62 elle ne payait que 35% des dépenses. Pour équilibrer le budget d'année en année, il aurait fallu au cours des années antérieures, équilibrer également l'augmentation de la taxe foncière. Ce qui n'a pas été fait. Me Bhérier, président de la Commission des écoles catholiques a souligné au cours de cette assemblée, hier, que si nous voulions comme citoyens faire tout notre devoir au complet, il faudrait pour cela porter la taxe scolaire à \$2.00, ce qui équilibrerait le budget.

Taxe foncière

Le revenu de la taxe foncière pour l'année en cours est estimé à \$4,412,016.17. Cette somme ajoutée à la subvention statutaire et aux autres revenus de la Commission, incluant \$115,000 pour la rétribution payée par les élèves étrangers, ont fait estimer le revenu total de la C.E.C. pour l'année en cours à \$8,222,460.17. Sur cette même base, le déficit prévisible pour l'an prochain serait de 2,675,000. Pour combler cet écart entre les revenus et les dépenses, il n'y avait pas d'autre moyen à la disposition de la C.E.C., que d'augmenter le revenu de la taxe foncière et pour satisfaire à l'obligation d'équilibrer le budget qui est imposée par la loi de l'Instruction publique, il faudrait porter le taux de la taxe foncière à \$2.00 pour les catholiques et à \$2.55 pour les neutres.

Me Bhérier précise dans son rapport que pour l'année 1961-62 et l'année en cours, le déficit s'élevait à près de \$4,500,000. Il déclare: "Nous ne pouvons pas conti-

Table with 3 columns: TAXE FONCIÈRE, TAXE DE VENTE (en SUBVENTIONS STATUTAIRE), DEPENSES STATUTAIRE. Rows for years 1952-3 to 1962-3.

Revenus additionnels

Cette augmentation de la taxe scolaire à \$1.75 et à \$2.18 pour les écoles de la C.E.C. de \$150, à \$250, pour les enfants qui suivent les cours de niveau secondaire, et de \$80, à \$125, pour les enfants qui suivent les cours de niveau élémentaire. Ceci pourra représenter un revenu additionnel d'environ \$100,000.00, si le même nombre d'enfants étrangers à la ville continue de fréquenter les écoles de Québec.

Dépenses totales

A l'item des dépenses totales prévues pour l'année, en cours, on prévoit qu'elles s'élèvent à la somme de \$10,447,460.17, et on prévoit pour l'an prochain une augmentation de \$450,000 soit des dépenses totales pour l'année 1963-64 s'élevant à \$10,897,460.17. Me Bhérier souligne à ce sujet qu'après de fréquentes discussions avec les chefs de services au sujet de ces dépenses, on en est venu à la conclusion qu'il n'était pas possible de les réduire de quelque manière que ce soit, à moins de vouloir réduire la qualité du service d'enseignement. Actuellement la moyenne d'élèves par classe s'établit à 28.7 pour l'ensemble de la C.E.C.Q., et la moyenne d'élèves par professeur s'établit comme suit pour les écoles secondaires et les écoles élémentaires; Total du personnel enseignant à l'élémentaire, 757; au secondaire 516; 1,273. Nombre d'élèves à l'élémentaire, 20,227; au secondaire, 9,807; 29,834. Moyenne d'élèves par professeur au secondaire, 18.68; par classe au secondaire, 29.11. Moyenne d'élèves par professeur à l'élémentaire, 26.72; par classe à l'élémentaire, 28.53. Moyenne d'élèves par professeur, 23.43.

Service de la dette

Table with 2 columns: REVENUS, DEPENSES. Rows for Québec, Montréal, Sherbrooke, Chicoutimi, Granby. Includes sub-sections for TAXE SCOLAIRE and SERVICE DE DETTE.

Construction d'une quincaillerie

La Cité de Québec ne peut se rendre aux conditions imposées par M. Marcel Adams, concernant la réalisation d'un projet de \$400,000, près de la rue du Pont et de la rue Prince-Edouard à St-Roch.

LA CITÉ DE QUÉBEC NE PEUT SE RENDRE AUX CONDITIONS IMPOSÉES PAR M. ADAMS

tués sur la rue Lachapelle, près de la rue du Pont. Pour ce faire, M. Adams exige que "la ville de Québec se désiste pour une période de 20 ans de son droit d'aménager un tunnel sous la voie ferroviaire de façon à éliminer le passage à niveau de la rue du Pont", parce qu'il prétend que la dépression résultant de la construction de ce tunnel constituerait une entrave pour l'exploitation de ses commerces. M. Gagnon considère cette condition comme inacceptable pour la ville, du fait que ceci pourrait retarder considérablement le réaménagement prévu pour ce secteur de St-Roch de même que l'amélioration des moyens de communications entre ce quartier et celui de Limoilou, via la rue du Pont. M. Gagnon fait aussi allusion au projet de la ville de réclamer l'élimination des voies ferroviaires à cet endroit, en déviant la circulation des convois de chemin de fer par Limoilou. Il signale également que le plan Gréber recommande la construction d'un tunnel sous le boulevard est-ouest qui devrait être aménagé sur le site de ces voies ferrées et qu'une réponse affirmative à M. Adams constituera un obstacle additionnel à la réalisation de ce projet. D'autre part, l'ingénieur Gagnon termine en disant que la construction d'édifices commerciaux en bordure de la rivière St-Charles pourrait nuire éventuellement à l'aménagement projeté des berges de ce cours d'eau, et recommande aux édiles de ne pas autoriser l'émission d'un permis en faveur de M. Adams pour ce projet. Les administrateurs ont donc répondu favorablement au vœu exprimé par leur ingénieur en chef, en refusant leur approbation à l'émission de ce permis. (L.P.).

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

point de vue

Denis Duval

Etiez-vous au tournoi PEE-WEE ?

Un document important

Le rapport sur l'enseignement technique et professionnel

Un profane se trouve comme un peu sidéré devant des documents tels que le rapport important du Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel dont les autorités québécoises viennent de prendre connaissance. Il demeure que quiconque s'intéresse de près aux choses de chez nous peut tout de même saisir les lignes maîtresses de pareils textes.

En bref, les membres du Comité présentent tout un programme d'ordre pédagogique, fiscal et administratif destiné à mieux outiller, en vue de l'entrée sur le marché du travail, un nombre beaucoup plus considérable de jeunes. Les chiffres sont, pour ainsi dire, astronomiques; mais s'attachent à considérer froidement la réalité: A l'heure actuelle, le nombre des étudiants masculins fréquentant les institutions de formation professionnelle est d'à peine 25,000. Il devrait être cette année de quelque 160,000 et sera, prévoit-on, d'environ 180,000 en 1971.

Cette simple donnée, ce seul aperçu fournit une idée de l'envergure de la tâche et du labeur que les commissaires-enquêteurs proposent aux autorités compétentes: aux responsables de l'enseignement dans le Québec, au gouvernement, aux commissions scolaires, au monde du travail lui-même et aux autres secteurs de la collectivité. Un travail d'équipe, quoi; une oeuvre qui requerra la collaboration générale.

Une oeuvre aussi qui, on ne le cache point, exigera des fonds, des ressources considérables. Encore, dit le document, qu'il ne faudrait pas tomber à cet égard dans l'exagération. Car, présentement, il y a plusieurs milliers d'élèves de trop dans l'enseignement général. Elèves que l'on s'efforcera, dans leur intérêt bien compris, de diriger vers l'enseignement professionnel et technique.

En passant, l'on ne peut que faire un rapprochement entre le rapport du Comité et une déclaration très récente du président Kennedy insistant auprès du Congrès sur la priorité à accorder à un projet de loi précisément destiné à mieux préparer les jeunes à leur entrée sur le marché du travail. Le chef du gouvernement américain voit dans ce projet de loi l'une des meilleures armes pour pallier la marée montante des délités chez les jeunes. Trop de jeunes, d'adolescents arrivent aujourd'hui techniquement et professionnellement démunis face aux exigences de l'automatisation. Ils éprouvent beaucoup de difficultés à se placer, deviennent et restent journaliers, souvent chômeurs. Or, l'oisiveté est toujours mauvaise conseillère. Tant pour leur bien propre que pour celui de la société tout entière, il faut prendre les moyens d'instruire, de former les adolescents, de les munir de l'outillage techni-

que et professionnel voulu. Ainsi, sans nul doute, l'on tirera l'une des grandes sources de cette authentique plaie moderne qu'est le délit chez les jeunes.

Ce qui est vrai ailleurs l'est aussi chez nous. Le rapport présenté par le Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel fera sans conteste l'objet de bien des commentaires, d'études, voire de critiques. Il plonge, pour ainsi, la pensée publique, dans un problème auquel il y a décidément lieu d'accorder toute son attention. Non point qu'il ne se soit rien fait jusqu'ici. Mais la conjoncture change, évolue: De plus en plus, la société contemporaine se montre exigeante pour celui ou celle qui aspire à trouver un emploi. Sans compter que l'homme et la femme, en tant qu'êtres raisonnables, aspirent justement à une adéquate formation humaniste: éthique, professionnelle, histoire, sociologie, institutions politiques, économie, etc. Autant de choses auxquelles tout esprit désireux d'être vraiment à la page ne saurait demeurer étranger. Certes, encore là, il se fait déjà quelque chose. Mais ce qu'il faut, c'est que ce quelque chose atteigne plus de jeunes, se "démocratise", pour employer un mot fort à la mode. Le moyen, c'est de multiplier les écoles, les centres de diffusion du savoir technique et professionnel.

Le programme du Comité est, répétons-le, d'une envergure qui ne laissera point d'en impressionner plusieurs. En bref, une affaire de quelque 400 à 500 millions de dollars d'ici à 1971-72. Evidemment, une question que l'on ne réglera point du jour au lendemain. Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, vient d'annoncer, tout en signalant l'esprit de labeur des commissaires-enquêteurs, que le document sera soumis à la Commission Parent. Cela ne veut pas dire, a-t-il expliqué, que les recommandations du rapport resteront lettre morte jusqu'à la fin du travail de cet important organisme dont le mandat a été prolongé d'un an. De fait, la Commission Parent doit bientôt remettre aux autorités une première tranche de son monumental travail d'étude, de considération, de recherche et de suggestions.

A tout prendre, les recommandations mêmes du Comité sur l'enseignement technique et professionnel, que présidait M. Arthur Tremblay, soulèveront, c'est sûr, bien des problèmes — dont le moindre ne sera pas le problème d'ordre financier. Lequel, comme signale le document, mettra en question les rapports entre Ottawa et Québec.

Où l'on verra bien, une nouvelle et centième fois, que le Québec ne saurait vivre pleinement sa vie sans être authentiquement et intégralement maître des sources de revenus qui doivent être les siennes.

Odilon ARTEAU

courants et remous

La revue Ecole-Education

La Commission des écoles catholiques de Québec vient de prendre une nouvelle initiative: la revue Ecole-Education. Le numéro 1 du volume 1er porte en effet la date de février 1963.

Édité, lithographié, dirigé et administré par la Commission des écoles catholiques de Québec, le nouveau périodique adresse plus spécialement au personnel dirigeant et enseignant des conseils, des consignes, des auto-critiques, des examens de conscience, des lumières, des connaissances.

Dans la présentation, le président Me Wilbrod Bherer affirme: "Il est opportun qu'une équipe d'enseignants, équipe aussi importante que la nôtre et qui se veut dynamique, offre à chacun de ses membres d'exprimer sa pensée sur des sujets d'intérêt commun. C'est ainsi qu'on tiendra à faire naître dans notre milieu un idéal commun".

D'autre part, la directrice Simone Bussièrès, écrit: "Nous voudrions inquiéter tous ceux qui, de près ou de loin, sont responsables de l'éducation de nos petits et de nos jeunes. Les inquiéter, c'est-à-dire les inviter à scruter ce qu'ils donnent en vérité à leurs élèves, à poser un regard neuf sur leur expérience et à se rappeler que rien n'est plus sujet à caution que la

certitude de ne pouvoir plus se tromper, d'avoir atteint un sommet".

La revue veut donc être un stimulant, un éveillé, un empêcheur de s'enliser dans la routine.

But éminemment louable. Dans quelle mesure pareille publication est-elle nécessaire dans le milieu enseignant québécois? Le personnel répondra lui-même. Nous est avis que la double invitation du président Bherer et de la directrice Mme Bussièrès provoquera une collaboration... étonnante.

"La défense de la langue parlée" qu'offre M. Victor Barbeau... en attaquant dès le premier numéro la langue écrite ou la façon de les enseigner toutes deux pourrait bien fournir le premier sujet d'un débat vigoureux.

Mais n'anticipons pas. Signalons seulement que Ecole-Education se présente sous une toilette à la fois simple et élégante, à la mode typographique du jour mais sans excentricité aucune.

Enfin Me Bherer laisse entendre qu'à la rentrée de septembre et avant les vacances d'été, la revue sera diffusée chez les parents. Ces deux numéros leur seront donc plus spécialement consacrés! Bravo!

L.-P. R.

Le tournoi de hockey Pee-Wee est une réussite indéniable dans le cadre du Carnaval de Québec. A bon droit, on a célébré nombre d'aspects positifs de cette semaine annuelle du hockey moustique. J'ai été présent aux grandes finales du vendredi et j'en suis fort aise.

L'événement qui engage un millier de petits bonshommes et des dizaines de milliers de spectateurs a dorénavant une importance et une envergure qui justifient que cette entreprise, admirablement conduite, éveille aussi à des points de vue intéressants qui m'ont semblés plutôt négligés.

Pour une très grande part, c'est à la collaboration des journalistes sportifs que revient le succès d'enthousiasme de ce fameux tournoi. A eux spécialement, qui ont suscité et soutenu l'élan des garçons et celui des foules, d'éduquer les mentalités vers de nouveaux progrès. Qu'ils veuillent bien accueillir les considérations d'un profane avec la même simplicité que je veux mettre à leur livre!

A) J'admets parfaitement les encouragements servis aux équipes, y compris la dose supplémentaire à l'endroit des nôtres; va également pour les commentaires des péripéties ou des à-côtés des joutes; là où je vois moins d'application, c'est dans l'analyse des résultats globaux. On ne m'a pas dit pourquoi les équipes ontariennes sont victorieuses, je crois l'avoir découvert et je pense que nos jeunes joueurs ont dorénavant besoin de se le faire répéter. Les instructeurs des équipes ne l'ignorent pas: les gars de Scarborough, de Toronto et de Sault-Ste-Marie savent patiner et réaliser du jeu d'équipe.

Le deuxième point importe à la fois pour l'efficacité et pour l'éducation. S'il y a quelque chose de formateur dans ces sports,

c'est bien la cohésion et la collaboration des participants. Comment expliquer que, malgré tant d'avertissements de leurs moniteurs, nos jeunes y atteignent si peu? La hantise de la vedette les gagne tôt et l'esprit d'équipe ne souffre; chez nos clubs régionaux victorieux, le phénomène croît durant la semaine. Le garçonnet est vraiment "un petit homme", ses succès individuels ne sont pas sitôt célébrés qu'il est porté à majorer son personnage pour se hisser dans le palmarès. Il est normal qu'on acclame les prouesses des mieux doués, mais attention, performance accomplie, c'est la contre-éducation que de les porter sur le pavois. Egoïsme et désolidarité de beaux yeux, envie et déceptions des autres. Les responsables de pages sportives devront-ils faire une conspiration de la discrétion au sujet des éloges et des photos des jeunes héros? A eux de se concerter.

Comment ne pas signaler ici la déformation supplémentaire que des spectateurs généreux et mal éclairés introduisent dans un sport gratuit en donnant des dollars aux enfants qui marquent des points? Voudrait-on briser la nécessaire cohésion de nos équipes, il n'y aurait pas moyen plus certain. Au surplus n'est-ce pas déjà initier des enfants au monnayage de leurs efforts et de leurs aptitudes?

B) Parlons un peu de la foule bigarée, colorée, animée, joyeuse et sympathique qui participe à l'événement. D'abord un très bon point, le service d'ordre s'est montré rigoureux, m'a-t-on dit, pour les irresponsables qui projettent des objets sur la glace au risque d'occasionner des blessures aux joueurs. La foule coopère bien, tout juste quelques stupides ont-ils lancé des sous et capsules de bouteilles. La campagne d'éducation doit sans cesse être maintenue.

J'accepte facilement que la foule exerce

une certaine partisanerie, mais il m'est dur de constater qu'on franchit allègrement les bornes de la bienséance et de l'esprit sportif. Que l'athlète professionnel, grassement rétribué, soit en butte aux huées dans les villes étrangères, c'est dans le contrat, pourrions-nous dire. Mais que, à l'intérieur de manifestation que l'on croit et que l'on veut heureuses pour une mentalité fraternelle canadienne, des enfants, dans l'ardeur de leurs efforts, la fraîcheur de leur âge et l'euphorie de leurs succès soient hués par une foule immense, je trouve ça triste à pleurer. J'en ai été témoin pourtant, notamment à l'endroit du Club Sault-Ste-Marie. Que soient affroutés à nos petits compatriotes immédiats de jeunes joueurs d'expression anglaise, de provenance d'une autre province explique et justifie des préférences mais non des vexations et des meurtres. Pas davantage un développement physique précoce supérieur à celui de nos équipes à nous n'est une excuse pour accabler le Pee-Wee bien pris pour son âge. Ne connaissons-nous, tous tant que nous sommes des garçonnettes de douze ans qui sont notablement en avance au point de vue physique? Qu'une équipe en compte plusieurs ne fait pas un décalqué et ne mérite pas la réputation ni les huées. C'est une honte que la foule irréfléchie les ait servies à des enfants venus jouer du hockey et vivre de l'amitié à Québec.

C) Une saine caractéristique marque cet événement de hockey des jeunes: l'absence de rudesse. Il n'est question que de hockey et c'est fort bien ainsi. Que les aînés s'inspirent d'un tel comportement et qu'aux bouculades succède une véritable application sportive. Peut-être cela revient-il à dire qu'il serait opportun que les autres niveaux de hockey soient régis avec autant de prudence et de sérieux que le Pee-Wee; tout le monde aurait tout à y gagner.

derrière les faits, les institutions

Où est-ce écrit? Nulle part

"Les conventions constitutionnelles sont la chair qui recouvre les os desséchés de la loi; elles permettent à la constitution légale de marcher; elles gardent le contact avec l'évolution des idées".

W. Ivor Jennings

Le premier ministre, M. Diefenbaker, peut-il nommer M. Fleming à la Cour suprême avant les élections du 8 avril? Le gouverneur général du Canada pourra-t-il, sans consulter ses ministres, demander au parlement fédéral d'adopter le projet de loi que demande le parlement québécois? Convient-il aujourd'hui qu'un poste important dans le Cabinet soit confié à un membre de la Chambre haute comme c'est le cas en Grande-Bretagne pour Lord Home, qui est secrétaire aux Affaires extérieures, et au Canada, pour M. McCutcheon qui est ministre du Commerce? Avidé de certitude, le profane se demande quels textes pourraient lui donner des réponses à ces questions. "Où est-ce écrit?" dit-il aux spécialistes qui ne peuvent honnêtement lui répondre que par "nulle part", en ajoutant que si c'est écrit quelque part, c'est simplement pour constater une "convention" qui ne tire pas sa force obligatoire, comme une loi, du fait qu'après avoir été adoptée par le parlement, elle est couché en noir sur blanc dans les statuts.

Que sont donc ces conventions qui tiennent une place si importante dans notre droit constitutionnel et dans notre vie publique?

Notre vie politique, comme celle de l'Angleterre et des autres pays subsistant l'influence des institutions britanniques, est baignée par ce qui, déjà, en 1865, John Stuart Mill appelait "les maximes non écrites de la constitution" par un droit conventionnel qu'un juriste français, Jean-Jacques Chevalier, a fort bien décrit comme étant "fait de CONVENTIONS, ou accords, UNDES, STANDINGS, qui peuvent être inexprimés, qui peuvent n'être écrits nul part, et qui, dans tous les cas, écrits ou non écrits, sont absolument dépourvus de sanctions légales, judiciaires". "Les tribunaux, ajoute le professeur Chevalier, les ignorent. Ils n'en sont pas moins compris, appliqués et respectés par les parties intéressées, en vertu d'un sentiment intérieur de nécessité juridique".

Dans tous les textes législatifs britanniques ou canadiens, on chercherait en vain des vérités cons-

titutionnelles aussi évidentes que celles-ci: la reine, le gouverneur général ou le lieutenant-gouverneur ne doit agir que sur l'avis de ses ministres; il existe un personnage assez important qui se nomme le premier ministre; ce dernier et ses collègues doivent posséder la confiance de la Chambre basse, et un ministre mis en minorité doit démissionner. Dans ces textes, on n'apprend pas qu'il existe des partis politiques et que l'opposition est un rouage essentiel de nos institutions. Tout cela est né des conventions constitutionnelles.

Ces conventions reposent plutôt sur le "fair play" que sur le droit, et les tribunaux ne sauraient

Jean-Charles BONENFANT

elles appliquent. Elles sont en perpétuel devenir; elles naissent, se développent, se modifient habituellement en vertu d'accords tacites entre le gouvernement et l'opposition comme règles du jeu politique. Un auteur anglais a même déjà soutenu, avec une légère pointe de paradoxe, qu'à proprement parler une convention n'est jamais violée: l'acte qui la contredit prouve par lui-même qu'on ne considère pas l'habitude ou le précepte qu'elle consacrait comme faisant partie des règles constitutionnelles. Comme l'a écrit W. Ivor Jennings, "on observe les conventions à cause des difficultés politiques qui en résulteraient si on ne les observait point". Elles sont analogues aux règles du sport: on ne triche pas parce que ça brise le jeu.

Rien n'empêche des conventions de se cristalliser un jour en des lois. C'est ainsi qu'en Angleterre et au Canada une convention veut qu'un ministre fasse partie de l'une ou de l'autre des deux Chambres ou qu'il soit sur le point d'en faire partie. En Australie, on ne s'est pas contenté de la convention et l'article 64 de la constitution décrète qu'un ministre doit, dans trois mois, devenir membre de l'une ou de l'autre des deux Chambres. Au Canada, la plupart des conventions nous viennent d'Angleterre ou imitent les conventions britanniques, mais il en est un certain nombre qui sont nées de l'usage de nos parlements ou des compromis de notre vie politique. Quelques-unes d'entre elles ont, avec l'interprétation du comité judiciaire du Conseil privé, transformé le fédéralisme canadien en assurant aux provinces une autonomie que n'avaient sans doute pas voulu les Pères de la Confédération. En effet, les conventions viennent parfois annuler à toutes fins pratiques un texte constitutionnel. Le plus bel

exemple qu'on puisse en donner, qui permet en même temps de mieux saisir ce qu'est une convention, est bien le cas de l'annulation par le gouvernement fédéral d'une loi provinciale dans l'année de son adoption. Cela est théoriquement permis par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et cela s'est fait cent douze fois, le plus souvent dans les premières années de la Confédération et, la dernière fois, en 1943, pour une loi d'Alberta. Ce pouvoir d'annulation est une négation de la souveraineté des provinces et un accroissement important dans le fédéralisme canadien au principe de l'égalité relative des pouvoirs provinciaux et du pouvoir fédéral.

Cependant, dès les premières années de la Confédération, malgré Sir John A. MacDonald qui aurait aimé que son gouvernement puisse surveiller paternellement les provinces et les corriger à l'occasion, la convention s'est établie que l'annulation ne pourrait se faire que pour des motifs d'inconstitutionnalité et, aujourd'hui, une autre convention semble en voie de se créer que même pour de tels motifs il vaut mieux recourir aux tribunaux.

Les conventions répugnent parfois à des esprits clairs, logiques et précis, plus passionnés de textes que de réalités. Elles conviennent mieux à des Anglo-saxons qu'à des latins, mais elles ont souvent apporté l'ordre et la paix. Elles ont permis aux institutions d'être assez souples pour épouser les événements les plus nouveaux. Elles sont peut-être un des bons moyens d'assurer la transformation nécessaire du fédéralisme canadien. Mais comme elles sont un peu lentes à se créer, il faudrait peut-être aussi avoir recours à des textes et à des changements plus subits.

BIBLIOGRAPHIE

La théorie des conventions a surtout été développée par le grand juriste anglais, Albert Venn Dicey (1835-1922) dans son ouvrage classique *Introduction to the Study of the Law of the Constitution* dont la première édition est de 1885 et la neuvième de 1945 chez MacMillan. Il existe de cet ouvrage une traduction française devenue assez rare et publiée à Paris en 1902. On peut lire aussi sur le sujet: *The Law and the Constitution* (1933, University of London Press) de W. Ivor Jennings, *Les Institutions politiques du Royaume-Uni*, Notes et études documentaires, 2 Juin 1953, no 1.747, dans *La Documentation française* et une étude de Jean-Jacques Chevalier intitulée "De la distinction britannique entre la 'Convention constitutionnelle' et le 'Droit légal'" et de son rôle dans l'évolution du Statut de Dominion" dans le premier tome des *Études en l'honneur de Georges Scelle*, publiées à Paris, en 1950, à la Librairie générale de droit et de jurisprudence.



"Les petits arpents"

(Vus par quelqu'un qui les connaît bien.)
A l'émission "TEMPS PRESENTS", Radio-Canada nous donnait le 21 janvier dernier une production intitulée "Les Petits Arpents", film qui se voulait un documentaire objectif de l'état actuel d'un certain nombre de nos paroisses rurales.

Le texte signé par M. Gérard Fortin, un spécialiste réputé des questions rurales, nous dit-on, avait indiscutablement pour but de démontrer que rien ne vaut en milieu rural, que tout y est petit, arriéré, indigne de subsister. Pour étayer cette thèse, il dut choisir le lieu de ses enquêtes, dans les rangs les plus reculés de paroisses où il savait trouver des gens et des modes de vie qui n'ont guère bougé depuis des siècles. Par les mêmes moyens, je pourrais prouver que Montréal, Québec ou Sherbrooke et bien d'autres villes sont des lieux infects, insalubres, avec des taudis inhabitables, en faisant montre des "coins voutus".

N'en! il pas été plus honnête, parce que plus vrai, de considérer l'ensemble et de porter ensuite un jugement? Méthode probablement trop simple et trop propre pour l'esprit enfumé et misanthrope de monsieur Fortin.

Je proteste contre cette salade injuste et infecte que l'on avait pensé être un hors d'oeuvre que nous a servie ce soir-là Radio-Canada, grâce à la "collaboration" du pseudo-spécialiste qui a sans doute encaissé de beaux deniers sans grand mal de tête, et sans se soucier de créer une oeuvre sérieuse qui fut vraiment à l'usage et à la ressemblance des faits.

Je ne prétends pas que tout soit beau, bon et adorable dans notre paroisse de Sainte-Justine (que la publicité du film en question désignait comme théâtre du scénario); il s'y trouve du bon et du moins bon, c'est sûr. Si Radio-Canada veut nous montrer à la face de la Province, nous sommes d'accord, pourvu qu'on nous montre tels que nous sommes. Qu'on fasse de nous un portrait; une caricature, nous n'en voulons pas! C'est un procédé d'information malhonnête, qui ne nous donne pas justice et trompe en même temps l'auditoire qui nous connaît peu ou pas du tout.

Si les renseignements manquent aux "oiseaux de passage" qui ont réalisé ce film, les gens de l'endroit leur en donneront. Qu'ils viennent nous voir, nous nous montrerons tels que nous sommes, sans tricher.

Politique... et politiciaillerie

Beauport, février 1963.

M. le Rédacteur,

J'ai lu à quelques reprises des prises de bec entre des députés de différents partis politiques au sujet du nouveau permis pour un poste de télévision à Québec. J'ai été surpris chaque fois de constater comment on se moque de l'intelligence, du jugement, du bon sens, parfois même de la conscience pour arriver à ses buts, influencer la population, s'attirer des votes, etc... On sent encore l'esprit de parti étroit, mesquin, égoïste et on juge encore de tout avec cet esprit vide de toute logique.

Quand donc saurons-nous choisir des représentants dignes, réfléchis, justes, compétents et honnêtes auprès du gouvernement d'Ottawa? Quand les choses sront-elles jugées à leur mérite, à leur avantage face au bien commun de la population, face aussi à la doctrine sociale si sagement et si sûrement enseignée par Léon XIII, Pie XI, Pie XII et Jean XXIII?

Certains de nos députés canadiens-français et catholiques y gagneraient beaucoup à lire "Mater et Magistra" et certaines autres encycloques de ces grands papes pour combler le vide d'une instruction bien limitée, le creux d'un jugement bien borné et bien dévié, calmer une ambition personnelle outrée, exagérée, et se distraire du parti-pris matérialiste, malhonnête, injuste et "politiciailler".

Remarque: Je veux profiter de l'occasion pour féliciter CFCM-TV pour la belle présentation, l'allure carnavalesque de choix et la dignité du programme "Dans les rues de Québec", du mercredi 27 janvier. C'est agréable de voir et d'entendre de tels programmes. Je souhaite que de telles réalisations se répètent nombreuses. La décence, le respect des jeunes, la grâce étaient à la fois de la partie et le talent ne manquait sûrement pas. Les deux peuvent donc s'allier dans un programme de bon goût et de choix incontesté.

POL-EN-RIT.

VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NO

"LA RUE DU TRESOR"
sur les ondes de
1280
CKEV
QUEBEC

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS
De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's.

L'interdiction des essais nucléaires

Khrouchtchev confirme: pas plus de TROIS inspections par année

Le ministre Nikita Khrouchtchev a déclaré hier qu'on ne doit pas s'attendre que l'URSS modifie son offre de trois inspections annuelles en territoire soviétique. "C'est tout à fait impossible", a-t-il ajouté en faisant allusion à un accord éventuel, sur l'interdiction des expériences nucléaires.

Il a dit que la Russie avait adopté une politique de coexistence pacifique avec l'Ouest "dans des conditions compliquées".

Mais l'URSS poursuivra cette ligne de conduite sans céder aux difficultés pour s'assurer que les problèmes internationaux délicats dans le monde seront réglés au moyen de négociations.

"Dans cette ère d'armes et de fusées nucléaires, la politique de coexistence pacifique est la seule qui soit saine", ajouta-t-il.

Cette affirmation vient en conflit avec les vues du gouvernement chinois qui réclame une politique plus agressive à l'égard de l'Ouest.

"Le principe qui préside à notre politique étrangère consiste à maintenir et à renforcer la paix, de faire prévaloir les théories de la coexistence pacifique dans les relations entre États dont le système social diffère du nôtre".

GENÈVE — Les États-Unis ont demandé à la conférence des 17 nations sur le désarmement de prier l'Union soviétique d'envisager la reprise des négociations particulières et tripartites sur l'interdiction mutuelle des expériences thermo-nucléaires.

Le chef d'État soviétique, qui s'adressait à des électeurs de son district électoral de Moscou réunis au Palais des congrès, au Kremlin, avait dans son préambule abordé les problèmes agricoles.

Il a notamment dit que la population soviétique conservait une bonne avance dans la concurrence économique pacifique avec les États-Unis d'Amérique.

"Les résultats de l'année dernière et les perspectives d'avenir nous permettent de croire que le programme de développement de l'agriculture sera réalisé avec succès."

Sur le plan industriel, il a noté que la production per capita avait augmenté de 48 p.c. en URSS au cours des cinq dernières années comparativement à seulement huit pour cent aux États-Unis. Pour ce qui est du revenu national, il avait aug-

GEORGES BIDAULT AURAIT-IL TROUVÉ REFUGE EN ANGLETERRE?
La rumeur intéresse fortement Scotland Yard



Londres. — (Reuter) — L'Evening News de Londres croit savoir que la police britannique recherche le chef du Conseil national de la résistance française, Georges Bidault, dont on signale la présence en Grande-Bretagne.

Scotland Yard, de son côté, n'a fourni aucun éclaircissement sur le point de vue de la police.

Du côté du Home Office, on affirme que rien n'indique officiellement que l'ancien président du Conseil soit en Grande-Bretagne bien que l'on s'intéresse à la rumeur selon laquelle il y est. Si la chose se confirmait, le ministère de l'Intérieur y attacherait d'autant plus d'importance qu'il semble que certains éléments antigaulistes activistes en vue aient pu se réfugier en Grande-Bretagne.

Le 18 janvier, le Daily Express publiait une photo de Georges Bidault qui, disait le quotidien, avait été prise à Piccadilly Circus, en plein cœur de Londres. A Paris, on croit savoir que Bidault était effectivement en Grande-Bretagne ces derniers temps, mais qu'il se serait à présent réfugié en Bavière.

LA TELEVISION DE QUEBEC (CANADA) LTEE

CHERCHE UN REDACTEUR

- Avec au moins 3 ans d'expérience dans le journalisme.
- Expérience souhaitable dans une publication industrielle.
- Bilingue.
- Possédant un BA classique

UN "FIELD MERCHANDISER"

- Agé de 25 à 30 ans.
- Avec au moins 3 ans d'expérience dans la visite d'épicerie, pharmacie, etc.
- Expérience publicitaire souhaitable.
- Bilingue.
- Au courant des techniques de mise en marché.

• OFFRE : — Des conditions excellentes de travail.
— Des chances d'avancement.
— Des salaires raisonnables

• ECRIVEZ: SERVICE DE PUBLICITE

Television de Québec (Canada) Ltée
1000, rue Myrand
Québec.

menté au rythme de 9.2 p.c. au cours des 10 dernières années au regard d'une moyenne de seulement 2.7 p.c. aux E.-U.

Référant à l'offre soviétique de deux ou trois inspections annuelles, M. "K" a ajouté:

"C'est là une importante concession de notre part et il est impossible de s'attendre à ce que nous céditions davantage sur ce point".

"Jusqu'ici, en dépit de tous les efforts déployés par l'URSS, il a été impossible de parvenir à un accord sur le désarmement total et universel". A son avis, le principal obstacle réside dans le fait que les négociateurs soviétiques n'ont à l'esprit que les dangers d'une guerre, alors que les négociateurs capitalistes, pour leur part, qui représentent

La Grande-Bretagne publie son projet de constitution de la Fédération malaise

LONDRES (Reuters) — La Grande-Bretagne a dévoilé ses propositions relatives au projet de constitution de la Fédération malaise qui devrait être sur pied le 31 août prochain.

La Fédération en question grouperait la Malaisie, et les territoires du Nord-Borné, savoir Sarawak et Brunéi.

L'avant-projet a été publié en même temps qu'un rapport établi par une commission établie l'an dernier et groupant des représentants britanniques et des pays concernés.

En vertu du projet, les chefs d'État des territoires nord-bornéens seraient nommés conjointement par les souverains britannique et malais. Ces nominations seraient évidemment faites sur recommandation des gouvernements respectifs. Les autorités des divers pays garderaient leur autonomie en certaines matières, tandis que d'autres questions relèveraient du pouvoir central.

On sait que la formation de la Fédération a soulevé l'ire du président Soekarno, d'Indonésie, et l'opposition des Philippines.

Ce qui s'est passé dans le monde, hier

DALLAS, Texas: M. V. C. Wansbrough, administrateur de l'Association canadienne des producteurs de minerai a déclaré dans un discours prononcé devant l'Institut américain des mines, de la métallurgie et des pétroles, que les États-Unis n'ont pas d'ami et d'allié plus proche et plus compréhensif que le Canada.

NOUVELLE-DELHI: M. Nehru, premier ministre de l'Inde a déclaré au Parlement de son pays que son gouvernement est disposé à ouvrir des négociations avec le Pakistan sur le Cachemire, en dépit de la décision prise par Karachi de signer avec Pékin un traité d'entente sur les différends de la frontière sino-pakistanaise.

TOKYO: Un bateau de pêche japonais a fait naufrage au large de Kyushu avec douze pêcheurs à bord. Ceux-ci ont été portés disparus par le Conseil de la sécurité maritime. Ce même conseil a fait savoir que d'autres bateaux avaient signalé que le "Tokuhire Maru" a coulé dans une mer en furie à quarante milles environ au large de la préfecture de Nagasaki.

VIENNE, Autriche: Les candidats choisis par le parti communiste hongrois ont recueilli 98.9 pour cent des suffrages lors des élections en Hongrie. L'agence MTI ajoute à cette affirmation que sur 6.915.644 électeurs inscrits, 6.812.058 se sont rendus aux urnes.

DAR ES SALAM: Le secrétaire au Colonial Office Duncan Sandus a dit au Tanganyika que la Grande-Bretagne fait l'objet de pressions intenses en vue de hâter l'indépendance du Kenya.

WASHINGTON: Un groupe de savants a ouvert un dossier relatif à une espèce de médecine mécanisée dans laquelle les calculateurs pourraient aider les médecins dans le diagnostic des cas difficiles.

WASHINGTON: M. Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, a exprimé le vœu qu'un règlement du problème du Laos et l'unification de ses partis politiques seront possibles d'ici la fin de l'année.

NEW YORK: Le soprano étoile du Metropolitan Opera de New York, Renata, souffre d'un épouement général et ses médecins lui ont ordonné un long repos.

PARIS: Louis Lecoln, 75 ans, défenseur des objecteurs de conscience français à menacé de faire la grève de la faim si le gouvernement ne fait pas voter une loi disposant cette catégorie de citoyens de servir dans l'armée à titre de combattants. C'est la deuxième fois en un an que l'avocat protère une telle menace.

PAQUET
PREMIER À QUÉBEC

LE BAS CARROUSEL
NE DEÇOIT PAS!

il est souple
il est doux
il est élégant
il est BON

Laissez parler vos jambes... elles méritent d'être exhibées les étonnantes bas Carrousel!... Ils sont faits de Nylon avec talons et bout entrecroisés, son silhouette, blouse extensible en Nylon. Brun café, cacao, ambre et anthracite. 8 1/2 à 11.

la paire **79**
ou 2 pour 1.50

En vente exclusivement chez Paquet, au comptoir des bas Carrousel à l'entrée de la rue St-Joseph. (Commandes par la poste et par tél.: 379-4301).

GAGNEZ LE GROS LOT
du Carrousel
\$100.00

plus une superbe AUTOMOBILE SKODA et un APPAREIL STEREO BLAUPUNKT d'une valeur de \$320.00 (ces deux prix seront attribués le 31 mars 1963).

ÉCOUTEZ-CLUB TOUS LES JOURS de 3h. 30 à 4h. 00

Force nucléaire multilatérale L'idée ne déplaît pas aux pays de l'OTAN

PARIS (Reuter) — Les États-Unis ont demandé hier la création d'une force nucléaire multilatérale et ont invité les délégués du conseil de l'OTAN à exprimer leurs vues sur la manière d'établir une telle force.

L'envoyé spécial du président Kennedy, M. Livingston Merchant, a fait part des idées de Washington à ce sujet, remettant à plus tard l'étude de problèmes plus complexes concernant l'armement, la structure du commandement et le financement de la force.

M. Merchant a adressé la parole lors de l'assemblée hebdomadaire régulière du conseil de 15 membres en même temps que le délégué permanent des États-Unis, M. Thomas Finletter et le délégué britannique, Sir Evelyn Shuckburgh.

A la suite de la réunion, un porte-parole américain a déclaré aux journalistes: "Nous avons connu un bon début. Il y a eu un intéressant échange de vues. La discussion a été fructueuse".

La plupart des pays de l'OTAN, à l'exception de la France, ont accueilli favorablement l'idée.

Toutefois, M. Merchant s'attend d'être interrogé sur le point à savoir si les États-Unis conserveront un droit de vote sur l'utilisation de la force.

Une sècheuse plus rapide, plus sûre, plus commode



Economisez jusqu'à 50 p. 100 sur les vêtements d'enfants

La sècheuse Frigidaire vous permet d'avoir votre linge prêt si rapidement que vous pouvez économiser jusqu'à 50 p. 100 du montant prévu pour l'achat des vêtements des enfants. Un costume de neige, par exemple, peut être sec et prêt à être porté en quelques minutes, ce qui évite la nécessité d'avoir deux costumes. Seule la sècheuse Frigidaire vous offre la "chaleur circulante", ce qui signifie:

- Du linge frais comme s'il avait séché à la brise, à l'abri du soleil. Les tissus les plus délicats y sont en sécurité, les couleurs conservent leur éclat, sans risquer de se faner comme ils le font au soleil.
- Un séchage uniforme—pas de point de surchauffe qui risque d'abîmer les tissus.
- Un fonctionnement plus économique que celui des autres marques, parce que la consommation d'électricité est moindre. La plupart des modèles peuvent fonctionner sur 110 volts; aucun gros câblage n'est nécessaire. (On peut aussi se procurer des modèles fonctionnant au gaz).

VOYEZ TOUT CE QUE VOUS OFFRE FRIGIDAIRE

Pas de système de ventilation ni de plomberie sur les modèles munis du filtre exclusif qui tire automatiquement l'eau et la recueille dans un plateau coulissant qui ne peut se renverser.

Une commande automatique de séchage mesure le degré d'humidité et éteint la sècheuse quand le linge est assez sec. Tous les modèles sont pourvus d'un sélecteur de temps de séchage. Un réglage spécial pour les tissus délicats et les tissus "lavez-portez" permet d'éliminer les faux plis.

Pas de problème de charpie, grâce à un filtre à charpie en nylon, commodément placé sur la porte de toutes les sècheuses Frigidaire. Il retient le duvet le plus fin. On le nettoie en moins d'une minute—sans avoir à se baisser ni à s'étirer.

VOUS AIMEREZ TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES DES SÈCHEUSES FRIGIDAIRE

Tambour fini en porcelaine émaillée; porte s'ouvrant de côté à 180 degrés; bas en retrait et dessus concave antidégoutures.

VOYEZ LES NOUVEAUX MODÈLES 1963 CHEZ VOTRE MARCHAND, DÈS AUJOURD'HUI!

FRIGIDAIRE
PRODUIT DE GENERAL MOTORS

Allez voir la sècheuse Frigidaire en action chez votre marchand Frigidaire

PAQUET PREMIER À QUÉBEC Tél.: 522-5121	Maguire Electric ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES 1120, AVENUE MAGUIRE, SILLERY TÉL.: 681-6124	LEOPOLD TREMBLAY ENR. 1123 Commerciale, St-Romuald Tél.: 839-9441	CLAUDE SIOU! ENR. Village-Huron Loretteville Tél.: 842-4824
Québec Electronique ENR. 621 rue St-Jean Tél.: 529-9261	Gaston Lévesque Enr. 122 Ave Plante, Tél.: 683-3471 Québec-O.	M. PAUL BEGIN ENR. Rond-Point Lévis, près du Pont de Québec. Ouvert le soir Téléphone: 839-9196	G. J. LEMIEUX 15 St-Louis, Lévis Tél.: 837-8821
Terreau & Racine Ltée 196, rue St-Paul, Québec TEL.: 524-5181	NAPOLÉON BOILY 4094 blvd Ste-Anne Tél.: 663-7851 Montmorency	Adélar Laberge Ltée 260, 5ième Rue, Québec Tél.: 525-4825	

COUPON-BONI

Découpez ce coupon il vous donne une chance supplémentaire de participation au gros lot avec chaque achat d'une paire de bas Carrousel.

L'Action sociale

Directrice : Françoise La Rochelle-Roy

Il n'est jamais trop tard pour réaliser une ambition dans le domaine artistique

MONTREAL. — (P. C.) — Selon Mme Ethel Rosenfield, sculpteur de Montréal, il n'est jamais trop tard pour réaliser une ambition dans le domaine créateur.

Cette artiste d'origine polonaise parle par expérience. Elle a commencé à manier le marteau et le ciseau pour la première fois, à l'âge de 45 ans; aujourd'hui, elle est âgée de 53 ans et elle expose des pièces à la 60e exposition annuelle et vente d'art contemporain au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

A cause de cette carrière un peu tardive, le mari de Mme Rosenfield lui avait donné en plaisantant, le surnom de "Grandma Moses de Montréal". Cette appellation lui est restée, même en dehors du cercle de famille.

Mmes Rosenfield n'est pas grand-mère, mais elle est mère d'une fille de 17 ans, qui suit les cours d'arts à l'université McGill, et d'un fils de 21 ans, David, un poète.

Toute la famille approuve les activités artistiques de Mme Rosenfield. Celle-ci s'était ins-

crité aux cours du soir, section sculpture, à l'École des Beaux-Arts, et les a suivis avec assiduité durant trois ans.

Pour les trois années suivantes, elle continua dans les classes du jour.

L'an dernier, elle exposa ses œuvres pour la première fois à l'Association des Arts de St-Laurent. Mme Rosenfield est aussi l'une des membres fondatrices, et trésorière actuelle de l'Association des sculpteurs du Québec.

LA VIE SOCIALE

Orchestre Symphonique

Le jeudi 28 février, à onze heures a.m., Mme E.-M. Little recevra à sa résidence conjointement avec le comité anglais des Matinées symphoniques, au profit de l'Orchestre symphonique de Québec. Parmi les invités d'honneur, mentionnons : Mme Jean Lesage, Mme L.-C. Pollack, Mme Pierre Côté, Mme François Bernier, Mme Antoine Roy et Mme Jean-Charles Falardeau.

Sherry-modes

Un sherry-modes organisé par le comité des œuvres de charité aura lieu le mercredi 6 mars, à 8 h. 30 p.m., au Pavillon des gardes-malades, à l'hôpital St-François - d'Assise, rue Leclerc.

Déplacement

M. Robert Lépine, président de la Corporation des Directeurs et embaumeurs de la province de Québec, partira pour Saskatoon, samedi, pour assister à l'assemblée annuelle des directeurs de funérailles du Canada.



● ROSES D'HIVER. — De quoi enchanter la maison, une ravissante robe d'intérieur en tricot laminé, où essaient les touffes de roses.

Dans le domaine de la chaussure

La mode... en évoluant s'éloigne de la pointe très fine

MONTREAL. — La Mode, en évoluant, s'éloigne peu à peu de la pointe extrêmement fine, dans les créations de souliers de dames pour le Printemps '63.

Cette nouvelle, annoncée par J.-H. Tebbutt, Président du Centre d'Information de l'Industrie Canadienne de la Chaussure, a été confirmée aujourd'hui par nos principaux manufacturiers, au cours d'une Conférence de Presse.

La Mode dans la Chaussure Canadienne pour le Printemps '63, favorise le raccourcissement de l'empeigne et l'élargissement progressif du bout du soulier. Cela se remarquera davantage dans les souliers portés durant le jour, soit au travail ou pour la marche, car plus le talon est bas, plus le bout est large, dans ce genre de chaussures.

Malcolm C. Knox, dernier président sorti de charge, et de retour d'un voyage dans les grands centres européens de la Mode, déclare que les styles, là-bas, constituent tout un mélan-

ge de pointes fines, ovales, en "croissants", et équilibrés. "Aux Etats-Unis, où la pointe n'a jamais été aussi effilée qu'en Europe et au Canada, le bout pointu demeure en abondance, tandis que les "croissants" et les bouts découpés carrés, sont, eux aussi, largement répandus. Ces découpés carrés n'ont jamais été des favoris au Canada.

La silhouette "ouverte" participe, sans contredit, aux innovations de la Mode du Printemps au Canada. Ce style, on se le rappelle, a commencé par l'adoption de la courroie unique, transformée par la suite en bride-arrière pivotante, avec côtes ajourées, et empeigne d'aspect plus dégagé.

Tel que le prédisait le Centre en octobre dernier, les couleurs préférées n'ont pas changé. Du Noir surtout; du Blanc pour l'été; Os; Bruns Intermédiaires; Bleus; Rouges Clairs; dans les Pastels, le Jaune est la nuance par excellence.

Le cuir verni, le veau très luisant, conservent leur grande popularité. On verra beaucoup plus de cuirs perforés et de filets.

Les talons superposés, dans

le soulier tailleur porté le jour et pour les sorties en ville, se méritent de plus en plus la faveur du public. Dans le soulier de toilette, c'est le mince talon haut "illusion" qui occupe le premier rang. De toute façon, dans toute cette catégorie de souliers de toilette, c'est le talon mince qui prédomine.

La mode des chaussures masculines favorise le format étroit et aminci, avec pointe plus fine. Très populaire sera la nouvelle version mocassin à piquets et coutures légères, et bouts unis, ainsi que les semi-brogues, sans-attaches, avec ou sans soufflets, ou à encolure élastifiée genre "boxeur". L'oxford lacé et quatre oeillets sera le favori de cette catégorie. Le sans-attache aura tendance à remonter plus haut afin d'aller de pair avec le pantalon plus court et sans rebord. Les bottes et bottillons continueront d'être très estimés, pour les loisirs.

Les garnitures seront rares et plutôt sobres. Quant aux couleurs, le Noir et les Bruns foncés demeurent en première place, dans les cuirs souples, et aussi dans les cuirs à gants et les quelques cuirs brossés que l'on verra dans la chaussure de détente.

La grande nouveauté dans la chaussure d'enfants pour le printemps c'est la couleur — les teintes claires et lumineuses prédominent. Les coquets et confortables petits oxfords lacés pour l'école et les jeux occupent une place importante. Grande variété de modèles à courroies, pour la toilette et le party.

Grandeurs 34 à 48



De ligne amincissante, vous aimerez cette jolie robe droite qui ne manque pas d'originalité. Le patron 9039 se vend grandeurs : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talbot, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron _____
 Mesure désirée _____
 Nom _____
 Adresse _____

HOROSCOPE

SI VOUS ETES NE UN 1er MARS

Vous choisissez vos compagnons et vos amis avec autant de prudence que de bons sentiments. Préparer un voyage vous paraît aussi compliqué que partir en service commandé pour accomplir une mission difficile. Un sculpteur américain d'ascendance irlandaise est né à pareille date.

LE VENDREDI, 1er MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Cessez de vous raconter des histoires ou de vous auto-suggestionner, et tenez-vous en au fait pour quarante-huit heures.

21 avril au 21 mars (Taureau) — Trop d'indulgence pour vos petits défauts n'est pas recommandable. Vous pouvez compter sur la parole d'un ami.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Evitez d'employer des mots dont vous ne connaissez pas la signification exacte. Aspects planétaires stimulants.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Caractéristiques diverses d'une période sous le signe du travail : assiduité, constance, initiative et minutie.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous semblerez perdre du temps à travailler des projets, mais il ne faut pas y renoncer.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne grossissez pas les proportions d'une querelle. Vous apportez des modifications intéressantes dans vos méthodes de travail.

24 septembre au 22 octobre (Balance) — Journée stimulante sous le signe de la coopération. Vous avez intérêt à prouver votre bonne volonté.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous aurez un choix difficile à faire et lourd de conséquences. "A chaque jour suffit sa peine."

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Des heures de patience seront suivies d'une fin de journée très agréable. Ne lâchez pas la proie pour l'ombre.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne vous illusionnez pas sur vos mérites ou ceux des autres. Abstenez-vous de toute forme d'extravagance.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vos intérêts domestiques sont protégés par la bonne marche des planètes. Un projet de déplacement reçoit l'approbation nécessaire.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous obtiendrez de meilleurs résultats si vous ne négligez pas les détails. Observez toutes les règles de la prudence.

LE COURRIER de LOUISE

PREVOYANTE. — Si vous assistez à quelques cérémonies de mariage avant la vôtre, vous constatarez qu'il y a presque toujours des placiers, peu importe l'éclat de la cérémonie. Il est préférable que chaque famille désigne un ou plusieurs placiers, selon le nombre des invités, afin d'assurer le bon ordre dans la distribution des places, et de reconduire plus gracieusement les uns et les autres, à leur banc.

MME ALPHONSE L. — Vous ne devez pas endosser seule la responsabilité de la célébration des noces d'argent sacerdotales du curé de votre paroisse. La première chose à faire est d'envisager la formation d'un comité d'organisation des fêtes. Ce comité doit comprendre un vicaire, un marguillier, des hommes et des femmes en charge de groupements importants de la paroisse et qui ont l'habitude d'organiser des fêtes ou autres manifestations populaires. Toute la paroisse sera invitée à participer à cette fête de famille et vous devez avoir un programme organisé pour atteindre tous les paroissiens. D'une part, il y aura action de grâces d'un caractère religieux exprimé par des cérémonies religieuses brillantes; d'autre part, il y aura des manifestations populaires d'un caractère plus profane : banquet, soirée paroissiale ou journée historique de la paroisse qui demanderont la mobilisation de nombreux talents et bonnes volon-

tés. Bonne chance, chère madame, formez dès maintenant le comité d'organisation, c'est le premier pas à faire.

MIMI. — La recette suivante sera un acquis pour votre "collection" et délectera sûrement vos convives.

FARCE AU RIZ ET A LA CANNELLE : 6 tasses de riz cuit — 1/2 tasse de beurre fondu — 1 c. à thé de cannelle — sel et poivre au goût. Mélanger le tout, légèrement mais complètement pour bien répartir les assaisonnements. En farcir les deux cavités du poulet, toujours sans poule de 4 à 4 1/2 livres.

"LA RUE DU TRESOR" sur les ondes de 1280 **ckey** QUEBEC

Calm-Asmine
 ASTHME
 BRONCHITE
 RHUME DE CERVEAU
 FIEVRE DES FOINS
 Pourquoi souffrir plus longtemps de l'asthme, bronchite chronique, fièvre des foins ?
 Fabriqué en France
 Essayez dès aujourd'hui !
Calm - Asmine
 20 comprimés 2.25
 100 comprimés 8.00
 Pharmacie **Livernois**
 1200 RUE ST-JEAN
 TEL : 522-5214

Mme Bétancourt
 visite
Washington
 WASHINGTON (P.A.) — La très jolie femme du président Romulo Bétancourt du Venezuela, a accompagné son mari au cours de sa visite aux Etats-Unis. Durant leur séjour à Washington, les distingués visiteurs ont habité à Blair House.
 La charmante épouse du président est née à Costa Rica. Elle fit la connaissance de son mari alors qu'il se trouvait dans son pays pour diriger les activités clandestines de son parti politique et rédiger des textes sur l'économie de la région.
 Mme Bétancourt était institutrice avant son mariage. Sa fille, Virginia, est mariée et vit aux Etats-Unis avec son mari et leur trois enfants.

Plan d'amalgissement
 Recette à domicile
 Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.
 Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; de livres et les poches réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé le plan et retrouvez votre ligne Naran comme le gonflement d'un ballon vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

ÉPARGNEZ 25% VENTE DES GROS FORMATS Du Barry

LES MEILLEURES AUBAINES EN FAIT DE PRODUITS DE BEAUTÉ PAR DuBARRY — la maison de produits de beauté de renommée mondiale qui fabrique des préparations de la plus haute qualité, éprouvées dans des salons de beauté, et aussi exemptes d'ingrédients allergènes qu'il est possible de les réaliser grâce à la science moderne. Maintenant... vous pouvez obtenir les produits de beauté DuBarry appréciés dans le monde entier, tout en épargnant de l'argent!

Rouge à Lèvres Royal, étui doré \$1.85, rég. \$2.50	Skin Freshener \$1.85, rég. \$2.50
Rouge à Lèvres Royal, étui en plastique .90, rég. \$1.25	Poudre Perlée Cloudsilk \$3.00, rég. \$4.00
	Poudre DuBarry \$2.00, rég. \$2.75
	Dry Skin Cleansing Cream \$2.00, rég. \$2.75
	\$3.00, rég. \$4.00
	Penetrating Cleanser \$2.00, rég. \$2.75
	Foundation Lotion \$2.00, rég. \$2.75
	Moisture Petals \$2.25, rég. \$3.00
	\$3.75, rég. \$5.00
	Astringent spécial \$2.00, rég. \$2.75
	Firming Lotion \$2.00, rég. \$2.75
	Crème Superbe \$2.00, rég. \$2.75
	Masque Dory \$3.75, rég. \$5.00

L'offre expire le 30 mars 1963

par Richard Hudnut

Veillez m'expédier immédiatement la marchandise suivante:

NOM _____

ADRESSE _____
 (Plus taxe de vente). Frais de transport payés sur toutes commandes de 2.00 et plus.
 Adressez: Boîte postale 1486, Québec. (A)

PHARMACIE BRUNET
 605 EST, RUE ST-JOSEPH TEL : 529-5741

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

Nouvelle vie pour votre vieux manteau de fourrure!

H.R. en fera une ravissante doublure-fourrure

Si vous ne pouvez vous résigner à l'abandonner alors qu'il le faudrait, apportez votre vieux manteau de fourrure chez H.R. qui le réparera et en construira une magnifique doublure pour manteau ou costume. Choisissez parmi des lainages importés, mélanges laine-et-mohair, et tweeds. Nous illustrons des styles de manteaux et costumes qui laissent paraître de la fourrure au dehors... un manteau avec la fourrure toute au-dedans, chacun, \$150.

Votre doublure-fourrure gardée en entrepôt frigorifique durant l'été, sans frais

HOLT RENFREW
 Place de l'Hôtel de Ville
 Stationnement gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

Programme de M. Léonce Levasseur

Matane (DNC) — Le seul candidat qui a jusqu'ici annoncé son intention de briguer les suffrages pour la mairie de Matane, M. Léonce Levasseur, vient de faire connaître les principaux points du programme qu'il entend mettre en oeuvre s'il est élu le premier avril prochain.

Il travaillera à la construction d'un hôtel de ville, à l'amélioration de l'éclairage dans les rues de la ville, à la construction d'un mur de béton, le long de la rivière Matane, derrière l'avenue St-Jérôme, au coût approximatif de \$150,000 après entente avec le gouvernement du Québec, la révision du règlement d'urbanisme qui a suscité de nombreuses controverses depuis son adoption il y a cinq ans, l'étude et la mise en vigueur d'un nouveau mode d'évaluation, une collaboration très étroite avec la commission industrielle en vue d'améliorer la situation économique de Matane.

Comme tous ces travaux nécessitent d'importantes mises de fonds, a précisé M. Levasseur, il est sûr qu'il ne pourrout être tous effectués dès cet-

te année ou l'an prochain. Afin de protéger les contribuables, il faudra être très prudent et tenir compte des revenus de la ville et de la capacité de payer des contribuables matanais.

Pour mettre ce programme à exécution, il sera nécessaire de rétablir la taxe foncière à un niveau plus normal (elle a été diminuée du tiers en janvier par la présente administration), imposer une taxe de locataires qui sera basée sur le loyer, faire coïncider les premiers versements des nouvelles obligations des emprunts rendus nécessaires avec la diminution du service, de la dette en 1965 et en 1967.

Dès 1964, on pourra envisager, selon M. Levasseur la réalisation de certains points de ce programme. Par contre, les projets qui demandent beaucoup d'immobilisations devront être entrepris à mesure que les finances municipales le permettront. Il est permis de croire, a poursuivi M. Levasseur que, d'ici quatre ans, tout sera terminé et il est sûr qu'aucun contribuable n'aura à payer plus qu'il ne l'a fait jusqu'en 1962. M. Levasseur prévoit en outre

qu'une collaboration très étroite avec la commission industrielle formée il y a un an apportera des réalisations capables d'améliorer la situation économique de la ville de Matane.

M. Levasseur est très optimiste quant à l'avenir de Matane. Il ne considère pas que c'est une ville vouée à la mort ou une ville qui devient fantôme comme on le dit couramment. Matane a une vocation commerciale d'abord — avec l'intérieur du comté mais surtout avec la Côte Nord — et c'est là-dessus qu'il faut insister. Matane ne se refuserait certes pas à l'industrie importante mais c'est d'abord ses relations commerciales qui lui permettront de continuer de prospérer.

La campagne électorale n'est pas encore véritablement branlée à Matane et l'on doute être entrepris à mesure que les finances municipales le permettront. Il est permis de croire, a poursuivi M. Levasseur que, d'ici quatre ans, tout sera terminé et il est sûr qu'aucun contribuable n'aura à payer plus qu'il ne l'a fait jusqu'en 1962. M. Levasseur prévoit en outre

di qu'ils brigueraient les suffrages aux sièges de conseillers. Ce sont MM. Guy Desrosiers, Camille Nazair et Benoit Saucier dans les quartiers 1, 2 et 6.

Les candidatures de MM. Desrosiers et Nazair semblent indiquer que MM. Antoine Lavoie et René Pelletier, les détenteurs actuels de ces sièges, ne se présenteront pas aux élections du 1er avril. Ils quitteront probablement la politique municipale. Quant à M. Saucier, il se trouve dans un quartier nouveau pour ainsi dire puisqu'il résulte de la division du quartier no 5 survenue après la redistribution des sièges. Cette nouvelle partition prendra effet aux élections du 1er avril. M. Victor Fournier l'actuel conseiller du quartier no 6 sera de nouveau sa candidature mais dans le 5, première moitié du territoire qu'il représente actuellement au conseil municipal.

La lutte électorale paraissait devoir être très corsée lorsqu'on se mit à parler d'élections municipales en décembre dernier mais le ton a baissé depuis quelques semaines et il est possible qu'une bonne moitié des conseillers et le maire soient élus sans opposition. La mise en nomination a été fixée au 25 mars. C'est donc dire que la situation peut encore évoluer considérablement.

THE BORDEN COMPANY LIMITED - DIVISION LAITERIE BROOKSIDE



● Mardi dernier, 19 février, le bureau de direction de The Borden Company Limited, division Laiterie Brookside, tenait une assemblée à ses locaux de Québec. A cette occasion, comme invité d'honneur, le Bonhomme Carnaval remis une ceinture flechée à chacun des officiers visiteurs. On voit ici cet important personnage apposer sa signature dans le registre des visiteurs. Les officiers profiteront de leur passage à Québec pour visiter les monuments de glace et participer à différentes activités du Carnaval. De gauche à droite se sont MM. Arthur Parent, gérant des ventes, division Brookside, Jean Royer, Vice-Président et Gérant général de la division Brookside et Président de l'assemblée, E.W. Charde, vice-président, The Borden Co. Ltd., Jean Charest, Président, The Borden Co. Ltd., Alex Steel, Vice-Président, The Borden Co. Ltd., Bill Misener, Coordinateur des ventes de crème glacée, The Borden Co. Ltd., Léo Sullivan, Coordinateur des ventes de lait, The Borden Co. Ltd., Maurice Deschênes, Assistant Secrétaire-Trésorier, Division Brookside, Louis Morency, gérant du département de crème glacée, Division Brookside.

La tuberculose "augmente"

Récemment se réunissaient au sanatorium St-Georges de Mont-Joli, les membres de la Corporation de cette institution afin d'examiner le livre des affaires de l'année, élire le bureau de direction qui doit administrer le Sanatorium jusqu'au 30 décembre 1963 et prendre connaissance du rapport médical et du rapport financier du Sanatorium.

Les directeurs élus furent les suivants: Me Paul-Emile Gagnon, C.R. L.L.D., de Rimouski, président; M. Paul Desrochers, courtier de Québec, premier vice-président; le Dr D.-S. Thurber, de Bale-Comeau, 2e vice-président; le Dr Jacques Dubé, de Notre-Dame du Lac; le juge Louis-Joseph Gagnon, de Mont-Joli; M. Guy d'Anjou, de Mont-Joli; le Dr Maurice Piuze, de Matane et le Dr Herman Gauthier, médecin-directeur du Sanatorium St-Georges. Le Dr Sarto Sirois, directeur adjoint à l'Assurance-Hospitalisation, de Québec, avait dû envoyer sa démission comme directeur de la Corporation. Le Dr Albert Kimpton, délégué du bureau médical du Sanatorium fut nommé directeur de la Corporation.

Les membres du comité exécutif sont les suivants: Me Paul-Emile Gagnon, président; M. Paul Desrochers, vice-président; les Drs Herman Gauthier et Albert Kimpton. M. Guy d'Anjou, agira comme avisier au conseil d'administration et au comité exécutif.

M. Téléphore Tremblay portera le titre de contrôleur et secrétaire-trésorier de la Corporation.

21e RAPPORT

La Phrase caractéristique du rapport médical annuel de cette année est celle-ci: "Le 21e rapport annuel ne confirme plus le phénomène, constaté depuis quelques années, de la baisse dramatique de l'hospitalisation au Sanatorium. Nous avons maintenant, je pense, atteint ce palier dont nous avons eu l'occasion de parler et d'où il ne sera plus possible de descendre à moins que la mentalité populaire ne change considérablement. En effet, la tuberculose n'est plus l'épouvantail qu'elle était, les morts continuent de diminuer et cependant la maladie semble avoir augmenté, selon les statistiques provinciales, puisqu'en 1962, 2439 cas de tuberculose ont été déclarés au département de l'épidémiologie de la province de Québec tandis qu'en 1961, 2167 cas seulement ont été déclarés.

En effet, au 1er janvier 1962, le Sanatorium St-Georges de Mont-Joli comptait 224 patients tuberculeux tandis qu'au 1er février 1963 il en comptait 240. Au département des tuberculeux, 477 patients ont obtenu leur congé médical, soit 79% tandis que 56 abandonnaient leur traitement avant terme. 86% des malades ont bénéficié de leur séjour au Sanatorium. Au département des malades chroniques, 53 patients étaient sous traitement au 31 décembre 1961 tandis que 83 l'étaient au 31 décembre 1962 et la capacité de ce département sera portée dans les mois prochains à 98. 59 patients sont sortis améliorés au cours de l'année. Au département des malades mentaux, 318 patients étaient sous traitement au 31 décembre 1961 et 303 au 31 décembre 1962. La capacité de ce département est de 315.

La capacité du Sanatorium, est donc maintenant de 309 lits chez les tuberculeux, 315 lits chez les malades mentaux et bientôt 98 chez les chroniques pour un total de 713 lits.

Le dépistage révèle aussi des chiffres très intéressants: 13,994 patients ont été examinés dans les 13 dispensaires desservis par le Sanatorium au cours des 296 cliniques qui ont été tenues en 1962 tandis que 70,000 personnes ont été examinées par le camion radiologique de mai à novembre 1962.

Nouvelles fonctions de M. James Coyne

TORONTO. — (P. C.) — M. James E. Coyne, ancien gouverneur de la Banque du Canada, a été élu président du conseil d'administration de York Trust and Savings Corp. a annoncé hier, le président Sinclair M. Stevens.

Depuis sa démission de la Banque du Canada au mois de juillet 1961, à la suite d'une violente controverse, M. Coyne exerçait la fonction de conseiller financier à Toronto.

un peu plus coûteuse ...



UNE VALEUR GENERAL MOTORS



LE COUPÉ HOLIDAY DYNAMIC 88

infiniment plus satisfaisante!

Il n'a jamais été aussi facile de goûter le luxe parfait et les performances brillantes de l'Oldsmobile. La qualité et le fini d'exécution traditionnels de l'Oldsmobile vous sont offerts pour un prix de peu supérieur à celui d'une voiture de bien moindre qualité. La différence de prix ne représente qu'un petit écart en dollars. Mais quelle différence immense offre l'Oldsmobile en ce qui concerne le plaisir de la conduite, la douceur de marche et la rapidité de réaction du moteur Rocket, les vastes dimensions de l'intérieur, la moelleuse douceur de roulement et le confort d'une perfection sans égale. Toutes les Oldsmobile de grandeur normale comportent l'équipement standard suivant: trans-

mission automatique Hydra-Matic, épais tapis couvrant tout le plancher, tableau de bord à rembourrage de sécurité, freins autorégulateurs et génératrice Delco-tron épargnant la batterie. Toutes sont également équipées d'un moteur Rocket V8 à la puissance foudroyante, et toutes possèdent cette distinction et cette originalité de lignes absolument inimitables. Parmi les nombreux équipements livrables sur demande, notons le volant à inclinaison réglable. L'Oldsmobile est peut-être un peu plus coûteuse, mais elle est infiniment plus satisfaisante. Allez la voir chez le concessionnaire Oldsmobile. Ne tardez pas!

*Pneus à flanc blanc moyennant supplément

conduisez une **OLDSMOBILE** la voiture distinguée QUATRE-VINGT-DIX-HUIT-STARFIRE-SUPER 88-DYNAMIC 88-F-85

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE "EN HABIT DU DIMANCHE", TOUS LES DIMANCHES SOIR À 8 H, AU CANAL 2.

Concessionnaires autorisés de "Oldsmobile" pour la ville de Québec:

ROGER BARRÉ AUTOMOBILES, LTÉE
1095, de la Canadière, Québec, P.Q. Tél.: 529-3331

LAPORTE AUTOMOBILES, LTÉE
250 est, boul. Charest, Québec, P.Q. Tél.: 529-4561



Un événement annuel aujourd'hui, vendredi et samedi

COMPLET SUR MESURE EXTRA-SPECIAL

59⁹⁵

2 pour 110⁰⁰

Plus de 200 fins lainages anglais, au choix

• Les complets faits sur mesure confèrent une note d'élégance, un confort et le souci particulier du détail.

• Nous vous aiderons à choisir la coupe qui vous convient le mieux... coupe italienne internationale, épaules naturelles: version américaine; ou le conventionnel trois boutons. A votre service: un bon dessinateur.

• Choix de fins tissus tout laine importés de filatures anglaises de renom: WORSTED — TWISTS — FLANELLES.

• Motifs: QUADRILLES, RAYURES, ou teintes unies. Bleu, gris, noir, olive, brun nuancés à l'infini.

Syndicat, 2e étage. — Aussi à Place Laurier.

Trois spéciaux pour hommes - au rez-de-chaussée

• Chemises T blanches, val. 1.50 : **98**

Confection en coton blanc indémaillable. Encolure ronde, renforcée de nylon.

• Camisoles 764, valeur 1.50 : **119**

Coton blanc coté. Manches courtes. Tailles petite, moyenne, grande, extra-grande. Légères imperfections.

• Caleçons 764, valeur 2.00 : **159**

Coton blanc coté. Élastique à la taille. Légères imperfections. Tailles petite, moyenne, grande, extra-grande.

★ Syndicat, rez-de-chaussée, aucune commande postale ni téléphonique.

Le Syndicat de Québec: Heures d'affaires: tous les jours de 9 h. à 5 h. 30 — le vendredi jusqu'à 9 h. 30. Place Laurier: les lundi, mercredi, et samedi de 9 h. 30 à 5 h. 30 et les mardi, jeudi et vendredi de 9 h. 30 à 9 h. 30 le soir.

Matane proteste énergiquement

auprès de l'hon. L. Cliche

MATANE (D.N.C.) — Au cours d'une assemblée spéciale, les membres du conseil de ville de Matane, ont discuté d'une attitude adoptée récemment par le ministère des Terres et Forêts à Québec à propos du barrage de la rivière Matane, à la hauteur du pont et de l'ancienne scierie de Price, attitude qui pourrait bien signifier la démolition de ce barrage ou des altérations qui diminueraient de façon appréciable les frais d'entretien.

Le conseil municipal a rédigé une résolution de protestations qui sera envoyée au ministère des Terres et Forêts. Le projet de ce dernier consistait à couper l'écluse au centre pour laisser les eaux s'écouler librement et par le fait, diminuer les frais d'entretien du barrage. Le ministère n'aurait plus à monter ou à descendre les pelles selon les saisons, à payer des équipes d'hommes pour effectuer ce travail. Dans l'opinion des ingénieurs du ministère, le barrage se détériore de façon accélérée et il devient

difficile d'ouvrir ou de fermer les portes à cause de la distorsion de la structure. Le ministère estime qu'il ne vaut plus la peine de consacrer de l'argent à la réparation de l'écluse car, de toute manière, si l'on voulait la conserver comme telle, il faudrait, dans quelques années, la reconstruire et cela ne pourrait se faire à moins de \$50,000. Un autre argument qui joue contre le barrage, c'est qu'il ne servira plus aux fins pour lesquelles il fut construit, c'est-à-dire le flottage du bois et la création

d'un bassin d'aménagement du bois au moulin. Le ministère aurait l'intention de mettre son projet à exécution dès les premiers jours de mars mais l'intervention du conseil de ville et de plusieurs mouvements représentés à la séance, de lundi pourrait lui faire différer son projet ou changer d'avis si les pressions sont assez fortes. On ne sait pas quelle serait l'attitude de la ville si le ministère lui offrait d'entretenir ce barrage. Un des facteurs que la ville prend en considération

s'inspire d'un souci de bonne apparence de la ville. Si les eaux étaient relâchées pendant l'été, le bas niveau découvrirait toutes les saletés de la rivière et mettrait des égouts à l'air libre. L'étang qui forme le barrage quand les portes sont fermées cache toutes les saletés du lit de la rivière et masque les égouts de l'avenue Desjar-dins.

On se demande si la ville serait en mesure, elle, d'absorber les frais de l'entretien du barrage. Un autre facteur qu'il ne faut pas négliger et qui est probablement le plus important, c'est celui des répercussions qu'aurait sur le port de Matane la disparition de ce barrage. Des représentants de la Compagnie de La Traversée Matane - Godbout Limitée, propriétaire du N-A. Comeau, et qui étaient présents à l'assemblée, ont fait valoir ce point de vue. Chaque année, les bateaux ont de la difficulté à manoeuvrer dans le port à cause des déchets transportés par le courant de la rivière et qui viennent se déposer dans le chenal d'accès et entre les quais. Lorsque les écluses sont ouvertes au printemps, il suffit de quelques semaines pour ensabler le port. Il n'est pas difficile de prévoir que la situation serait pire si les écluses étaient ouvertes à l'année longue. Nuls travaux de dragage ne pourraient parer au drainage de sédiments vers le port. La situation est déjà assez ennuyeuse, disent les navigateurs, il ne faudrait pas la rendre intolérable.

Devant cette opposition, une autre solution paraît plus probable et elle a été envisagée à la réunion de lundi. Le ministère des Terres et Forêts pourrait modifier son plan original et consentir à n'ouvrir complètement qu'une seule des portes de l'écluse, laissant les autres à un niveau raisonnable pour empêcher le flot de drainer complètement le fond de la rivière. De plus, une ouverture pratiquée au milieu du barrage affaiblirait grandement les deux parties de côté et elles pourraient être emportées par la débâcle du printemps ou par un coup d'eau subit.

On espère que l'action de la ville ajoutée à celle de tous les autres mouvements pourra convaincre le ministère qu'une solution n'est pas si facile qu'elle paraît au premier abord et qu'il faudra faire preuve de beaucoup de prudence dans cette affaire. M. Paul-Henri Côté, I. F., chef du bureau des Terres et Forêts à Matane, a expliqué la position du ministère dans cette question, position motivée en premier lieu et principalement par des soucis d'économie. L'entretien de l'écluse est évalué à \$3,000 par année et la construction d'une nouvelle passe migratoire pour le saumon pourrait s'élever à \$6,000.

Montmagny: champions de souque-à-la-corde



L'équipe Dallaire Transport de Montmagny, dirigée par M. Auguste Labonté, a remporté les honneurs du Concours de Souque à la Corde, tenu samedi après-midi dernier à Montmagny.

Pour remporter le championnat, le Dallaire Transport a du valoir en finale, la forte équipe du Coca-Cola de Québec,

dirigée par M. Jean-Louis Morency. L'on sait que l'équipe Dallaire Transport remportait dernièrement le championnat de Souque-à-la-Corde du Carnaval de Québec.

Résumé des rencontres: Quart de finale: Dallaire Transport 2, Jean-Guy Boulet 0;

Hotel Laverdière de St-Paul 0, Coca-Cola de Québec 2; Foyer de Lévis 1, Léo Boulet 2; Foyer des Quilles 2, Pepsi-Cola 0.

Semi-finale: Léo Boulet 1, Dallaire Transport 2; Coca-Cola de Québec 2, Foyer des Quilles 0.

Finale: Dallaire Transport 2, Coca-Cola de Québec 0.

Multiplication des industries envisagée à Rimouski

RIMOUSKI (D.N.C.) — La journée industrielle que prépare actuellement la Chambre de Commerce de Rimouski et qui aura lieu le dimanche, 3 mars, promet d'être une date marquante dans l'histoire de la ville.

Sous le thème général "L'avenir industriel de Rimouski", cette initiative manifeste du désir de la Chambre de Commerce de créer un climat et des conditions favorables à la multiplication des industries et, par ricochet, de la multiplication des emplois.

"Un effort soutenu et persévérant doit être fait en vue de l'expansion des industries existantes à Rimouski et de l'im-

plantation de nouvelles industries", dit le président de la Chambre de Commerce, M. Jean-Paul Legaré ajoute que "nous ne devons pas compter uniquement sur l'aide de l'Etat, mais que nous devons prendre nos responsabilités et travailler avec audace à la multiplication des petites industries qui sont le meilleur correctif au chômage qui nous affecte".

Participants au Séminar La première partie de la journée industrielle consistera en un séminar auquel six panélistes ont été invités à participer. Chacun d'eux insistera sur l'un des facteurs d'industrialisation à Rimouski.

Voici donc la liste des participants au séminar et le sujet qu'ils traiteront dans les exposés qui précéderont le forum.

M. PAUL PARADIS : la décentralisation industrielle.

M. JACQUES BRILLANT : les marchés.

M. LEONARD FOURNIER : les matières premières.

M. ARISTIDE GIRARDIN : les transports.

M. F.-X. LÉGARE : la main d'oeuvre.

M. MAURICE TESSIER : le climat municipal.

Le séminar sera divisé en deux séances. La première sera animée par M. André Déon président du comité Industrie-Travail et la seconde par M. J.-M. Leblanc, patron du comité et président de la Commission Industrielle municipale.

BANQUET La journée se terminera par un banquet mixte à l'Hôtel St-Louis. Le conférencier d'honneur y sera M. Huet Massue, gérant de l'Association pour le Progrès du Golfe et du Bas St-Laurent.

La Chambre de Commerce profitera de l'occasion pour lancer son "Inventaire de Rimouski" dont elle veut se servir comme outil de prospection industrielle.

Il ont été élaborés par le Service du personnel du ministère de la Jeunesse, en collaboration avec une école professionnelle privée de Québec, à la suite d'une analyse des qualifications nécessaires à une bonne secrétaire.

49 maires sont en faveur de la tenue de l'Expo '67 dans l'Est de Montréal

Un total de 49 maires de la région métropolitaine de Montréal viennent de signer une résolution priant instamment les autorités compétentes de choisir l'Est de la Métropole comme site de l'Exposition Mondiale de 1967.

On allègue que la croissance de la population dans l'Est exige pour satisfaire ses besoins un développement industriel commercial et résidentiel. Le choix de l'Est permettrait cette expansion vitale et nécessaire. Il rétablirait l'équilibre économique de la cité de Montréal et contribuerait également à satisfaire les besoins de progrès de l'Est de la province de Québec.

Cours de perfectionnement au ministère de la Jeunesse

Trente-cinq secrétaires et sténos-secrétaires, à l'emploi du ministère de la Jeunesse, à Québec, suivent présentement des cours de perfectionnement.

Ces leçons d'une heure et demie, deux fois la semaine, ont débuté il y a quelques jours. Elles ont été inaugurées par le sous-ministre, monsieur Joseph-L. Pagé, et le directeur du Service du personnel, monsieur Raymond Conté.

En plus d'augmenter les connaissances des employées du secrétariat du ministère, ces cours donneront aux fonctionnaires féminins l'occasion d'accéder à des postes supérieurs et plus rémunérateurs. Ils s'inscrivent dans la campagne entreprise par le Gouvernement, afin de revaloriser la fonction publique. Les frais de scolarité des 35 secrétaires inscrites sont payés par le ministère de la Jeunesse

Ce soir, souper Richelieu

La Pocatière. — (D.N.C.) — Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre journal de mardi, le souper des membres du Club Richelieu de la région de Ste-Anne de la Pocatière aura lieu "Au Marinier" aujourd'hui, jeudi le 28 février, à 6 h. 30, et non à St-Jean Port-Joli, comté de l'Islet. M. Clément Montréal, gérant de l'ALCAN à Québec, sera le conférencier d'honneur. Il a choisi de parler de "la grande entreprise au service de la petite industrie".

enchi-frènement

L'Onguent Mentholatum aide à soulager rapidement l'enchi-frènement, ce qui permet de respirer plus facilement. Soulage la respiration pénible par la bouche. Calme les membranes endolories et sensibles.

Onguent Mentholatum
rafraichissant et calmant

"LA RUE DU TRESOR"
sur les ondes de 1280

ekey
QUEBEC

GRANDS SPÉCIAUX Contreplaqué

(FLYWOOD)

Feuilles de 4 x 8

	Sheeting	Select
5/16 — La feuille	2.50	3.05
3/8 — " "	2.90	3.50
5/8 — " "	4.95	5.60
3/4 — " "	6.10	6.80

ISOLATION 2 pces. Le mille pieds 39.50

SACS 35 livres. Chacun 1.59

BOIS DE TOUTES SORTES — PORTES — CHASSIS — ETC.

TOUS LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION SONT A PRIX SPECIAUX

(Cette offre est pour un temps limité)

MODERN PLYWOOD REG'D

74 boul. Pie XI, St-Gérard-Majella, ou Tél. 842-1969

OUVERT TOUS LES SOIRS

Nous livrons dans Québec et environ.

Débat public sur la laïcité de l'Etat

Point de vue du philosophe Charles du Koninck et de l'historien Trudel

"Je ne crois pas qu'il soit dorénavant permis de maintenir que l'Etat puisse encore consentir à être le bras séculier d'une société religieuse", a déclaré le philosophe catholique Charles du Koninck, conférencier invité, hier soir, au Palais Montcalm, au grand débat public sur "La laïcité de l'Etat", organisé par les étudiants de Droit, de Lettres et de Philosophie de l'Université Laval. L'historien Marcel Trudel, le juriste Michel Pourclet, et le journaliste Gérard Pelletier ont exposé leur point de vue. Le professeur Jean-Charles Bonenfant, présidait le débat.

Dans le mot d'ouverture, M. Jacques Vallée, étudiant en philosophie, a exposé l'"exigence" de la réunion. Si les étudiants, a-t-il dit en substance, assistent au débat sans exprimer leur opinion, ce n'est pas une "démision" de leur part. Ils sont volontairement témoins du colloque et désirent que les professeurs, prenant sur la place publique, ces mêmes responsabilités qu'ils endossent quand ils s'affirment devant la poignée d'étudiants qui assistent à leur cours.

M. de Koninck

Dans son exposé intitulé le "Domaine de César", M. de Koninck a notamment déclaré: "Entre le bras séculier de l'Eglise et le bras séculier de l'Etat en tant que société parfaite, souveraine et autonome. Qui dit "bras" dit "organe", ou dit "instrument". Le Christ n'a pas dit "donnez à Dieu ce qui est à Dieu par l'intermédiaire de César". "Pourquoi refuser de voir qu'une telle condition d'instrument est contraire même à l'indépendance de l'Eglise à l'égard des pouvoirs temporels. Lorsque l'Etat refuse d'être le bras séculier de l'Eglise, il ne refuse pas l'Eglise mais les hommes qui sont portés à faire des abus et à ne point respecter ce qui est à César."

"Je ne crois pas, poursuivait M. de Koninck, que mon Eglise me permette d'être injuste envers mon prochain quel qu'il soit. La majorité religieuse à laquelle j'appartiens n'est pas un corps de personnes confinées dans le bien; elle demeure une majorité qui risque toujours d'imposer son poids numérique même là où il ne devrait pas peser. Comme catholique, je vois dans la laïcité de l'Etat un pouvoir salutaire qui réprime les injustices de qui que ce soit. Si nous respectons l'Eglise à laquelle nous appartenons nous respectons d'autant ceux qui n'en sont pas."

"Le conférencier a noté: je crois fermement que nul ne peut être forcé à se soumettre à l'autorité de l'Eglise comme telle sans comprendre la dignité d'une foi librement acceptée. Il a aussi déclaré: "On dira que la laïcité de l'Etat implique une attitude négative à l'endroit de la religion. Comment peut-on le soutenir quand l'Etat est obligé de prendre cette position pour le bien commun, pour la paix? Le respect de la liberté des consciences, que celles-ci soient vraies ou fausses, ne veut pas dire que toutes les consciences se valent, mais seulement que l'on doit respecter même à la personne dont la conscience est à nos yeux erronée."

En terminant, il a souligné:

"Pourquoi l'Etat ne pourrait-il pas reconnaître un statut public à toute position métapolitique qui en pratique est compatible avec la paix publique? Voilà qu'il n'impliquerait nulle approbation d'une position donnée, mais simple reconnaissance positive d'un droit au respect des consciences que celles-ci soient vraies ou fausses. C'est en quoi l'attitude de l'Etat envers le pluralisme est positive. Elle serait négative si l'Etat accordait en ces matières des privilèges à un groupe à l'exclusion des autres; il manquerait ainsi à la légitime et saine laïcité. Lorsque l'Etat agit conformément à cette laïcité, il se conforme de fait, sans avoir à le proclamer publiquement, à l'enseignement de Notre-Seigneur."

L'historien Trudel

"Le Mouvement laïque propose que, à côté du secteur confessionnel, un secteur non-confessionnel soit instauré dans les institutions publiques et, en particulier, dans l'enseignement public", a déclaré l'historien Marcel Trudel, au débat public sur la "Laïcité de l'Etat", tenu au Palais Montcalm, hier soir.

Il a précisé: "Aux problèmes que posent les relations de l'Eglise et de l'Etat, ainsi que la présence parmi nous des protestants de langue française, des Juifs et des agnostiques, le Mouvement laïque propose une solution honnête: non pas le neutralisme public qui serait dans le Québec qui non-sens et une injustice pour la très grande majorité chrétienne et catholique, non pas le neutralisme privé comme le veut la motion Prévoist, par ce qu'il ne réglerait, et d'une façon misérable, que le cas des agnostiques sans améliorer en rien le cas des protestants de langue française et des Juifs."

Dans son exposé intitulé "A la recherche d'une solution honnête", M. Trudel a fait remarquer: "Cette reconnaissance du non-confessionnel ne veut pas dire la proclamation de l'anti-religieux; le non-confessionnel n'exclut pas la religion; loin d'exclure l'enseignement religieux, l'école non-confessionnelle le prévoit en ses murs pour ceux qui en ont besoin; de même, dans l'Etat, les institutions publiques non-confessionnelles n'excluent pas la religion mais veillent à assurer à tous les citoyens des services indépendants de toute préoccupation religieuse, sans toutefois priver qui que ce soit de ses droits religieux. Quand ce partage aura été compris, les Canadiens français, catholiques, protestants, non-chrétiens ou agnostiques, pourront continuer de travailler en commun à la survie et à la civilisation française."

se, grâce à cette solution honnête de la non-confessionnalité. M. Trudel a encore déclaré: "Autrefois, l'Eglise dépendait d'une autorité royale qui trouvait son frein dans sa propre dignité; aujourd'hui, la religion est livrée aux caprices de politiciens irresponsables. M. Trudel a parlé du candidat qui sollicite les électeurs en faisant valoir l'accomplissement de ses devoirs religieux ou la parenté qu'il a dans le clergé. Le conférencier a aussi parlé du ministre qui préside dévotement à la bénédiction d'un pont, et du chef politique qui consacre la province au Sacré-Coeur et qui, ensuite, se vante de faire manger les évêques dans sa main. M. Trudel a noté que l'Eglise traîne le boulet de certaines contingences civiles. Ainsi, dit-il, dans l'exercice de certaines contingences civiles. Ainsi, dit-il, dans l'exercice de certaines fonctions strictement religieuses, le prêtre est en même temps fonctionnaire de l'Etat. Il doit rendre compte par des registres ambivaux, qu'il a accordé à tel citoyen, tel ou tel sacrement."

M. Trudel a noté que l'Etat québécois se définit en fonction du seul christianisme, il divise ses institutions selon la religion chrétienne et non selon la langue de sorte que les protestants de langue française ne peuvent pas profiter de nos institutions scolaires catholiques ou, s'ils veulent recourir aux institutions scolaires protestantes, ils sont obligés de s'engager. En vain, que nos campagnes de refractions ont drôlement trahis!"

Pierre Joron président

MONTREAL (P.C.) — M. Pierre Joron, de Chicoutimi, propriétaire d'une flotte de camions, a été élu président de l'Association du transport routier du Québec, un organisme qui compte un millier de membres.

Le congrès annuel de trois jours de l'ATRP s'est clôturé hier dans la métropole par l'élection d'un nouveau conseil de direction. Les autres membres de l'exécutif sont: MM. Earl Noël, de Hull, 1er vice-président; Yves Côté, de Québec, 2e vice-président; William Tetley, de Montréal, secrétaire; et Albert Desrosiers, de Montréal également, trésorier.

La campagne électorale fédérale

PEARSON: NOUS METTRONS DE L'ORDRE APRES LE 8

MONCTON (P.C.) — Le chef libéral, M. Pearson, a déclaré hier que les libéraux devront prendre certaines décisions déplaissantes après l'élection fédérale du 3 avril pour éliminer "le désordre" laissé par le gouvernement conservateur.

"Il faudra que nous mettions de l'ordre, que nous faisons disparaître le désordre dont nous serons les héritiers", a-t-il dit à un déjeuner devant des membres du parti, ici. "Ce sera une tâche difficile". Il a ajouté que la Canadian Tax Foundation estime que dans l'année qui vient, malgré la reprise économique que proclament les conservateurs, le déficit du gouvernement fédéral sera de \$800,000,000.

"Il nous faudra prendre des décisions et certaines d'entre elles ne seront guère plaisantes. Mais un gouvernement qui se respecte ne craint pas de prendre des décisions désagréables, s'il est obligé d'en arriver là". M. Pearson, qui est arrivé ici au début de l'après-midi, et est parti trois heures plus tard pour Fredericton, a ajouté qu'après l'élection du 3 avril, qu'il ne croit pas qu'on devra dépenser un seul cent qui ne visera pas à stimuler l'économie et la production, pour fournir de l'emploi.

SECURITE SOCIALE

Il a dit encore que lorsque le revenu est à la hausse et que les hommes sont au travail, "nous pouvons alors faire plus pour la population" au chapitre de la sécurité sociale. M. Pearson a déjà déclaré que la première tâche du gouvernement libéral sera de remettre de l'ordre dans les problèmes économiques légués par les conservateurs, mais c'est la première fois, depuis le début de la campagne électorale, qu'il souligne avec tellement de vigueur que la tâche nécessitera des décisions désagréables.

M. Pearson a dit que la priorité, dans le domaine de la sécurité sociale, sera donnée à un plan contributif de pensions de vieillesse. Puis viendra un plan national d'assurance-santé qui devra être mis au point en coopération avec les provinces et avec l'approbation et la coopération de la profession médicale.

"Il nous faut équilibrer la sécurité économique avec le progrès social".

Diefenbaker tirera ses premières cartouches lundi prochain

OTTAWA (P.C.) — C'est dans sa propre circonscription de Prince Albert, Sask., que le premier ministre, M. John Diefenbaker, inaugurera lundi sa campagne électorale. En cours de route, jeudi et vendredi, son train s'arrêtera brièvement dans certaines villes du nord de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan.

Il ouvrira sa campagne dans son propre comté samedi soir et il sera à Winnipeg lundi où il prononcera le discours qui donnera le ton à la campagne électorale du parti conservateur.

Un itinéraire détaillé rendu public aujourd'hui par le quartier général du parti conservateur indique que le chef du parti aura de multiples occasions au cours de son voyage dans l'Ouest de saluer la population des villes et villages où son train s'arrêtera.

Le train qui le mènera d'Ottawa à Prince Albert s'arrêtera pendant 10 à 30 minutes aux endroits suivants: Carleton Place, Foleyst, Hornepayne, Longlac et Nankina, dans le no. 1 de l'Ontario; Winnipeg et Rivers, au Manitoba; Melville et Watrous, Sask. Il arrivera à Saskatoon tard vendredi soir.

Samedi matin il poursuivra son voyage par train vers le nord jusqu'à Prince Albert où aura lieu en soirée une assemblée de mise en candidature.

Durant la nuit de samedi à dimanche, M. et Mme Diefenbaker se dirigeront, toujours par train, vers Winnipeg où une assemblée monstre aura lieu lundi soir. Le lendemain le premier ministre et sa suite se rendront à Toronto par la voie des airs.

Non... pas le NPD tel est le cri de la Voix des femmes

OTTAWA (P.C.) — La présidente de la Voix des femmes a annoncé hier que le Nouveau parti démocratique n'obtiendra pas l'appui officiel de cet organisme en vue des élections fédérales en dépit du fait que le NPD soit le seul des quatre partis en lice à s'être prononcé catégoriquement contre l'acceptation par le Canada d'armes nucléaires.

Pourtant, la Voix des femmes partage le même point de vue que le NPD en ce qui a trait à ce problème.

La présidente de la Voix des femmes, Mme Thérèse Casgrain, de Montréal, a précisé que les 7,000 membres de cette association ne partageront pas toutes la même opinion et ce n'est pas à nous de les obliger à gouver la politique du NPD.

L'ex-candidate du NPD, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les membres de la Voix des femmes devront étudier la politique des divers partis pour se faire une opinion.

Prépondérance des armes nucléaires

(Par la Presse Canadienne). Le débat sur les armes nucléaires continue de tenir la vedette de la présente campagne électorale au Canada.

Voici les points saillants de la journée d'hier:

Le sénateur conservateur Gratian O'Leary a déclaré à Hamilton que les missiles Bore sans ogives nucléaires ne valaient rien.

A Penticton, C.G., M. Davie Fulton a déclaré que la question des armes nucléaires était trop sérieuse pour en faire un cheval de bataille électoral.

Le libéral Mitchell Sharp a dit à Edmonton que les efforts en vue de faire de la prochaine élection un plébiscite sur les armes nucléaires ajoutaient une sensibilité inutile au débat.

A Calgary, le chef néo-démocrate M. T.C. Douglas a accusé les chefs des trois autres partis de "lenter de monter les deux côtés de la rue sur la question des armes nucléaires". Le NPD s'oppose à leur acquisition par le Canada.

Au Québec, le chef libéral M. Lester Pearson a accusé le Crédit social d'hypocrisie sur cette question parce que les créditistes disent partout, sauf au Québec, qu'ils veulent des armes nucléaires.

PAS DE DIVISION

M. Robert Thompson, chef créditiste, a dit à Toronto que lui-même et le chef adjoint M. Réal Caouette ne participeraient pas les mêmes idées sur la question, mais que cela ne constituait pas une division au sein du parti. Il a déclaré qu'il fera tout en son pouvoir pour éviter que le Canada devienne une puissance nucléaire.

Green: les Libéraux ont tort

Winnipeg. (P.C.) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Howard Green, a déclaré hier que le Canada ne s'était jamais engagé à accepter des armes nucléaires pour ses divisions de l'OTAN.

M. Green a déclaré que les libéraux avaient tort quand ils prétendaient qu'il y avait de tels engagements.

"Nous sommes le gouvernement et le plus dire qu'il n'y a en aucun engagement".

En juin 1961, rappelle-t-il, M. Diefenbaker a expliqué que le Votodoo serait appelé à jouer un rôle classique.

"Le Canada ne s'est engagé vis-à-vis personne à accepter des armes nucléaires et nous n'avons par conséquent brisé aucun engagement".

M. Green a prédit que les libéraux prendront plusieurs sièges au Québec à cause de leur politique nucléaire.

Plus loin, il a dit que les Canadiens se presentent autour de M. Diefenbaker "qui a été si violemment et injustement attaqué".

Douglas: nous aiderons les cultivateurs

BEAUSEJOUR, Man., (P.C.) — M. T. C. Douglas, chef national du Nouveau parti démocratique, a promis hier soir qu'un gouvernement néo-démocrate aiderait les cultivateurs à former leurs propres entreprises commerciales.

Un fonds de développement des coopératives permettrait aux "cultivateurs de devenir propriétaires et d'opérer des usines d'emballage et de transformation" et de disposer de leurs produits agricoles.

M. Douglas a exposé les grandes lignes du programme de son parti à un congrès de nomination pour le comté de Springfield.

Les usines, propriétés des cultivateurs, travailleraient de concert avec les coopératives, a dit M. Douglas.

Les manutentionnaires de produits agricoles, a-t-il dit, "ont fait fortune" de 1952 à 1961.

Après déduction des impôts, les profits, dans les industries de transformation des aliments et de bréuvage ont augmenté, durant cette période, de \$81,000,000 à \$130,000,000.

La part des cultivateurs du dollar du consommateur pour le bœuf, le porc, les pommes de terre et quelques autres produits, entre 1951 et 1958, a diminué.

C'est ce qui a été révélé par la Commission royale d'enquête Stewart sur l'écart des prix.

Par la même occasion, la ménagère "n'a pas bénéficié" des prix inférieurs versés au cultivateur. Les manutentionnaires ont réalisé les bénéfices.

"Les cultivateurs canadiens retirent une part moins grande de ce que, de nos jours, du dollar du consommateur, qu'il y a dix ans", a dit M. Douglas. Le Nouveau parti démocratique protégera le revenu agricole.

Les Conservateurs

Le Canada ne sera pas désarmé en cas d'urgence - Pas de merci à l'endroit du Crédit Social

Tout en étant contre les armes nucléaires, les Conservateurs ont entamé des discussions avec Washington afin que, advenant une situation urgente, le Canada ait accès aux armes nucléaires de façon à ce qu'il puisse s'en servir de manière efficace.

C'est ce que soulignait hier soir l'hon. Raymond O'Hurley, ministre de la Production et de la Défense. L'hon. Flynn, ainsi que MM. Léon Balcer et O'Hurley rencontraient les journalistes à la suite d'une grande assemblée réunissant les candidats et ex-candidats conservateurs de l'Est de la province, ainsi que les organisateurs du parti. Il va sans dire que cette assemblée avait pour but de déterminer la ligne de conduite, la façon de procéder des Conservateurs de nos régions, dans le cadre de la campagne électorale.

L'hon. Léon Balcer a déclaré que la grande tragédie à l'heure actuelle, consistait en ce que les trois autres partis (libéral, créditiste et démocrate) prêchent des choses différentes suivant qu'ils s'adressent à un auditoire de l'Est ou de l'Ouest.

Si l'on en croit ce qui a été dit lors de la conférence d'hier soir, les Créditistes peuvent s'attendre à une lutte sans merci de la part des Conservateurs. Les personnalités présentes ont déclaré que leur parti n'avait aucune sympathie envers le "parti des démagogues" et que rien n'était plus faux que de prétendre qu'un vote pour le Crédit social est un vote pour Diefenbaker.

L'hon. Jacques Flynn a laissé entendre que, pour sa part, il croyait que la question des armes nucléaires, jouera un grand rôle durant la campagne électorale. Il a ajouté que si les dissensions à ce sujet sont souvent apparentes au sein de son parti, ceci ne veut pas dire pour autant que les Libéraux ne sont pas divisés sur la question, faisant remarquer que le parti de M. Pearson ne fait pas état des dissensions qui le déchirent et qui sont très fortes.

Au sujet du biculturalisme, les représentants du parti conservateur ont émis l'opinion qu'en réalité, le Crédit social avait travaillé très peu pour que ce concept fasse son chemin. Le ministre des Transports a déclaré qu'une enquête à l'actuellement lieu dans le but de déterminer quelle est exactement la participation des Canadiens-Français au sein du Canadian National. Pour sa part, le ministre de la Production et de la Défense a souligné le fait que cinq corporations de la Couronne qui relèvent de son ministère, trois possèdent des présidents de langue française, ce qui est un précédent dans son ministère.

A ce qu'il semble, les Conservateurs sont très peu préoccupés de l'intervention, sous une forme ou sous une autre des Libéraux provinciaux dans la lutte au Québec. M. Balcer a dit qu'il trouvait cela très amusant et que le plus amusant de tous était M. Gérin-Lajoie.

On nous a dit que le hangar "A", récemment incendié, sera reconstruit en entier. Répondant à une question concernant le pont des Trois-Rivières, l'hon. ministre des Transports a révélé que son ministère avait reçu des plans modifiés qui pourront être approuvés. Il a tenu à préciser qu'il avait toujours été en faveur d'un pont entre Ste-Angele et Trois-Rivières, d'un pont "raisonnable". En ce qui concerne la rivière St-Charles, l'hon. Flynn a dit que cette question n'avait plus qu'à attendre la position de la ville de Québec.

Enfin, à une question relative à un programme agricole pour l'Est, on nous a répondu qu'un tel programme avait été élaboré mais que l'opposition l'avait entravé en refusant de l'approuver.

A l'heure actuelle, sept candidats conservateurs ont été choisis pour l'Est de la province, ceci sur un total de trente. Le choix des autres candidats se fera bientôt. Les candidats choisis à date sont MM. Balcer, Paul, Vincent, Belzile, English, Asselin et O'Hurley.

Le premier ministre effectuera trois visites dans la province durant la campagne. La première aura lieu les 11 et 12 mars. M. Noël Dorion, bien qu'invité à assister à l'assemblée d'hier soir, en était absent.

Le R.I.N. pourrait devenir parti politique dimanche prochain

(Par Jean-Claude Picard) Poursuivant ses tournées à travers la province, M. Pierre Bourgeois, réformateur en chef du "R.I.N." — organe officiel du R.I.N. — s'est arrêté hier au soir à Québec, pour exposer, à la section étudiants du R.I.N. de la région de Québec, les grandes lignes de la politique qu'intend suivre le R.I.N. sous qu'il deviendra parti politique. C'est, a-t-il déclaré, ne saurait tarder, car dimanche prochain, les députés régionaux de ce groupement doivent se rassembler à Montréal pour tenir un congrès au cours duquel il sera question de présenter une résolution pour que le R.I.N. devienne parti politique. Celle-ci, a continué l'orateur, tout confiant, sera adoptée par tous les congréganistes.

M. Green a prédit que les libéraux prendront plusieurs sièges au Québec à cause de leur politique nucléaire. Plus loin, il a dit que les Canadiens se presentent autour de M. Diefenbaker "qui a été si violemment et injustement attaqué".

BEAUSEJOUR, Man., (P.C.) — M. T. C. Douglas, chef national du Nouveau parti démocratique, a promis hier soir qu'un gouvernement néo-démocrate aiderait les cultivateurs à former leurs propres entreprises commerciales.

Un fonds de développement des coopératives permettrait aux "cultivateurs de devenir propriétaires et d'opérer des usines d'emballage et de transformation" et de disposer de leurs produits agricoles.

M. Douglas a exposé les grandes lignes du programme de son parti à un congrès de nomination pour le comté de Springfield.

Les usines, propriétés des cultivateurs, travailleraient de concert avec les coopératives, a dit M. Douglas.

Les manutentionnaires de produits agricoles, a-t-il dit, "ont fait fortune" de 1952 à 1961.

Après déduction des impôts, les profits, dans les industries de transformation des aliments et de bréuvage ont augmenté, durant cette période, de \$81,000,000 à \$130,000,000.

La part des cultivateurs du dollar du consommateur pour le bœuf, le porc, les pommes de terre et quelques autres produits, entre 1951 et 1958, a diminué.

C'est ce qui a été révélé par la Commission royale d'enquête Stewart sur l'écart des prix.

Par la même occasion, la ménagère "n'a pas bénéficié" des prix inférieurs versés au cultivateur. Les manutentionnaires ont réalisé les bénéfices.

"Les cultivateurs canadiens retirent une part moins grande de ce que, de nos jours, du dollar du consommateur, qu'il y a dix ans", a dit M. Douglas. Le Nouveau parti démocratique protégera le revenu agricole.

Chez les J. M. C. Chanson et mélodie

Le soprano Monique Linval, le baryton Bernard Demigny et le pianiste Jean-Claude Ambrosini que les Jeunes Musicales de la section de Québec présentaient hier soir, avaient consacré leur programme à trois aspects de l'art vocal: la chanson, la mélodie et l'opérette.

Ces artistes de grande classe ont tour à tour mis leur talent à contribution pour commenter les oeuvres et présenter les compositeurs avant de les interpréter.

Ce fut une joie redoublée pour les auditeurs d'entendre les créations littéraires et musicales après les avoir situés dans le temps... La fraîcheur et la poésie, l'humour ou la drôlerie qui se dégagent des poèmes ont trouvé de fidèles messagers en chacun des chanteurs; l'imagination des compositeurs ne pouvait désirer interprètes plus subtils que le pianiste Jean-Claude Ambrosini. Les fantaisies de Bernard Demigny et la gracieuse Monique Linval. Ces trois artistes forment un trio remarquablement équilibré qui donne à la chanson toute sa saveur; à la mélodie, sa sensibilité; et pétillante avec ardeur à l'enseignement de l'opérette.

Le duo des chats, extrait de l'Enfant et les sortilèges, de Maurice Ravel, a porté l'auditoire au comble de l'admiration et de l'admiration en même temps qu'il clôturait le récital consacré à la chanson et la mélodie où Bernard Demigny out la vedette dans l'Air de Kosma: "La pêche à la baleine" et Monique Linval, notamment dans la chanson de Poulenc: "Le petit garçon bien portant".

A l'enseigne de l'opérette, on s'amuse et l'on oublie momentanément que le soprano a une voix cristalline, le baryton un timbre riche et le pianiste des doigts de virtuose. C'est le thème et le rythme qui l'emportent... Ce fut charmant... ce fut gai... Nous avons fait un bon voyage", dans les pas de Raymond Hahn — Offenbach — Messager — Beyrants, ont mes amis ce fut charmant, et dans la chanson et pour les auditeurs.

Albert de Liège à New-York

NEW YORK (P.A.) — Le prince Albert de Liège, chef d'une mission économique belge aux Etats-Unis et au Canada, est arrivé hier par train, de Washington, pour une visite de trois jours.

compositeurs avant de les interpréter. Ce fut une joie redoublée pour les auditeurs d'entendre les créations littéraires et musicales après les avoir situés dans le temps... La fraîcheur et la poésie, l'humour ou la drôlerie qui se dégagent des poèmes ont trouvé de fidèles messagers en chacun des chanteurs; l'imagination des compositeurs ne pouvait désirer interprètes plus subtils que le pianiste Jean-Claude Ambrosini. Les fantaisies de Bernard Demigny et la gracieuse Monique Linval. Ces trois artistes forment un trio remarquablement équilibré qui donne à la chanson toute sa saveur; à la mélodie, sa sensibilité; et pétillante avec ardeur à l'enseignement de l'opérette.

Le duo des chats, extrait de l'Enfant et les sortilèges, de Maurice Ravel, a porté l'auditoire au comble de l'admiration et de l'admiration en même temps qu'il clôturait le récital consacré à la chanson et la mélodie où Bernard Demigny out la vedette dans l'Air de Kosma: "La pêche à la baleine" et Monique Linval, notamment dans la chanson de Poulenc: "Le petit garçon bien portant".

A l'enseigne de l'opérette, on s'amuse et l'on oublie momentanément que le soprano a une voix cristalline, le baryton un timbre riche et le pianiste des doigts de virtuose. C'est le thème et le rythme qui l'emportent... Ce fut charmant... ce fut gai... Nous avons fait un bon voyage", dans les pas de Raymond Hahn — Offenbach — Messager — Beyrants, ont mes amis ce fut charmant, et dans la chanson et pour les auditeurs.

Le duo des chats, extrait de l'Enfant et les sortilèges, de Maurice Ravel, a porté l'auditoire au comble de l'admiration et de l'admiration en même temps qu'il clôturait le récital consacré à la chanson et la mélodie où Bernard Demigny out la vedette dans l'Air de Kosma: "La pêche à la baleine" et Monique Linval, notamment dans la chanson de Poulenc: "Le petit garçon bien portant".

A l'enseigne de l'opérette, on s'amuse et l'on oublie momentanément que le soprano a une voix cristalline, le baryton un timbre riche et le pianiste des doigts de virtuose. C'est le thème et le rythme qui l'emportent... Ce fut charmant... ce fut gai... Nous avons fait un bon voyage", dans les pas de Raymond Hahn — Offenbach — Messager — Beyrants, ont mes amis ce fut charmant, et dans la chanson et pour les auditeurs.

Appel rejeté

Ottawa. (P.C.) — La Cour Suprême du Canada a rejeté hier un appel logé par la firme Cambrai Construction Incorporée, de Québec, contre un jugement rendu le 2 novembre 1961, par la Cour d'appel du Québec.

Appel rejeté

Ottawa. (P.C.) — La Cour Suprême du Canada a rejeté hier un appel logé par la firme Cambrai Construction Incorporée, de Québec, contre un jugement rendu le 2 novembre 1961, par la Cour d'appel du Québec.

Le rejet de l'appel signifie que l'hôpital St-Ambroise, de Québec, devra verser à Cambrai Construction la somme de \$5,000, et les intérêts encourus en dédommagement pour bris de contrat.



● C'est avec nostalgie que les Québécois ont dit adieu au Bonhomme et au Carnaval. Un peu partout, on a voulu fêter une dernière fois cet aimable personnage avant sa longue absence. C'est ainsi que les élèves du couvent des Sts-

Martyrs ont organisé une fête à l'occasion de la dernière journée du Carnaval; comme le Bonhomme était bien occupé, elles ont rendu hommage à son "représentant", que l'on aperçoit sur la photo. On remarque en sa compagnie, dans

l'ordre habituel, Thérèse Paquet, Murielle Vachon, Lise Leclerc, Micheline Lussier, Monique Drouin, Denise Cloutier et Suzanne Demers. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec - T.É. 522-2555
AVIS: Bureau fermé le samedi après-midi.

Docteur Remy Beaulieu o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél.: 524-2413
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous.
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

Action sportive

CE QUE J'EN PENSE

CELUI QUI PAIE

PITTSBURGH, Penn. — Un grand reproche qu'on fait au baseball aujourd'hui est que le client payant en sait moins sur une partie que celui qui regarde la joute à la télévision...

UN RETARD CALCULE

Le combat Liston-Patterson sera retardé du 4 au 10 avril à Miami. La raison officielle: le champion s'est blessé en faisant semblant de jouer au golf pour des photographes...

LES EQUIPES D'ETOILES

La première page de l'édition américaine du Hockey News est habituellement rédigée en grande partie par Charley Barton, de Buffalo. Dans la dernière livraison, il vante les mérites d'Ian Cushman...

L'ANECDOTE DU JOUR

Sur la liste des visiteurs de la Maison Blanche, à Washington, le président Kennedy remarqua le nom des fameux Celtics de Boston. Comme le président vient de la même région que les champions de la National Basketball Association...

ICI ET LA

Mickey Mantle est devenu le 5e joueur de l'histoire à signer pour \$100,000. Les autres sont Joe Dimaggio, Ted Williams, Stan Musial et Willie Mays. Il faut dire toutefois que le salaire de Babe Ruth avait une valeur supérieure à l'époque, sans inflon et sans inflation...

Le Rouge et Or en lice à Hamilton en finale du hockey Québec et Ontario

Les porte-couleurs du Rouge et Or de l'Université Laval, champions de la section Est de l'Q.O.A.A., se sont embarqués à bord du train, hier soir en direction d'Hamilton, où ils vont disputer aux Marlies de l'Université McMaster...

ARENA O.T.J. LIGUE JUNIOR "B" Programme Double Semi-Finale Ce soir, à 7 h 30

COLISEE PATINAGE CE SOIR 8 à 10 heures Plineuses et patineuses 50¢ (Au-dessus de 16 ans) SPECTATEURS - SEULS LOGES ADULTES ET ENFANTS 25¢ (Taxe et charge de service incl.)

LES AS DECROCHENT UNE NULLE DE 1-1 A PITTSBURGH

Jean-Marie Cossette obtient le but égalisateur et le cerbère Charlie Hodge est brillant



Le rugby est un sport en vogue outre-mer



Comme le témoigne cette photo, les mêlées sont aussi nombreuses que dans notre football américain. Mais, elles sont pas moins dangereuses en raison de l'équipement léger que ces athlètes sont tenus de porter.

PITTSBURGH, PENN. — Une partie nulle de 1-1 a été très bienvenue par les As de Québec au Centre civique de Pittsburgh, hier soir. Tout d'abord ce point peut s'avérer très important à la fin de la saison puisque les As ne peuvent se permettre une égalité avec Springfield qui aurait alors plus de victoires.

Première période Charley Hodge a été ébranlé dans la pratique avec la partie lorsqu'il a été atteint au haut du masque par un lancer qui fit un mauvais bond. Il montra dès la première période qu'il était complètement remis en bloquant 14 lancers contre 6.

Le jeu fut rude à plusieurs reprises et une guerre personnelle sembla éclater dès le début de la rencontre entre Skippy Burchell et Roger Lafrénère. Le premier alla au cachot à la 3e minute et le second à la 10e.

La période se termina alors que Glover était au cachot pour les Hornets.

Deuxième période Les Hornets commencèrent dangereusement et Hodge dut sauver contre Glover puis contre Stasiuk, Ménard et Martin furent punis simultanément et quand Black les suivit au cachot, les As durent jouer à 3 contre 4 durant 25 secondes.

Troisième période Le premier but de la rencontre fut réussi par Eddie Joyal avec un magnifique revers de 15 pieds dans le coin inférieur à la droite de Hodge. Les As attaquent furieusement après ce but, mais Rignin fut solide contre Black, puis Labadie.

C'est finalement Jean-Marie Cossette qui permit l'égalité avec un revers volé de 20 pieds sur des jeux de Harper et Harvey. Rignin sauva à nouveau contre Sutherland. Des punitions à Gary et Lafrénère n'apportèrent aucun changement au pointage.

Supplémentaire Les Hornets eurent un avantage de 13 à 5 dans les lancers à la supplémentation, mais cette supériorité vint d'une punition à Frank Martin ou Pittsburgh harcela la forteresse de Hodge. Rignin eut ses meilleurs arrêts contre Ron Attwell à deux reprises.

Sommaire Première période: Aucun but; Burchell, 1:27; Lafrénère, 10:04; Glover, 19:23. Deuxième période: Aucun but. Punitons: Martin et Ménard, 8:39; Black, 7:14; Morrison, 10:31; Gray, 12:22; Odrowski, 15:29; Ménard, 18:19; Balfour, 18:33.

Période supplémentaire: Aucun but. Punitons: Martin, 1:47. ARRÊTÉS: 14 11 7 13-45; Hodge 6 6 12 9-32; Rignin 6 6 12 9-32.

Terry venait de sauter sur la patinoire quand Odrowski le fit trébucher. Rignin devait

La C.A.H.A. oblige ses membres à payer pour une revue EDMONTON (P.C.) — John Gattens, secrétaire du Club athlétique Maple Leaf, a révélé hier que la CAHA avait obligé son association à payer un abonnement au magazine de la CAHA si elle voulait participer aux séries éliminatoires de fin de saison.

BOXE LOS ANGELES. — Jose Lopez, 118 livres, du Mexique, a défait par k.o. Manuel Tarazona, 120 livres, du Mexique, en huit rondes.

WORCESTER, Mass. — Larry Carney, 160 livres, de Lowell, Mass., a défait aux points Tom Tucker, 165 livres, de Valhalla, N.Y., en 8 rondes.

London. — Johnny Halafih, Tonga, a défait par K.O. Joe Louis, Nigéria, en six rondes.

San Antonio, Texas. — Jorge Baby Salazar, 118, Mexique, a défait par K.O. Oscar German, 117, Muskegon, Michigan, en neuf rondes.

Le costume fait l'homme Q. — Je dois bientôt me procurer un paletot de printemps. Me conseillez-vous de le choisir de teinte claire ou foncée. A quelle longueur seront-ils portés cette année? Sportif.

R. — Nul ne peut, mieux que vous-même, décider du pardessus qui répondra avantageusement à vos besoins personnels. Le choix du vêtement sera donc fonction de la propre manière de vivre de chacun, si bien entendu, on ne peut se payer le luxe de posséder le costume approprié à chaque occasion. Si dans votre cas vous devez n'avoir qu'un seul pardessus de printemps vous déciderez librement du choix du modèle sport, de toilette ou d'affaires, car la mode prévoit un vêtement pour chacune de ces fins.

Pour vous guider nous donnerons les grandes lignes de la nouveauté en pardessus pour le printemps qui s'annonce. D'abord pour les sorties du soir, autres que sportives, l'homme élégant revêtira un pardessus de forme droite à trois boutons de teinte plutôt sombre. Ce qui caractérise les nouveaux modèles dans ce domaine c'est la ligne plus étroite que celle des années passées. Il se porte encore très court, (ne doit pas dépasser le bas du genou). On le confectionne dans des tissus légers à patron chevronné ou petits points dit "bird eyes" sans oublier l'uni. Les poches sont passe-poilées ou à rabats. Le boutonage sous patte bien que toujours de mise semble en voie de disparition. Pour les affaires ou le voyage, la préférence reste à la forme classique qui est droite sans ceinture à la taille. Nos remarques aussi beaucoup de styles semi-raglan. C'est-à-dire que le devant présente une emmanchure coupée tandis que le dos a un effet de raglan avec l'ampleur que l'on connaît. Les beaux gris moyens unis ou à petits dessins auront incontestablement la préférence.

Pour le sport, on verra dans des teintes très pâles, des dessins Prince de Galles, grands carreaux, diagonales, le plus souvent en coup de noir et blanc. Le style tenant la vedette est à coup sur le "Surrey" du fait de ses grandes innovations. Il se caractérise par une ampleur modérée, martingale plongeante en une ou plusieurs pièces, deux parements "tempête" à la poitrine, boutons contrastants. On le porte très court. Dans bien des cas, au-dessus du genou. Il donne une allure de jeunesse et de gaieté sans égale.

Si votre pseudonyme est le reflet de votre personnalité, nous croyons que ce dernier modèle recueillera tous vos suffrages. Adresses toute demande relative à ce courrier à 1 Journal L'ACTION PLACE JEAN-TALON, Québec. (99)

Finale de boxe chez les militaires

(Par L.-A. FRENETTE)

Les finales de boxe en vue de former l'équipe qui défendra les couleurs de la province de Québec dans les futurs championnats de boxe de l'Armée canadienne en mars, se dérouleront ce soir au camp Valcartier où déjà les semi-finales et même quelques finales se sont déroulées hier au Centre Sportif des militaires sous la présidence du colonel Bernard-J. J. Guimond.

Chez les mi-moyens (147 lbs), J.-R. DeGrâce du 1er B. du 22e Régiment a défait par décision unanime J.-L.-J. Gallant du 3e B. du 22e Régiment. J.-D.-Y. Jubeau du 1er B. du 22e Régiment a obtenu la décision partagée sur J.-F.-N. Leduc du 2e B. du 22e Régiment.

Dans la classe super welter (156 lbs), J.-R. Godin du 1er B. du 22e Régiment a gagné par mise hors de combat technique la 2e ronde sur J.-N.-Y. Lapointe du 2e B. du 22e Régiment. Le caporal J.-E.-R. Latelle du Dépot du 22e Régiment a gagné par décision partagée sur J.-P.-T. Louprier du 1er B. du 22e Régiment.

Dans une autre finale de la classe super welter (156 lbs), C.-R. Dupuis du 1er B. du 22e Régiment a mérité le championnat à la 2e ronde par mise hors de combat technique sur le signaleur J.-J.-S. Sabourin du 6e escadron des transmissions.

584 finalistes aux Cours populaires de ski

8e grand concours annuel de classement des jeunes skieurs dimanche prochain aux Plaines Bonspiel des Femmes de carrière au club de curling Québec

Dimanche après-midi, le 3 mars, à l'endroit habituel du Parc des Champs de Batailles, la Société des Cours populaires de Ski présentera son 8e grand concours annuel de slalom en vue de classer les 584 enfants qui ont suivi régulièrement les leçons de ski de la Société au cours de l'hiver. Les cinquante moniteurs bénévoles de la Société seront tous présents pour prêter main-forte à l'organisation du concours que dirigera M. Rodolphe Rolland, président actuel de la Société des Cours Populaires de Ski.

Les 584 finalistes seront groupés en cinq classes pour le concours de slalom de dimanche, à savoir: 54 dans la classe "A"; 90 dans "B"; 130 dans "C"; 188 dans "D" des filles et 122 dans "D" des garçons. Chaque enfant aura reçu par le courrier une feuille d'instructions et un coupon sur lequel sont indiqués la classe à laquelle il appartient ainsi que le rang de son départ tiré au sort.

Si le mauvais temps empêchait la tenue du concours dimanche le 3 mars, il serait reporté au dimanche suivant. Les enfants voudront bien surveiller les annonces provenant des postes de radio, tel que mentionné dans la feuille d'instructions. Les enfants voudront bien se rappeler aussi que les cours du samedi n'auront pas lieu la veille du concours tandis que les élèves des parcs de Sillery voudront bien noter l'heure à laquelle l'autobus Fournier passera les prendre dimanche: Parc St-Stephen à 12:45; Parc Ross à 12:55; Parc des Falaises à 1:05 et parc St-Charles-Garnier à 1:15. Le retour de ces enfants s'effectuera en partance du Manège militaire, après la distribution des prix, soit entre 5 et 5 h. 30.

En plus des quelque 300 prix qui seront distribués aux enfants immédiatement après le concours au Manège militaire, chaque concurrent recevra un cadeau-souvenir de la Société, grâce à la générosité des parents des élèves et des amis de la Société que la direction invite avec empressement à assister au concours et à la distribution des prix au Manège militaire.

substitut. A la défense, Gérard Guy et Jean Prud'Hommeaux vont former un duo, tandis que Bernard Roy et Gratien Guimond seront employés ensemble, avec Guy Lebanc comme substitut. A l'avant, Raymond Cadieux, Romain Chrétien, Gilles Veillette, José Michaud, Jean-Guy Boisvert, Claude St-Marie, Marcellin Tremblay, Jean Roy, Réjean Côté et Michel Roy seront les joueurs-chefs. Jean-Paul Poulin aura sa disposition pour cette importante série de hockey inter-universitaire.

Tous les joueurs, à l'exception de Claude Duguay, qui soigne encore un poignet fracturé, seront à l'oeuvre pour cette importante série de ce soir et samedi après-midi. Maurice Grenier sera dans les filets avec Gérard Leroux comme

Reprise du détail à la ligue Junior "B"

(Par L.-A. FRENETTE)

L'élimination dans la Ligue de hockey junior "B" Québec Métropolitain reprendra ce soir à l'Aréna après avoir été suspendue pendant plus d'une semaine en raison du tournoi international de hockey Peewee. A 7 h. 30, les As d'Adjudant Côté qui ont annulé leur série 1 à 1 avec le Montmorency au cours de la dernière joute écourtée à cause d'une bagarre, seront protégés pour la troisième partie avec leurs rivaux dans la semi-finale de 4 ans 7. On sait que des amateurs avaient envahi la patinoire sans raison apparente pour s'attaquer aux protégés de l'instructeur Côté, armés de bâton de hockey.

Dans la seconde joute au programme, le Beauport qui détient les devants 2 à 0 sur le Ste-Foy après deux rencontres fort serrées, tentera de s'approcher d'une place en finale en remportant un troisième gain d'affilié. Par contre, le pilote Gerry McNeil aura encore tout son monde et complètera beaucoup sur son cerbère Léon Alaïa pour arrêter les flans des élèves de Rosaire Johnson qui sera renforcé par l'addition de Marcel St-Hilaire pour protéger le gardien Jacques Audy.

Dans le camp des As, il manquera Gilbert Lagueux et Georges MacKay. Pour le Montmorency, on ne prévoit aucun changement et on peut s'attendre à un beau duel de cerbères entre Jean-René Grenier du club de la Côte de Beauport et Jean-Guy Ruest des As.

On avise les amateurs qu'il n'y aura aucune passe de sortie entre les périodes ou les deux joutes de sorte qu'il faudra payer deux fois si l'on veut absolument quitter l'Aréna et y revenir. Si un groupe de partisans se permet de faire des frasques en dépit du renforcement de la force constabulaire, toute rencontre sera arrêtée et la victoire accordée à l'équipe molestée. Il est entendu que toutes les joutes de détail sont à finir. Ainsi, contrairement à la saison régulière, il y aura des périodes supplémentaires.

Le Costume fait l'homme par Felletier

CHRONIQUE DE QUILLES, PAGE 13

"LA RUE DU TRESOR" sur les ondes de 1290 ckey QUEBEC

Le Rouge et Or en lice à Hamilton en finale du hockey Québec et Ontario

ARENA O.T.J. LIGUE JUNIOR "B" Programme Double Semi-Finale Ce soir, à 7 h 30

COLISEE PATINAGE CE SOIR 8 à 10 heures Plineuses et patineuses 50¢ (Au-dessus de 16 ans) SPECTATEURS - SEULS LOGES ADULTES ET ENFANTS 25¢ (Taxe et charge de service incl.)

Nageuses en lice au championnat canadien



Les nageuses québécoises expérimentées dans la nage synchronisée ont quitté Québec pour Vancouver hier matin où se dérouleront les championnats canadiens, suivis des essais pour former l'équipe canadienne qui participera aux Jeux Pan-Américains au Brésil en avril. De haut en bas: Mille M. St-Pierre, S. Bouchard, M. Verreault, S. Tallon, L. Bédard, M. Malenfant, Sandra Marks et l'institutrice Suzanne Eon.

LES CITADELLES SONT CHAMPIONS

Hershey administre une râclée de 12-4 aux Barons de Cleveland

HERSHEY (P.A.) — Cleland Mortonson a compté quatre buts et Pete Conacher a réussi le tour du chapeau, hier soir, alors que les Bears de Hershey ont écrasé les Barons de Cleveland 12-4. Les vainqueurs sont ainsi montés en première place de la section Est de la L.A.H. Les locaux ont compté quatre buts à la fin de la première période. Willie Marshall, qui a fourni quatre aides en plus d'un but, s'est assuré le premier rang chez les compteurs. Les autres compteurs furent Yves Locas, Mike Mahoney, Dick Meissner et Les Duff, tandis que ceux des Barons étaient Hank Ciesla, Fred Hiltz, Carl Stearns et Jim Mikrol.

Table with 2 columns: Team/Player and Score. Includes sections for Cleveland 4 - Hershey, 12 and MONTREAL-NORD 10 ST-RVACINTHE 9.

BOXE

Sacramento, Calif. — Joey Lopes, 137 1-3, Sacramento, a défit aux points Henry Barrera, 138 1-2, San Francisco, en 10 rounds. New-York — Janny Mangiapane, 151, New-York, a défit aux points Jose Stonewall Baddilo, 153 1/2, Porto-Rico, en 10 rounds. Beaumont, Texas. — Mickey Brown, 160, Houston, Texas, a défit aux points Alonzo Harris, 160, Oklahoma City, Oklahoma, en 10 rounds. Oakland, Calif. — Mel Ferguson, 148, Los Angeles, a défit par K.O. Charlie Shipes, 145, Oakland, en sept rounds. LONDRES, (P.A.) — Brian Curvis de Galles a envoyé hier soir au plancher l'aspirant Tony Smith de Grande-Bretagne et a conservé son championnat mi-moyen britannique par mise hors de combat technique au 10e round d'un match qui devait en comporter 15. Curvis pesait 145 livres, et Smith 144. Curvis envisage maintenant un combat pour le championnat mondial contre Emile Griffith de New-York, à Cardiff, Galles, en fin de mai ou en juin.

CE SOIR

Le calendrier de la Ligue de hockey Junior "A" Provinciale tire à sa fin puisque les activités s'éteindront vendredi soir le 8 mars prochain, pour ainsi compléter une écoulée de 50 parties pour chacun des six clubs du circuit René Lemyre. Pour leur part, les Cits auront une dure semaine sur les bras, avec quatre parties en quatre jours. Ce soir, ils se rendront à St-Hyacinthe. Les autres matches auront lieu au Colisée local. La première partie aura lieu vendredi soir avec comme visiteur le Shawinigan. Samedi après-midi, à 2 h. 30, Montréal-Nord sera ici, puis dimanche après-midi, ce sera Victoriaville qui sera dans nos murs. La joute contre Montréal-Nord est celle qui fut contremandée, dimanche le 27 janvier dernier, à la suite de la mauvaise température qui avait balayé toute la province. Il sera intéressant de suivre, au cours des prochaines joutes, les francs-tireurs locaux dont plusieurs détiennent les premières places du circuit. Pour sa part, René Drolet a battu son record de points, dimanche dernier, contre Trois-Rivières. Il a présentement 50 buts et 51 aides, pour un total de 101 points. L'an passé, sa fiche fut de 49 buts et autant d'assistances. André Lacroix, qui peut devenir un choix unanime pour la meilleure recrue du circuit, connaît une saison exceptionnelle à sa première année, avec 45 buts et 48 aides, pour 93 points. Si André n'a pas de malchance, il devrait atteindre les 100 points. Jean-Claude Levesque, qui connaît sa meilleure saison dans l'uniforme des Cits, vient au troisième rang avec 36 buts et 55 aides, pour 91 points. Ce dernier domine le club pour le plus d'assistances. SOMMAIRE Première période 1-Victoriaville, Marchand (Beauchemin, Guibault) 2-41 2-Victoriaville, Hurtubise (Desjardins, Tremblay) 12-58 Puntions: Desjardins, 12:58; Beauchemin, 16:30; Levesque, 16:32. Deuxième période 3-Trois-Rivières, Harvey (Lafleur) 6:17 4-Trois-Rivières, Sauvageau (Toussaint) 8:21 5-Trois-Rivières, Thibault (Desjardins) 12:12 Aucune punition.

LES LEAFS SECOUENT CHICAGO 6-3

Frank Mahovich participe à 4 buts et une barre éclate à la 2e TORONTO (P.C.) — Frank Mahovich, effectuant un retour après une absence d'une joute, a compté un but et fourni trois aides, hier soir, alors que les Leafs de Toronto ont triomphé des Hawks de Chicago par 6-3 dans une partie de la L.N.H. marquée d'un fracas au deuxième engagement. Ron Stewart a contribué deux buts à la victoire des locaux, ce qui leur a permis de devancer les Canadiens en deuxième place du circuit, à sept points de Chicago.

Table with 2 columns: Team/Player and Score. Includes sections for Toronto 6 - Chicago 3 and MONTREAL-NORD 10 ST-RVACINTHE 9.



MAHOVLICH Dick Duff, Tim Horton et Bob Pulford complètent le total du Toronto, tandis que Eric Nesterenko, Murray Bal-

four et Stan Mikita réussissent les buts des visiteurs. Le fracas éclate entre Reggie Fleming, des Hawks, et Kent Douglas, des Leafs. Ils s'épourent d'abord de minutes par circling. Puis Douglas frappa Fleming de ses poings à l'entrée de ce dernier au pénitencier. Les deux joueurs continuèrent à se battre sur le banc de punitions, ce qui leur mérita une mauvaise conduite. De retour au jeu, les deux belligérants en vinrent encore aux coups et furent chassés de la partie. Le tout leur coûtera \$75 chacun. Fleming s'était attiré une majeure au début de la période médiane en raison d'une bataille avec Bobby Baun, qui écopa également d'une majeure.

Dans l'Américaine

Table with 3 columns: Team/Player, Points, and Goals. Includes sections for Meilleurs compteurs (24 février) and LES GARDIENS DE BUTS Moy.

BASEBALL

LAKELAND, Floride. — (P. A.) — Rocky Colavito semblait prêt à demeurer éviscéré, hier, quand son coéquipier Norm Cash était à la veille d'en venir à une entente avec les Tigers de Détroit. Par ailleurs, on attend toujours l'arrivée de Chico Fernandez au camp. ST-PETERSBURG, Flo. — (P. A.) — Stan Musial, George Altman, Charley James et Ken Boyer sont arrivés au camp des Cardinals de St-Louis, hier, pratiquement une semaine avant le temps prévu. Seuls, Minnie, Minoos et Carl Sawatski n'ont pas encore accepté les conditions de l'équipe. WEST PALM BEACH, Flo. — (P. A.) — Un lanceur à bon d'un \$100,000, ayant moins d'un an d'expérience dans le baseball professionnel, sera peut-être la seule recrue à demeurer avec les Braves de Milwaukee cette saison. Il s'agit de Dan Schneider, un gaucher de l'Université d'Arizona en 1962, que le pilote Bobby Bragan croit prêt pour les majeures.

C.T.R. en avant 2-0 sur le Roger Landry en finale juvénile

Le Canadian Tire and Repairs a triomphé du Roger Landry au compte de 4-1 dans la deuxième joute de la finale 3 de 5 de la ligue de hockey Juvenile, disputée hier à l'aréna du parc Victoria. A la suite de ce gain, le C.T.R. porte son avance à 2-0 dans la série et la prochaine rencontre aura lieu dimanche soir à 7 h. 30 à l'Aréna. Benoît Massicotte et Rénéal Toupin avec 2 buts chacune ont conduit le C.T.R. à la victoire tandis que Gilbert D'Auteuil a marqué l'unique but des perdants.

BOXE

Paterson, N.J. — Don McAtcer, 181, Paterson, a défit aux points Dusty Rhodes, 152, New York, en huit rounds. Stockton, Californie — Rey Asis, 119 1-2, Stockton, a défit aux points Manny Linson, 119 3-4, Mexique, en 10 rounds.

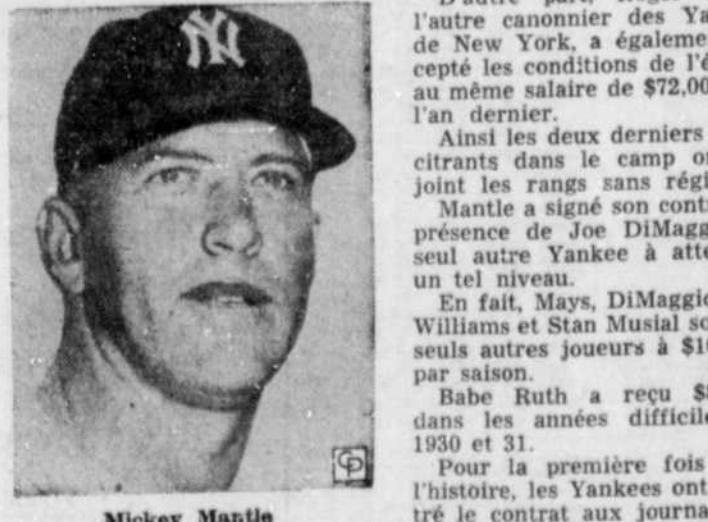
Grand espoir canadien absent des championnats mondiaux de patinage

(Par PC de Reuters P.A.) CORTINA D'AMEZZO, Italie — Les championnats mondiaux de patinage artistiques débutent ici aujourd'hui, mais le meilleur du Canada, composé de Debbi Wilkes et Guy Ravell, ne pourra y participer. Un accident bizarre, dont Mlle Wilkes a été victime lundi dernier, a forcé le duo à se retirer de la compétition hier soir et a ainsi mis fin à ses espoirs d'ajouter le championnat mondial à ceux du Canada et de l'Amérique du Nord. Mlle Wilkes a subi une commotion cérébrale lorsque son partenaire l'a échappé sur la glace au cours d'une séance d'entraînement. Deux autres paires canadiennes participent au tournoi, mais elles semblent avoir obtenu de piètres positions de départ, soit les 1è et 2e places. Il s'agit de Linda Ann Ward et Neil Carpenter, de Galt, et de Gertrude Desjardins et Maurice Lafrance, de Toronto. Les duos russes et allemands sont maintenant les favoris dans cette compétition, qui sera décidée dès ce soir. AUTRES TOURNOIS D'autre part, les championnats masculins en simple et ceux de danse sur glace débutent également aujourd'hui. Don McPherson, de Stratford, Ont., est le meilleur espoir canadien dans les simples.

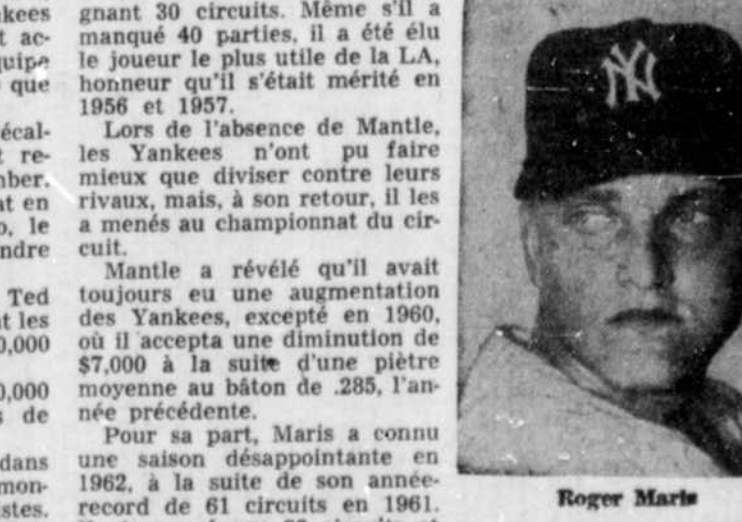
Potins à la Nationale

Comme c'est un peu le cas tous les ans, les compteurs de la ligue Nationale ont leurs clubs préférés, c'est-à-dire les clubs où ils jouent. Les Leafs de Toronto ont compté 71 buts contre les 70 enregistrés sur leur patinoire du Garden de Toronto. Les Rangers de New York et les Bruins de Boston ont compté 66 buts sur la patinoire de leurs rivaux, tandis qu'ils se sont contentés de 62 buts sur leur glace du Garden de Boston. C'est le Canadien qui a le plus impressionné chez lui avec 21 buts de plus que sur la route, soit 80 contre 59. Le Detroit, lui, a compté 18 buts de plus à l'Olympia que sur les patinoires rivales avec respectivement 63 et 45 buts, tandis que le Chicago a compté 10 buts de plus sur sa patinoire du Stadium de Chicago avec 68 buts chez lui et 58 buts dans ses joutes jouées à l'étranger. HOWE 7 COMPTE DEUX BUTS PAR JOUTE CINQ FOIS Le fameux compteur et ailier droit des Red Wings de Détroit, Gordie Howe, a compté deux buts dans une même joute à cinq reprises différentes déjà cette saison, soit du début de la campagne au 23 janvier dernier inclusivement. Le brillant Gordie n'a pu réussir encore un Tour du Chapeau — soit trois buts dans une même joute — mais il a enfilé deux buts dans une même joute à deux reprises contre Boston et il a réussi le même exploit une fois chacun contre les Leafs, les Canadiens et les Rangers. MAHOVLICH ET MACDONALD ONT COMPTE DEUX BUTS PAR JOUTE FOIS Les deux solides compteurs des Leafs de Toronto et des Red Wings de Détroit, Frank Mahovich et Parker MacDonald ont tous deux réussi à compter deux buts au cours d'une joute à quatre reprises depuis le début de la saison. Mahovich, lui, a réussi l'exploit pas moins de trois fois contre les Bruins de Boston et une autre fois contre le Canadien. MacDonald, lui, a réussi son tour de force contre deux clubs différents, les très adroits ailiers gauches des Wings a en effet compté deux buts dans une même joute contre le Canadien, le Toronto, le Chicago et le New York.

Mickey Mantle accepte un contrat de \$100,000. pour la saison 1963



Mickey Mantle FORT LAUDERDALE, Flo. (P.A.) — Mickey Mantle a joint le club des \$100,000 hier, niveau que, seul, Willie Mays partage avec lui chez les joueurs actifs. Don Hoak n'aime pas le no 7 expliqué pourquoi il ne tenait pas au no 7. Il a rappelé que, il y a 14 ans, à sa première saison avec Greenville, de la ligue Sally, il avait hérité du no 7. Il avait alors subi une blessure à la jambe nécessitant 30 points de suture, subi deux fractures aux doigts et été frappé trois fois à la tête par les lanceurs, tout en affichant une piétre moyenne de .231 au bâton. Puis, en 1955, avec les Cubs de Chicago, le no 7 lui a fait connaître la pire saison de sa carrière avec une moyenne de .215. Aussi, il s'était juré de ne jamais endosser cet uniforme à l'avenir. Hoak affichait le no 12 à Cincinnati et Pittsburgh, arboré par Cookie Rojas, des Phillies, cette saison. Toutefois, il hésitera du no désiré au début de la saison et se contenta présentement du no 19 à l'entraînement, tout en insistant qu'il n'est pas superstitieux, Hoak 3 CLEARWATER, Floride (P. A.) — Sept est peut-être un numéro chanceux pour la plupart, mais non pour Don Hoak, le nouveau joueur de troisième but des Phillies de Philadelphie. En effet, l'ex-Pirate de Pittsburgh aimait mieux afficher le no 13, garder un chat noir dans l'abri des joueurs et marcher sous une échelle en se rendant à son poste. On a présenté le nouvel uniforme à Hoak lors d'un programme télévisé de Pittsburgh le mois dernier, mais lorsqu'il a aperçu le no 7, il n'a pas semblé des plus heureux. En fait, il s'est emparé d'un téléphone et a demandé à l'entraîneur des Phillies s'il s'était trompé d'uniforme à son endroit. Devant la réponse négative de ce dernier, Hoak a accroché le récepteur. Tout en spéculant qu'il n'était pas superstitieux, Hoak 3



Roger Maris ne de 321 en 1962, tout en comptant 30 circuits. Même s'il a manqué 40 parties, il a été élu le joueur le plus utile de la L.A., honneur qu'il s'était mérité en 1956 et 1957. Lors de l'absence de Mantle, les Yankees n'ont pu faire mieux que diviser entre leurs rivaux, mais, à son retour, il les a menés au championnat du circuit. Mantle a révélé qu'il avait toujours eu une augmentation des Yankees, excepté en 1960, où il accepta une diminution de \$7,000 à la suite d'une piétre moyenne au bâton de .285, l'année précédente. Pour sa part, Maris a connu une saison décevante en 1962, à la suite de son antécédent de 61 circuits en 1961. Il n'a gagné que 33 circuits et a affiché une moyenne de .256. Aussi, on s'attendait qu'il soit obligé d'accepter une diminution, mais les Yankees lui ont offert le même salaire. DECLARATION La direction new-yorkaise espère obtenir d'autres bonnes années de Mantle. Elle s'est dite heureuse de lui donner \$100,000, tout en espérant que d'autres Yankees pourront se mériter une telle somme dans l'avenir. Enfin, elle a rappelé que Mantle s'était attiré l'admiration de tout le monde en évoluant malgré des blessures sérieuses. En plus de révéler son espoir d'évoluer pendant cinq autres années et plus, Mantle croit que les Yankees possèdent encore une équipe de champion, qui répètera cette année.

Club de voitures de sport Cerf

Le Club de voitures de sport "Cerf de Québec" tiendra son concours de slalom (spin test) dimanche, à 14 h. 15 au Centre St-Pascal dans les trois classes. Pour des raisons de sécurité, il n'y aura pas de pratique individuelle mais une reconnaissance du parcours en cortège à 1 h. Quatre épreuves seront à l'affiche dont les trois dernières chronométrées, la première servant de seule et unique pratique. L'organisateur est François Gagnon.

Compteurs des Citadelles

Table with 3 columns: Player Name, Points, and Goals. Lists players like Drolet, Lacroix, Lapage, etc.

Activités au Colisée

Calendrier des activités au Colisée durant le mois de mars: 1 vendredi à 8 h. 15 p.m., Shawinigan vs Citadelles. 2 samedi, à 8 h. 30 p.m., Montréal-Nord vs Citadelles. 3 dimanche, à 2 h. 15 p.m., Victoriaville vs Citadelles. 4 dimanche soir, à 8 h., patinage. 5 mardi soir, à 8 h., Buffalo vs As. 7 jeudi soir, à 8 h., patinage. 8 vendredi soir, à 8 h. 15, St-Hyacinthe vs Citadelles. 10 dimanche, à 2 h. 15 p.m., série semi-finale Junior A. 11 dimanche, à 7 h. 30 p.m., Pittsburgh vs As. 12 mardi, à 8 heures, Pittsburgh vs As. 14 jeudi, à 8 h. 15 p.m., semi-finale Junior A. 15 lundi soir, à 8 h. 15, semi-finale Junior A. 16 mardi soir, à 8 heures, Cleveland vs As. 21 jeudi, si nécessaire, à 8 h. 15 p.m., semi-finale Junior A (ou patinage). 24 dimanche après-midi, à 2 h. 15, Rochester vs As. 25 dimanche soir, à 8 heures, Rochester vs As. 27 mercredi soir, à 8 h. 15, finale Junior A. 28 jeudi soir, à 8 heures patinage.

Miche Perreault à Rochester

BOSTON. — (P. C.) — Les Bruins de Boston de la ligue Nationale ont annoncé hier soir, que Robert Perreault avait été prêt aux Américains de Rochester, sujet à un rappel immédiat. Perreault, qui a déjà joué avec les équipes de Providence, Hershey et Rochester dans la ligue Américaine a été obtenu des Bears de Hershey par les Bruins l'automne dernier. Il a déjà eu des essais avec les Wings de Detroit et les Canadiens de Montréal dans la L.N.H.

Lynn Patrick favorise une section Ouest de la LNH

VANCOUVER. — (P. C.) — Lynn Patrick est d'avis que la côte Ouest est prête à supporter une ligue majeure de hockey et aimerait voir la LNH former une section Ouest. Le gérant général des Bruins de Boston croit que Vancouver pourrait faire partie d'un tel circuit à moins de bâtir une nouvelle patinoire. En tournée de dépistage ici, Patrick a révélé qu'une alternative à considérer serait la formation d'une ligue majeure sur la côte Ouest mais, pour sa part, il aimerait mieux que la section Ouest de la LNH, ce qui donnerait un caractère plus national au circuit. Patrick est d'opinion que San Francisco et Los Angeles sont mûres pour le hockey majeur, tandis que Portland et Seattle seraient des additions logiques. Enfin, Patrick est d'avis que l'expansion de la LNH reposera sur un contrat de TV nationale, car c'est là le seul moyen de faire de l'argent.

Toronto...

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Reports à la Bourse

Micron River Mines Limited a avis la Bourse Canadienne...

HEURE DES QUILLES

Le quilleur montréalais Albert Good a joué brillamment une partie de 287 dimanches...

Triple de la semaine

Pour la quatrième fois en 12 semaines, un même quilleur de la région de Québec a réussi l'un des trois plus hauts triples...

Des parties de 300, 299 et un triple de 803 à St-Emile

Lucien (La Pipe) CLOUTIER, un simple de 300 à la salle de quilles Barbeau de St-Emile...

Les sports chez les jeunes

L'étoile de la natation Madeleine Sévigny et l'haltérophile de 17 ans Pierre St-Jean...

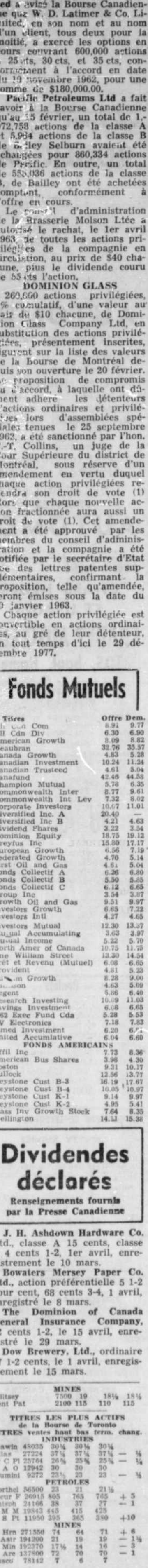
Quilles des Postes

En tête des 70 collégiens canadiens choisis la semaine dernière par la Ligue de Football du Canada...

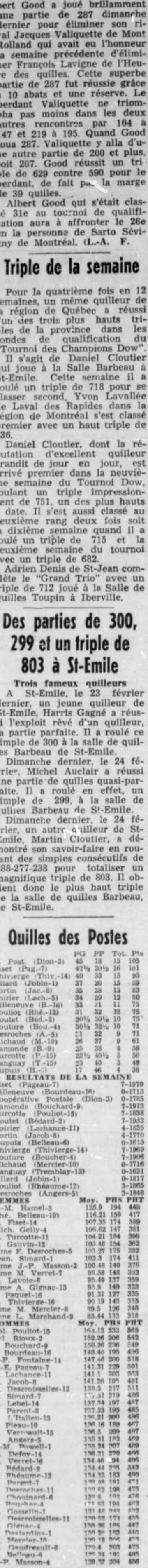
Dividendes déclarés

Table listing companies and their declared dividends.

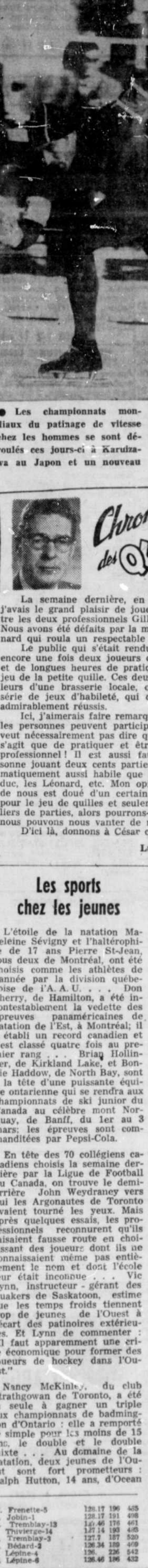
LA FAMILLE TETEBECHE



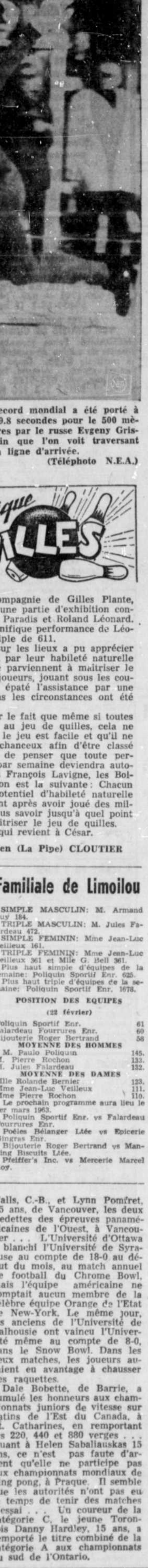
TERRY ET LES PIRATES



par Chic Young



par Georges Wunder



Robert Cossette et la traversée de la nage du Lac St-Jean

Cette rencontre entre Robert Cossette, l'initiateur du marathon de nage sur la rivière Saguenay...

Bill Dobson en course de fond

Le skieur de l'armée Canadienne, Bill Dobson a remporté sa quatrième victoire consécutif dans une course de fond sur les plaines d'Abraham...

MOTS CROISES

Crossword puzzle grid and instructions.

LES ECHECS

Chess board and game instructions.

LA FAMILLE TETEBECHE



TERRY ET LES PIRATES



par Chic Young

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez 522-4771 et demandez le local 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire grand-messe, messe de réquiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous le rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents. Toute autre annonce classifiée. Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion.

Annouces un mois, quatre fois le prix de six insertions pour 24 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et qui apparaissent dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

25 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone: il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés. VENDEZ dans votre entourage 250 Produits Domestiques, gros revendeur. Ecrire: Produits Bérubé, St-Alexandre, Kam.

FAITES \$3.00 DE L'HEURE. Aidez-vous à crédit, tout homme ou femme fiable à se créer un commerce ayant dans la vente, dans votre entourage, de nos 250 produits garantis: remèdes domestiques, essences, épices, thé, café, médicaments cosmétiques, désinfectants, peignes, brosses, etc. Expérience non requise. Demandez détails immédiatement. G. Laurin Président, Paula Lévesque, 21 rue St-Paul, est, Montréal. 30485 21-2 (123-26-28-2) 6

Pour votre commodité. Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classifiée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux et vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION 20C, ST-VALLIER-OUEST TEL: 524-0473

TABAGIE CARTIER Coin Cartier et Fraser TEL: 524-9944

TABAGIES J.E. GIGUERE 375 est, St-Joseph TEL: 523-0738 115 est, St-Joseph TEL: 524-1103 61, rue Buade TEL: 523-9004

TABAGIES JOS COTE LTEE 1199, 4ème Avenue 524-0350 498 boul. Charest Est 525-0045 355, rue St-Joseph Est 522-0131 (Élevateur Gosselin) 417, St-Vallier Est 524-0322 Centre Achats Canadienne 2491, boul. Ste-Anne 661-3063 303, rue St-Joseph Est 524-0054 950, rue St-Jean 522-0594

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION" Endroits desservis par porteurs. 1 mois 3 mois 6 mois 12 mois \$1.00 \$3.00 \$6.00 \$11.00

Abonnement à la semaine par porteurs. QUEBEC, LEVIS ET BATHURIE 30 cts par semaine PARTOUT AILLEURS 25 cts par semaine LIVRAISON PAR LA POSTE 1 mois 3 mois 6 mois 12 mois \$1.00 \$2.75 \$4.75 \$9.50

Anglétterre et possessions anglaises. Hebdomadaire \$5.00 par année. Autres pays étrangers. Hebdomadaire \$7.50 par année.

Argent à prêter. ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, acheteurs des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 30294 18-2 (1 ms) 15

Argent à prêter. ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, acheteurs des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 30294 18-2 (1 ms) 15

Argent à prêter. ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, acheteurs des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 30294 18-2 (1 ms) 15

Argent à prêter. ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, acheteurs des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 30294 18-2 (1 ms) 15

Argent à prêter. ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, acheteurs des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 30294 18-2 (1 ms) 15

Argent à prêter. ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, acheteurs des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 30294 18-2 (1 ms) 15

Argent à prêter. ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, acheteurs des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 30294 18-2 (1 ms) 15

Argent à prêter. ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, acheteurs des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 30294 18-2 (1 ms) 15

Armuriers. MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC ENR. 149-151, St-Paul, Qué., 523-3311

Commerces demandés. NOUS avons acheteurs immédiats pour commerce de toutes sortes. Immeubles Belvédère Ltée. 681-5358. 1-2 (1 ms) 66A

Dentistes. Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermes les mardis et jeudis soir. — 511, 31me AVENUE, Québec. Tél.: Bur 524-3312 — Rés.: 523-3375. 30214 11-2 (1 ms) 74

Ecoles. INSTITUT THOMAS 1070, ST-JEAN, QUEBEC Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490. 30403 18-2 (1 ms) 81

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Logements à louer. ST-ROCH, 3 pièces 1/2, chauffé, moderne, avec poêle et réfrigérateur, entrée seule, situé à 515, de la Salle. \$75.00 par mois. Tél.: 522-6955. Soir, 529-2229. 30624 27-2 (6 fs) 118

Local à louer. LOCAL à vendre ou à louer, 14, rue Elgin. Tél.: 681-6151, 527-2814. 30413 19-2 (1 ms) 119A

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Logements à louer. ST-ROCH, 3 pièces 1/2, chauffé, moderne, avec poêle et réfrigérateur, entrée seule, situé à 515, de la Salle. \$75.00 par mois. Tél.: 522-6955. Soir, 529-2229. 30624 27-2 (6 fs) 118

Local à louer. LOCAL à vendre ou à louer, 14, rue Elgin. Tél.: 681-6151, 527-2814. 30413 19-2 (1 ms) 119A

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

Maisons à vendre. A VENDRE GIFFARD, belle résidence moderne, 7 pièces, garage, sous-sol fini, près de l'Ecole et de l'église, prix raisonnable. Tél.: 663-9309 ou écrire à Casier 1244 L'ACTION, Qué. 30487 21-2 (6 fs) 127

Machines à coudre. REPARATIONS de toutes marques. 25 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél.: 525-7615. 30180 8-2 (1 ms) 120A

AUTOMOBILES AUTOS A VENDRE ACCESSOIRES-PIECES REPARATION-SERVICE

Autos à vendre. ROGER BARRE AUTO LTEE SPECIAUX. Autobus 1960 Thames \$ 875 Dodge 1959, panel \$ 795 Bedford 1959, panel \$ 775. TEL: 529-3331 1095, DE LA CANARDIERE 30645 28-2 (3 fs) A.V.

AUTOMOBILES INC. 555 la Couronne, 529-3371 — 401, 1ère ave, 529-6866. VAUXHALL, station-wagon, 1959 RENAULT sedan, 1959 CADILLAC Hard-Top, 4 portes 1960 CADILLAC coupé de ville 1958 HILLMAN sedan, 1960 MERCURY sedan, 4 portes, bas millage, 1962 PEUGEOT sedan, 4 portes, radio 1960 COMET 2 portes, 1961 TEMPEST station-wagon, automatique 1961 VOLKSWAGEN, 2 portes 1959

CADILLAC-BUICK-PONTIAC-VAUXHALL-ACADIAN PROFITEZ DE NOTRE PLAN DE CREDIT AUTOMOBILES INC. 28-2 (1 fs) A.V.

Autos à vendre. CHARS NEUFS ET USAGES. FRADET AUTO ENR 105, boul. Hamel! coin Marie de l'Incarnation TEL: 681-6281 28664 4-12 29974 2-2 (mar. j.v. au 7-4) A.V.

Autos à vendre. CITADEL SALVAGE CORP. 1590, Conway. Vendons pièces d'autos usagées pour toute marque et année. 529-8924. 30416 19-2 (1 ms) A.A.

Autos à vendre. CARROSSERIE Buick 56, spécial, hard-top, ex. \$75.00, HUDON AUTO, 1365, Dorchester-nord. 28-3 (3 fs) A.V.

Autos à vendre. 54 Ford, sedan de luxe, radio, mécanique parfait ordre \$250. 1365, Dorchester-nord. 28-2 (3 fs) A.V.

Autos à vendre. 1962 PONTIAC, Hard-Top 2 portes, V-8, automatique, équipé. Un seul propriétaire. Millage garanti: 12,000 milles, comme neuve. Acommodation de paiement. 1365, Dorchester-nord. 28-2 (3 fs) A.V.

Autos à vendre. CUSTOM ROYAL '56, Hard top, 4 portes, automatique, équipé. \$375. 1365, Dorchester-nord. 28-2 (3 fs) A.V.

Accessoires d'autos. CITADEL SALVAGE CORP., 1590, Conway. Vendons pièces d'autos usagées pour toute marque et année. 529-8924. 30416 19-2 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER. PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiel, transmission, radiateur, grilles, moteurs, rois (ruftel). Attention spéciale au courrier. S'adresser: 589, 1ère AVENUE TEL: 529-0561. 29410-8-1 (l.mar.j.s. au 2-3) A.A.

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (GRUES) USACIES — Achetons chvrs usagés, accidentés et "scrap". LUDGER FERLAND, ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. TEL: 524-2920. 30649 28-2 (1 ms) A.A.

Assurances automobiles. JEAN CHALFOUR & FILS, assurance automobile; feu, vie, Compagnie solide paiements faciles. 888, RUE DU ROI, Québec. Tél.: 529-2141. 30498 21-2 (l.v.s. au 11-5) A.S.

M. Gérard Renaud, décédé à 55 ans. M. Gérard Renaud, industriel demeurant au 1855 boulevard Henri-Bourassa, est décédé à l'âge de 55 ans. Il était l'époux en premières noces de feu Adéla Langevin, et en secondes noces, de dame Simone Gilbert-Mathieu.

M. Paul-Émile Ratié, décédé à 51 ans. M. Paul-Émile Ratié, célibataire, autrefois de Québec, est décédé au Lac-Édouard, à l'âge de 51 ans. Il était le fils de feu Joseph Ratié et de feu Marie-Anne Baran.

Mme J.-A. Carrier, décédée à 42 ans. Mme J.-A. Carrier, née Jeanne d'Arc Blais, est décédée à l'âge de 42 ans et 6 mois. Elle était l'épouse de M. J.-A. Carrier, épicière-boucheur de la 5e Avenue, demeurant au 605, 67e Rue-Est, Charlebourg.

M. Gérard Renaud, décédé à 55 ans. M. Gérard Renaud, industriel demeurant au 1855 boulevard Henri-Bourassa, est décédé à l'âge de 55 ans. Il était l'époux en premières noces de feu Adéla Langevin, et en secondes noces, de dame Simone Gilbert-Mathieu.

M. Paul-Émile Ratié, décédé à 51 ans. M. Paul-Émile Ratié, célibataire, autrefois de Québec, est décédé au Lac-Édouard, à l'âge de 51 ans. Il était le fils de feu Joseph Ratié et de feu Marie-Anne Baran.

1,000 BARGAINS

Tante 9 x 9 x 7, avec plancher et pôle 27.95 Batterie 9 volts pour radio transistors .25 Batterie à Flashlight .09 Verre fumé .29

NATIONAL SURPLUS

Raquettes 3.98 Peinture grise, gal. 1.98 Kalimar Kodak avec flash, 35mm 16.95

SAUVEZ DE L'ARGENT

EN ACHETANT vos instruments de musique accordéons, guitares, clarinettes, saxophones, tambours, violons, etc., et votre musique en feuilles, chez FRED TREMBLAY 448, 1ère AVENUE — 524-1090 30145 7-2 (mar.j.s. au 2-4) 115

MÉCANICIEN et ELECTRICIEN

1ère CLASSE * doit posséder expérience en réparations et reconditionnement de camions et équipement lourd. * être capable d'interpréter manuels de réparation. * salaire de base \$2.16 * plan d'hospitalisation, plan de pension, fêtes payées. * travail situé à Montréal. * écrivez à: Les Entreprises Bonaventure Ltée, 1390, William, Montréal, mentionnant: âge, expérience, instruction, etc.

MECANICIEN et ELECTRICIEN

1ère CLASSE * doit posséder expérience en réparations et reconditionnement de camions et équipement lourd. * être capable d'interpréter manuels de réparation. * salaire de base \$2.16 * plan d'hospitalisation, plan de pension, fêtes payées. * travail situé à Montréal. * écrivez à: Les Entreprises Bonaventure Ltée, 1390, William, Montréal, mentionnant: âge, expérience, instruction, etc.

MÉCANICIEN et ELECTRICIEN

1ère CLASSE * doit posséder expérience en réparations et reconditionnement de camions et équipement lourd. * être capable d'interpréter manuels de réparation. * salaire de base \$2.16 * plan d'hospitalisation, plan de pension, fêtes payées. * travail situé à Montréal. * écrivez à: Les Entreprises Bonaventure Ltée, 1390, William, Montréal, mentionnant: âge, expérience, instruction, etc.

MÉCANICIEN et ELECTRICIEN

1ère CLASSE * doit posséder expérience en réparations et reconditionnement de camions et équipement lourd. * être capable

ciné BULLETIN

Voir "Appréciation morale des films" chaque vendredi
Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et de la Rivière Sud.

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnable au point de vue religieux et moral.
(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
(AA) ADULTES ET ADOLÉSCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit soit à cause des scènes suggestives ou de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qu'ils créent. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

CAPITOL — Gypsy (AR): 1.00, 3.40, 6.20, 9.05 hres. Du 21 au 27 février. — The Manchurian Candidate et The Nun and the Sin: 2.20, 4.40, 7.20, 9.55 hres. — Le combat dans l'île (AR): 1.35, 3.55, 6.20, 8.40 hres.
CARTIER — Les Boucaniers des Caraïbes (AA): 3.15, 5.05 hres. — Le combat dans l'île (AR): 1.35, 3.55, 6.20, 8.40 hres.
CLASSIC — Lucrèce Borgia (D) à 1.00, 4.25, 7.50 h. La femme et le Pantin (P) à 2.45, 5.55, 9.35 h.
CINEMA DE PARIS — Le Tigre de Malaisie (AA) — Le Mystère de la jungle noire (A): Continué de 12.30 à 2.15 hres.
EMPIRE — Les Nouveaux aristocrates (AR): lundi au vendredi 2.00 et 5.30 hres. — Samedi et dimanche, à 1.00, 3.30, 6.00 et 8.30 hres.
IMPERIAL — Boulevard (AR): 1.15, 4.35, 7.55, 10.30 hres. — Les dix drapés (AR): 1.15, 4.35, 7.55, 10.30 hres.
LAURET — Les Boucaniers des Caraïbes (AA): 3.15, 5.05 hres. — Le combat dans l'île (AR): 1.35, 3.55, 6.20, 8.40 hres.
LAURIER — Terre sans ordon (A) du 22 au 27 février: 1.00, 3.40, 6.20, 9.05 hres. — Le Cirque des horreurs (D): 2.00, 5.10, 8.20 hres. — Le Fin 11.10 hres. — Tonnerre sur l'Arizona (AA): du 26 au 28 février: 1.35, 4.45, 7.55 hres. — Une épouse

Feu M. G. Bernard

A St-Victor, le 24 février est décédé, après une longue maladie, M. Gédéon Bernard, époux de dame Berthe Couture. Il était âgé de 72 ans.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, quatre fils et quatre filles. Ses fils et belles-filles: MM. et Mmes Luc Bernard (Monique Lamontagne) de Malartic, M. Gérard Bernard de Toronto, M. Paul-Henri Bernard de Montréal et M. et Mme Berthe Bernard (Pierrette Parent) de Sherbrooke.

Ses filles et gendres: Mlle Françoise Bernard de Québec, M. et Mme Jules Pagé (Claire) de St-Georges, MM. et Mmes Camille Deblois (Suzanne) de Montréal, Raymond Maheu (Jeannine) de St-Joseph. Ses frères: MM. Alfred Bernard, MM. et Mmes François Bernard, Olivier Bernard de St-Victor, Adélarde Bernard de St-Ephrem. Ses sœurs: Mmes Auguste Veilleux (Sarah) Jean-Thomas Lessard (Arzelle) et Georges Plante (Dézidée) de St-Victor. Beaux-frères: M. et Mme Jean-Baptiste Couture, M. et Mme Henri Couture de Sherbrooke, M. Henri Couture de Cookshire et M. Wilfrid Couture de Berlin, N. H. sa belle-sœur: Mme Sarah Couillard de Berlin, N. H.



Le 24 février 1963, à St-Lambert, est décédé subitement à l'âge de 51 ans et 5 mois, Pierre Couillard Després, industriel, propriétaire de la Fonderie Després Eng. et maire de la paroisse de St-Thomas de Montmagny.

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Jeanne Paquet, ses fils: Jean-Pierre, Jean-Luc, François, Jacques et Gilles; ses filles: Gaëtanne, Rollande, Marie-Jeanne et Gisèle; ses frères: Georges, de Lévis, Ulrich, de Montmagny; Laurent, de Deniau, l'Islet; Rodolphe, Edouard, Jean-Baptiste Couillard-Després, de Montmagny; ses sœurs: Mmes Ernest Cloutier (Eva), Antonio Laberge (Albertine), Joachim Gagné (Hilda), de St-Jérôme de Terrebonne, et Mlle Cécile Couillard-Després, de Québec; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. Ernest Cloutier et Joachim Gagné, Mmes Georges Després (Eva Collin), Ulric (Lilliane Lévesque), Laurent (Claire Bourgeois), Rodolphe (Monique Mercier), Edouard (Bernadette Normand), Jean-Baptiste (Laurette Boulet), MM. Paul Paquet et Jules Paquet, Léon Paquet, Laurent Paquet, Mmes Paul Paquet (Simone Collin), Laurent Paquet (Louisianna Coulombe), Fernand Isabelle (Yvette Paquet), Léo Paquet (Marie-Paule Nolte), et Jules Paquet (Gertrude Boulet).

Dernier hommage à Anne Marcotte

M. et Mme Maurice Marcotte (née Madeleine Bussières), demeurant à 2110, Parc Gomin, Silery, ont été éprouvés par la mort de leur fille, Anne, née le 21 février, en l'église St-Charles, le 20 février à l'hôpital du Sacrement.

Outre ses parents, elle laisse pour pleurer sa perte son frère et sa sœur: Pierre et Carole Marcotte; ses grands-parents: MM. et Mmes Henri-Paul Marcotte et Jules Bussières. Les funérailles ont eu lieu le 21 février, en l'église St-Charles-Garnier et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Mort de monsieur Achille Couture

M. Achille Couture, époux de feu Madame Joséphine Boucher, et demeurant au No 3 de la rue Samson, est décédé à son domicile le 27 février à l'âge de 73 ans et 11 mois.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: M. Donat Couture, Mlle Marguerite Couture, M. et Mme Roland Couture (Marcelle Falard), M. et Mme Couture, de Breakeville; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Blanchet (Célanire) Notre-Dame des Laurentides, M. le curé Achille-B. Demers, de St-Prosper, la Rév. M. Ste-Hermès (Rose-Alma Boucher) C.N.D. Montréal, M. et Mme Théophile Higgins (Corinne Boucher) Charny, (Imelda Boucher) Berlin N.H., M. et Mme Guy Roberge (Aline Boucher) Drummondville, plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures en l'église de Breakeville et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. La dépouille mortelle est exposée au salon Claude Marcoux Enr., 4, rue St-Georges à Breakeville.

Mort de Mme Vve Nicolas Huot

La mort vient de plonger dans le deuil une famille avantageusement connue dans Québec. En effet, Mme Nicolas Huot, née à St-François le 27 courant, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, elle laisse pour pleurer sa perte ses fils: MM. Emmanuel, contremaître, Jules, Rodolphe, Roland et Antonio (Tony), tous professeurs de Golf, Maurice, avocat, Ulric, gérant chez Giguère Automobile L&E; Benoit, fonctionnaire; ses filles: Mmes Alfred Bilodeau (Emilienne), Léopold Dorval (Pauline), de Norfolk, Virginie, et deux Sœurs de la Congrégation Notre-Dame: Sœur Sainte-Madeleine-de-Sion du Collège Notre-Dame de Bellevue, et Sœur Saint-Jules de l'École secondaire Saint-Michel, de Sherbrooke; ses belles-filles, Mmes Emmanuel Huot (Simone Trudel), Jules Huot (Simone Bolduc-Ferland), Maurice Huot (Madeleine Latour), Ulric Huot (Anna Galerneau), Rodolphe Huot (Ubaline Huot) Roland Huot (Helen Walsh) Benoit Huot (Thérèse Huot), Antonio Huot (Marcelle Miller); ses gendres MM. Alfred Bilodeau, Léopold Dorval, et Gordon-Rice Cowie; cinquante-cinq petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces. N. D. de Lévis.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de la Maison Arthur Cloutier et Fils, au No 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 10 heures, à l'église de St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière N.-D. de Belmont.

Mort de monsieur Adélarde Laflamme

M. Adélarde Laflamme, époux de feu Madame Emma Letarte, est décédé le 27 février à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 83 ans et 11 mois. Il demeurait au No 1103, de la rue Commerciale à St-Romuald.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: MM. et Mmes Gérard Laflamme (Valérie Poiré) Beaumont, Pierre-Georges Laflamme (Gertrude Nadeau) Lévis, Rév. Père J.-Henri Laflamme, du Tanganyika en Afrique, M. et Mme Joseph Laflamme (Madeleine Bégin) Lévis, M. et Mme Albert Laflamme (Eugénie Pouliot) St-Romuald; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Francis-Xavier Laflamme, Plessisville, M. Alcide Letarte, MM. et Mme Alfred Letarte, Albert Letarte, de Brunswick, Maine, Henri Letarte, Connecticut, ainsi que plusieurs petits-enfants et nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures en l'église de St-Romuald et l'inhumation se fera au cimetière Mont-Marie de Lévis.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Claude Marcoux Enr., 96, de la Fabrique, à St-Romuald.

SERVICES SPÉCIAUX

DES FLEURS

Comme cadeau. Créations originales et artistiques pour toutes occasions.

1183, rue St-Jean
Tél.: 522-6868

30477 2-2 (mar. j. au 21-3) S.S.

Mort de monsieur Marcel Jobin

M. Marcel Jobin, employé de la Cité de Québec, époux de dame Georgette Gingras, est décédé le 26 février 1963 à l'âge de 45 ans. M. Jobin demeurait au 289 Latourville.

M. Jobin laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, ses filles, André Jobin, Louise et Francine Jobin, sa belle-mère, Mme Gédéon Gingras; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: MM. et Mmes Jean - Paul Jobin (Thérèse Bergeron), Paul-Henri Blais (Jeanne d'Arc Jobin), Mmes Madeleine, Gaby Ghislaine et Jacqueline Jobin, MM. et Mmes Lucien Mathieu, Roland Gingras, Lucien Gingras, Arden Gingras, ses oncles, ses tantes: MM. et Mmes Antonio Jean, Joseph Rochon Ernest Bourc, Odilon Blais, de St-Pamphile, Lauréat Leclerc de St-Jean-Port-Joli, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle de M. Jobin est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils 120 rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars 1963 en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière N.-D. de Belmont.

Mort de monsieur Joseph Coulombe

M. Joseph Coulombe, ex-représentant de Swift Canadian, époux de dame Blanche Levesque, est décédé le 27 février 1963 à l'âge de 69 ans. M. Coulombe demeurait au No 630, chemin St-Louis.

M. Coulombe laisse dans le deuil son épouse née Blanche Levesque, ses enfants, ses belles-filles: MM. et Mmes Paul-Aimé Coulombe, Georges Coulombe, Fernand Coulombe, Denis Coulombe, et Mlle Mariette Coulombe, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. Arthur Coulombe, Mlle Angéline Coulombe, MM. et Mmes Raoul Canac-Marquis (Amélie), Paul Auger (Rosanne), Mmes Marie et Berthe Coulombe, R. S. Ste-Angéline de Corcora, C.N.D. (Arzella), M. Georges Levesque et Mlle Néelida Levesque.

La dépouille mortelle de M. Coulombe est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46, boul. St-Cyrille Ouest.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars 1963 en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et l'inhumation au cimetière Belmont.

Mort de Mgr Emile Chartier

SHERBROOKE (P.C.) — Mgr Emile Chartier, ancien vice-recteur de l'Université de Montréal, est décédé mercredi matin à l'âge de 86 ans. Mgr Chartier naquit à Sherbrooke le 18 juin 1876. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de St-Hyacinthe et étudia aussi en Europe. Ordonné prêtre par Mgr Maxime Deceles, il eut l'occasion de remplir plusieurs postes ecclésiastiques.

Il occupa les postes de secrétaire général et de vice-recteur de l'Université de Montréal, et il fut délégué à plusieurs occasions à Rome, Oxford et à Lille pour la cause universitaire. Mgr Chartier s'était retiré à Sherbrooke il y a quelques années.

Joliette fera une étude sur le logement avec un octroi fédéral

OTTAWA (DNC) — L'honorable E.-David Fulton, ministre fédéral de qui relève l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'organisme fédéral du logement, a annoncé que le gouvernement fédéral avait autorisé la SCIL à verser une subvention maximum de \$11,250 à la cité de Joliette.

Cette étude sera sous la direction de M. Marc Dancoese, membre associé, Institut d'urbanisme du Canada. Elle aura pour but de déterminer les zones délabrées ainsi que le genre de réaménagement qu'il conviendrait d'entreprendre; la mesure dans laquelle il faudrait s'occuper de remanier les bâtiments exist-

avis de décès

BEAUCOIN — A Hawkesbury, Ontario, le 25 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé Mlle G. A. Beaudoin, demeurant à Hawkesbury. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. 27-2 (2 fs)

COULOMBE — A Québec, le 27 février 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph Coulombe, ex-représentant de Swift Canadian, époux de dame Blanche Lévesque, demeurant à 630, chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 460 Ouest, Boul. St-Cyrille, à 9 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Le trajet se fera en automobile. 28-2 (2 fs)

LAPOINTE — A Québec, le 26 février 1963, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédée dame Alice Pouliot, épouse de feu M. Ernest Lapointe, demeurant à 1660 rue Ozanam. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 27-2 (2 fs)

POULIN — A Joliette, et de Lotbinière, le 27 février 1963, à l'âge de 76 ans et 3 mois, est décédé M. Philibert Poulin, époux de dame Marie Grenier. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 15, pour l'église de Joliette, et de là au cimetière paroissial. 28-2 (2 fs)

POULIN — A Québec, le 25 février 1963, à l'âge de 61 ans et 1 mois, est décédé M. Lucien Poulin, contremaître de la Librairie Langlais Ltée, époux de dame Lorette Lamontagne, demeurant à 437, 1ère Rue. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert McLean, 1187, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 26-2 (3 fs)

TALBOT — A Québec, le 27 février 1963, à l'âge de 61 ans et 2 mois, est décédé M. Edouard Talbot, époux de dame Janette Martin, demeurant à 271, 12e Rue. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 15. Départ des salons mortuaires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 10 heures 05, pour l'église de St-François d'Assise, et de là au cimetière St-Charles. 28-2 (2 fs)

TOUSIGNANT — A Québec, le 25 février 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé subitement, dame Maria Lemay, épouse de M. J.-Horace Tousignant, demeurant à 1684, 4e Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Fidèle, et de là au cimetière de St-Emile de Lotbinière ou un libéra sera chanté. Le trajet se fera en automobile. 26-2 (2 fs)

TRAHAN — A Québec, le 27 février 1963, à l'âge de 47 ans et 9 mois, est décédée dame Emilienne Blouin, épouse de M. Luc Trahan, professeur, demeurant à 16, ave. Beaumont, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 30, pour l'église de Notre-Dame de l'Espérance, et de là au cimetière Belmont. 28-2 (2 fs)

DELISLE — Samedi, le 2 mars 1963, à 8 heures 30, en l'église de St-François d'Assise, sera chanté le service anniversaire de Mme Vve Lucien Delisle, née Rose-Anna Robitaille. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 28-2 (2 fs)

KIROUAC — Samedi, le 2 mars 1963, à 9 heures, en l'église de St-Dominique, sera chanté le service anniversaire de Mme Alice Bolduc, épouse de feu M. Ernest Kirovac. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30497 28-2 (1 fs) S.A.

LAVOIE — Samedi, le 2 mars 1963, à 8 heures, en l'église St-Roch, sera chanté le service anniversaire de Mlle Marguerite Lavoie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30618 28-2 (2 fs) S.A.

LESSARD — Samedi, le 2 mars 1963, à 9 heures, en l'église de St-Joachim, sera chanté le service anniversaire de Mme Georges Lessard, née Albertine Thomassin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30625 28-2 (2 fs) S.A.

ROBITAILLE — Samedi, le 2 mars 1963, à 8 heures, en l'église St-Joseph, sera chanté le service anniversaire de Mme Lucie Robitaille, née Idonia Lapointe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30619 28-2 (2 fs) S.A.

VACHON — Samedi, le 2 mars 1963, à 8 heures 30, en l'église St-Pascal de Maizerets, sera chanté le service anniversaire de M. Henri Vachon, époux de dame Berthe Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30615 28-2 (1 fs) S.A.

Le poste moderne et toujours de bonne compagnie

ECOUTEZ Y'a de l'argent dans l'air

10 h. 50 a.m. Lundi au Vendredi

UNE PRESENTATION DE ROBIN HOOD

CHRC RADIO-QUÉBEC

toujours 80 à votre radio

sur les écrans de TV

1.30—Siège réservé à 18 février	1.35—Opening	10.15—Parti libéral	6.00—Panorama 63: Les Forces de la nature. Pour les 50 ans de la naissance. Pour les 50 ans de la naissance. Pour les 50 ans de la naissance.
1.40—Toujours dans mon cœur	2.00—Chez Hélène	10.30—Première édition	6.15—Les sports — Entrevues — Horaire — Nouvelles sportives
1.45—Votre cuisine, Madame	2.15—Nursery School	11.00—Dernière édition	6.30—Vos enfants, Madame
1.50—Le monde de Madame	2.30—Sing Ring Around	11.15—Théâtre au coin du feu: "Police sans arme"	6.45—Vos enfants, Madame
1.55—Cinéma-roman	2.45—Friedly Giant	1.00—Fermature	6.50—Cinéma-roman
2.00—Féminin-thé	3.00—Loretta Young Show	1.05—Vendredi, 1er MARS	7.00—Cinéma-roman
2.05—Bobino	3.15—Take Thirty	1.10—Mir et musique	7.05—Cinéma-roman
2.10—La boîte à surprises	3.30—Friday Island	1.15—Long métrage: "La traversée de Paris"	7.10—Cinéma-roman
2.15—Enquête Jobidon	3.45—Bobino	1.20—Mir et musique	7.15—Cinéma-roman
2.20—Capitaine Tomblaw	3.50—Friday Island	1.25—Long métrage: "La traversée de Paris"	7.20—Cinéma-roman
2.25—Vie de l'église	4.00—Le's Talk About Canada	1.30—Mir et musique	7.25—Cinéma-roman
2.30—Nouvelles sportives	4.05—Danella Québec	1.35—Long métrage: "La traversée de Paris"	7.30—Cinéma-roman
2.35—Nouvelles chansons	4.10—Country Hoedown	1.40—Long métrage: "La traversée de Paris"	7.35—Cinéma-roman
2.40—Votre foyer, Madame	4.15—True	1.45—Long métrage: "La traversée de Paris"	7.40—Cinéma-roman
2.45—Les forces de la nature	4.20—Country Hoedown	1.50—Long métrage: "La traversée de Paris"	7.45—Cinéma-roman
2.50—Votre cuisine, Madame	4.25—True	1.55—Long métrage: "La traversée de Paris"	7.50—Cinéma-roman
2.55—Vos enfants, Madame	4.30—CP-RCK	2.00—Long métrage: "La traversée de Paris"	7.55—Cinéma-roman
3.00—Cinéma-roman	4.35—CP-RCK	2.05—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.00—Cinéma-roman
3.05—Féminin-thé	4.40—Édition métropolitaine	2.10—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.05—Cinéma-roman
3.10—Bobino	4.45—Revue de la semaine	2.15—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.10—Cinéma-roman
3.15—Enquête Jobidon	4.50—Télé-disque	2.20—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.15—Cinéma-roman
3.20—Capitaine Tomblaw	4.55—La corne au trésor	2.25—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.20—Cinéma-roman
3.25—Vie de l'église	5.00—Fim	2.30—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.25—Cinéma-roman
3.30—Nouvelles sportives	5.05—Soirée canadienne	2.35—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.30—Cinéma-roman
3.35—Nouvelles chansons	5.10—La Balsamine	2.40—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.35—Cinéma-roman
3.40—Votre foyer, Madame	5.15—Cinéma international: "Le rendez-vous"	2.45—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.40—Cinéma-roman
3.45—Les forces de la nature	5.20—Télé-journal	2.50—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.45—Cinéma-roman
3.50—Vos enfants, Madame	5.25—Départ express	2.55—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.50—Cinéma-roman
3.55—Cinéma-roman	5.30—L'heure de Pierrot	3.00—Long métrage: "La traversée de Paris"	8.55—Cinéma-roman
4.00—Féminin-thé	5.35—Variétés Paul Lemire	3.05—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.00—Cinéma-roman
4.05—Bobino	5.40—Midt-sport	3.10—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.05—Cinéma-roman
4.10—La boîte à surprises	5.45—Première édition	3.15—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.10—Cinéma-roman
4.15—Enquête Jobidon	5.50—Pot-pourri féminin	3.20—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.15—Cinéma-roman
4.20—Capitaine Tomblaw	5.55—Sans atout	3.25—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.20—Cinéma-roman
4.25—Vie de l'église	6.00—Vos enfants, Madame	3.30—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.25—Cinéma-roman
4.30—Nouvelles sportives	6.05—L'heure de Pierrot	3.35—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.30—Cinéma-roman
4.35—Nouvelles chansons	6.10—L'heure de Pierrot	3.40—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.35—Cinéma-roman
4.40—Votre foyer, Madame	6.15—Razle Dazle	3.45—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.40—Cinéma-roman
4.45—Les forces de la nature	6.20—Enquête Jobidon	3.50—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.45—Cinéma-roman
4.50—Vos enfants, Madame	6.25—Melody Ranch	3.55—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.50—Cinéma-roman
4.55—Cinéma-roman	6.30—Télé-bulletin	4.00—Long métrage: "La traversée de Paris"	9.55—Cinéma-roman
5.00—Féminin-thé	6.35—Le métro	4.05—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.00—Cinéma-roman
5.05—Bobino	6.40—Vos enfants, Madame	4.10—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.05—Cinéma-roman
5.10—La boîte à surprises	6.45—Le métro	4.15—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.10—Cinéma-roman
5.15—Enquête Jobidon	6.50—Vos enfants, Madame	4.20—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.15—Cinéma-roman
5.20—Capitaine Tomblaw	6.55—Le métro	4.25—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.20—Cinéma-roman
5.25—Vie de l'église	7.00—Vos enfants, Madame	4.30—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.25—Cinéma-roman
5.30—Nouvelles sportives	7.05—Historique vécue	4.35—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.30—Cinéma-roman
5.35—Nouvelles chansons	7.10—Le métro	4.40—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.35—Cinéma-roman
5.40—Votre foyer, Madame	7.15—Historique vécue	4.45—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.40—Cinéma-roman
5.45—Les forces de la nature	7.20—Le métro	4.50—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.45—Cinéma-roman
5.50—Vos enfants, Madame	7.25—Historique vécue	4.55—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.50—Cinéma-roman
5.55—Cinéma-roman	7.30—Le métro	5.00—Long métrage: "La traversée de Paris"	10.55—Cinéma-roman
6.00—Féminin-thé	7.35—Historique vécue	5.05—Long métrage: "La traversée de Paris"	11.00—Cinéma-roman
6.05—Bobino	7.40—Le métro	5.10—Long métrage: "La traversée de Paris"	11.05—Cinéma-roman
6.10—La boîte à surprises	7.45—Historique vécue	5.15—Long métrage: "La traversée de Paris"	11.10—Cinéma-roman
6.15—Enquête Jobidon	7.50—Le métro	5.20—Long métrage: "La traversée de Paris"	11.15—Cinéma-roman
6.20—Capitaine Tomblaw	7.55—Historique vécue	5.25—Long métrage: "La traversée de Paris"	11.20—Cinéma-roman
6.25—Vie de l'église	8.00—Le métro	5.30—Long métrage: "La traversée de Paris"	11.25—Cinéma-roman
6.30—Nouvelles sportives	8.05—Historique vécue	5.35—Long métrage: "La traversée de Paris"	11.30—Cinéma-roman
6.35—Nouvelles chansons	8.10—Le métro	5.40—Long métrage: "La traversée de Paris"	11.35—Cinéma-roman
6.40—Votre foyer, Madame	8.15—Historique vécue	5.45—Long métrage: "	

Les dernières

voix au sujet du BILL 13



(Par Roger Brunau)

Le Comité d'Agriculture de l'Assemblée législative a tenu deux séances hier, soit le matin et l'après-midi, pour continuer l'étude du bill 13 intitulé: Loi des marchés agricoles de Québec.

Au cours de la séance du matin, plusieurs représentants d'associations ont traité de l'industrie laitière, et certains ont réclamé une règle spéciale pour surveiller cette industrie complexe.

Voici un résumé des opinions émises par les députés hier matin.

M. NADEAU

Un représentant de l'Association des manufacturiers de Lait concorde, M. Peter Nadeau, a déclaré que le bill 13 constitue la plus importante législation présentée à Québec depuis plusieurs années, dans le domaine agricole.

M. Nadeau a souligné les importants surplus laitiers qui s'accumulent chaque année dans la province comme preuve qu'il faut des prix pour concurrencer le marché extérieur mondial.

Ainsi, dit-il, si on veut établir un prix préférentiel pour une région, la loi ne tendra qu'à établir un monopole. Pour régler le problème, il suggère de décentraliser la production, et ne pas permettre à la Régie de sélectionner les industries ni de confier ses pouvoirs à un office de producteurs.

M. BARRY

M. René Barry, de l'Association des producteurs de lait, a souligné que les producteurs de lait et ceux de la forêt sont entièrement différents. Le rapport du Conseil d'orientation économique mentionne que l'industrie du bois, de la pâte et du papier a une économie qui est totalement différente de celle de l'industrie laitière. Il a souligné que l'industrie laitière est une industrie à caractère individuel.

M. GINGRAS

Le président de la Coopérative fédérée de Québec, M. Albert Gingras, a revendiqué le droit qu'ont les cultivateurs de s'associer de toutes les façons susceptibles d'aider à la solution de leur problème.

M. Gingras affirme que la coopérative fédérée n'a jamais été contre les plans conjoints ou les offices de producteurs, ni contre les coopératives, mais il a tenu à préciser qu'il existe une différence essentielle entre les offices de producteurs et les coopératives, les premiers étant à caractère partiellement volontaire, et les secondes véritablement volontaires sur l'adhésion volontaire des producteurs.

M. MARTIN

Le président de la Coopérative Agricole de Granby, M. Isidore Martin, approuve le projet d'être soumis à une régie provinciale, mais il n'est pas d'accord quant au rôle des offices de producteurs locaux créés en marge de la coopérative. Il dit que cela pourrait amener à la longue le fait que le conseil d'administration de la coopérative de Granby, par exemple, soit suppléant par des producteurs qui ne sont pas membres de la coopérative.

POOL

Un représentant d'industriels laitiers de la région de Montréal a déclaré qu'il ne serait pas facile d'établir un pool de lait dans toute la province, quoique la chose pourrait bien se réaliser dans certaines régions sans trop de difficultés.

LES 2 PARTIS CROISENT RUDEMENT LE FER

- Le député de Champlain, Maurice Bellemare, est sorti de ses gonds et M. Lesage en a tiré avantage
- Johnson: Oublions les fautes de l'Union Nationale: le gouvernement ne peut y trouver une excuse
- Lapalme: les fautes de l'ancien régime ne sont pas près d'être répétées...

(Par Roger BRUNEAU)

Le bill controversé

L'opinion de Lesage

Il ne faut pas considérer la loi des marchés agricoles, soit le bill 13, en se disant que la Régie proposée fera de son pire, mais bien en pensant qu'elle protégera les intéressés et qu'elle n'a pas l'intention de faire périr des commerces actuellement florissants.

L'opinion de l'UCC

Le Comité de l'agriculture de l'Assemblée législative a terminé hier après-midi, l'étude du principe du projet de loi des marchés agricoles.

Une chaude discussion a marqué hier après-midi, à l'Assemblée législative, un débat engagé sur la motion d'ajournement de la Chambre.

Le principal acteur de cette scène fut M. Maurice Bellemare qui réclama le droit des députés de débattre des questions et motions le mercredi après-midi, journée réservée à



ces fins, plutôt que d'aller siéger au comité d'agriculture sur la question du bill 13.

Dans le débat qui s'est déroulée pendant une heure environ, M. Lesage a reproché au député de Champlain de se désintéresser de la question agricole.

Le président de l'Assemblée législative fut appelé à intervenir à plusieurs reprises pour rétablir l'ordre, et il a même menacé M. Bellemare de mesures draconiennes si ce dernier continuait à parler lorsque le président se levait pour prendre la parole.

Amorce

M. Bellemare avait expliqué dans un discours, que la question du chômage était importante et qu'il fallait la débattre, tandis que les cultivateurs avaient eu leur juste part.

Plus tard, alors que M. Lesage prenait la parole sur la motion d'ajournement et expliquait que le Gouvernement a sacrifié beaucoup plus de son temps en Chambre que ne l'a fait l'opposition pour entendre les délégués sur des projets de lois aussi importants que ceux de l'agriculture.

"Mais ils ont eu leur part", lança M. Bellemare.

Mais M. Bellemare protesta rappelant qu'il avait dit que les cultivateurs avaient eu leur juste part.

"Je répète, qu'après un mois, un mois de travail au Comité, pendant 51 heures la classe agricole a eu sa juste part" précisa le député de Champlain.

Le premier ministre ne voulait pas se laisser désarçonner cependant et il enchaîna: "Lorsque le député de Champlain dit que les cultivateurs, depuis le début de la session, ont eu leur juste part, il s'objecte cet après-midi à ce que nous continuions à étudier leurs bills. C'est clair qu'il veut dire qu'en faisant ma motion, je veux leur en donner trop dans mon esprit".

Intentions

Le député de Champlain protesta que le premier ministre n'avait pas le droit de lui prêter des intentions.

S'en prenant à son tour au premier ministre, il voulut lui faire avouer que la législation n'était pas prête et que c'était la raison des ajournements fréquents de la Chambre.

Il y a énormément de travail de prêt, déclara M. Lesage par exemple, les estimés budgétaires pour un prochain avenir. Il ajouta aussi que le Gouvernement est prêt surtout à aider les diverses classes de la société et ceux qui ont besoin de protection.

Pareseux

Ici M. Bellemare lança une observation consignée au journal officiel des débats comme suit: "C'est encore des pareseux".

"Le député de Champlain vient encore une fois, d'insulter la classe agricole en disant: 'Ce sera encore des pareseux', observa le premier ministre.

Mais M. Bellemare s'expliquait déjà: "Je répète et je dis: 'Ca sera comme quand le premier ministre disait que les chômeurs étaient des pareseux'. C'était des gens qui étaient sur l'Assistance Sociale et que c'était des pareseux, c'est des sans-cœur et des pareseux".

Touché

Rappelant que le député de Champlain était obligé de prendre sa parole, M. Lesage nia avoir jamais dit que les chômeurs étaient des pareseux ou que ceux qui recevaient de l'Assistance Sociale étaient des pareseux et encore moins des sans-cœur.

Journaux

M. Bellemare protesta que les journaux l'avaient publié, mais M. Lesage a demandé s'il s'agissait des journaux vendus au député de Champlain.

Cette réflexion de M. Lesage provoqua une vive réaction chez M. Bellemare qui souligna un point d'ordre pour affirmer que le premier ministre n'a pas le droit de dire en Chambre qu'il y a des journaux vendus. "A ce titre le premier ministre ferait mieux de se regarder dans une glace, dans un miroir".

Crise d'apoplexie

M. Lesage voulut alors se tourner vers M. Johnson. "Le chef de l'opposition est peut-être moins sujet aux crises d'apoplexie que le député de Champlain".

Mais M. Bellemare voulait garder le débat de son côté: "Vous n'avez pas fini, je ne mourrai pas cette année. Vous avez bien essayé de me battre. Vous êtes venu. Il y en a d'autres qui sont venus: ça n'a pas compté. Je suis encore ici pour longtemps, pour longtemps".

Gaffes

Le premier ministre souleva de nouveau les protestations de M. Bellemare en disant: "Avec les gaffes politiques que vient de commettre le député de Champlain, en insultant les cultivateurs".

Le président Richard Hyde dut intervenir personnellement dans l'arène, rappelant le député de Champlain à l'ordre à deux reprises.

M. Richard Hyde ajouta: "Je dois avertir le député de Champlain que s'il continue à parler quand je suis debout, je serai obligé de prendre d'autres mesures".

Enfin la motion d'ajournement fut mise aux voix et adoptée par 54 contre 24.

L'UNION NATIONALE

Les opposants ont reproché au Gouvernement de ne pas respecter la tradition voulant que le mercredi soit consacré à étudier les questions et motions des députés, et

ont rappelé que les libéraux, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, avaient verbalement critiqué le Gouvernement de l'époque dans des circonstances identiques.

A cela, les libéraux ont répliqué qu'ils avaient toujours collaboré autrefois lorsque le mercredi, on présentait une motion d'ajournement pour aller siéger à un comité. Ce que les libéraux reprochaient au Gouvernement antérieur, c'était de consacrer le mercredi à des lois gouvernementales au détriment des questions et motions des députés.

CHOMAGE

Ce débat était pressenti par les courriers parlementaires depuis la veille. M. Johnson n'avait-il pas déclaré la semaine dernière qu'il ne tolérerait plus qu'on retarde le débat sur la motion présentée par M. Bellemare relativement au chômage?

Lorsque M. Lesage proposa l'ajournement de la Chambre, après l'expédition des affaires courantes, pour permettre au comité d'agriculture de siéger pour l'étude du bill 13, M. Bellemare s'est empressé de protester.

M. LAPALME

C'est M. Georges-Émile Lapalme qui a donné la réplique à M. Bellemare. Lorsque les libéraux étaient dans l'opposition, dit-il, ils ont souvent réclâmé le respect de la journée des députés, le mercredi, mais ils n'ont jamais refusé une motion d'ajournement lorsque la demande était faite parce que des organismes attendaient au comité des bills privés.

Le Procureur-Général dit que du temps de l'Union nationale, le respect de la journée des députés a été la chose la plus difficile à obtenir. La tradition n'était pas respectée parce que le gouvernement invoquait la question d'urgence pour faire adopter des lois gouvernementales.

"Et lorsque le député de Champlain dit qu'il siége dans cette Chambre depuis 19 ans, je serais plus enclin à dire qu'il a siégé dans cette chambre pendant 19 ans".

M. JOHNSON

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson considère qu'il faut faire le choix entre deux questions: recevoir les organismes agricoles au comité d'agriculture, ou débattre la question du chômage.

"Moi je dis qu'on pourrait affirmer en toute vérité qu'on doit choisir entre les gens qui ont les moyens de faire des dépenses pour venir ici et les gens qui n'ont pas les moyens de venir ici, faire des dépenses".

M. Johnson estime que la question du chômage doit avoir priorité sur l'autre.

Jusqu'à date, l'opposition a toléré les retards apportés au débat sur le chômage. Par ailleurs, dit M. Johnson, quelles qu'elles aient été les erreurs du passé, le Gouvernement n'est pas justifié aujourd'hui de répéter ces erreurs et de refuser à l'opposition, ce que les libéraux ont si souvent réclâmé autrefois.

M. RENE HAMEL

"C'est vrai que nous avons lutté pour les droits de la Chambre lorsque nous étions de l'autre côté, et nous avons eu beaucoup de difficultés", dit M. René Hamel, ministre du Travail, en réponse au discours de M. Johnson. S'en prenant à l'Union nationale, il dit que lorsque les députés aujourd'hui dans l'opposition étaient au pouvoir, ils faisaient beaucoup plus de mal que de bien, et que le peu de bien qu'ils faisaient, ils le faisaient mal.

Et M. Hamel d'ajouter: "Aujourd'hui, ce n'est pas pour pousser les mesures du gouvernement (qu'on veut ajourner), c'est pour permettre au peuple directement de se faire entendre. On donne cette journée-là au peuple; le peuple vient au pied du Trône".

M. LESAGE

Le premier ministre dit que le Gouvernement a sacrifié beaucoup plus de son temps en Chambre que ne l'a fait l'opposition pour entendre démocratiquement les représentants des intéressés sur des lois aussi importantes et vitales pour la classe agricole et l'avenir économique de la province.

VOTE

Enfin, après de nombreuses interruptions, la motion d'ajournement de la Chambre fut mise aux voix.

La motion fut approuvée grâce à la motion libérale par 54 contre 24.

Le ministre du commerce a confirmé la venue d'une plus grande industrie (200 h.) à ST-MARC-DES-CARRIÈRES

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque a confirmé à l'Assemblée législative hier, l'ouverture prochaine d'une nouvelle manufacture à St-Marc-des-Carières ce qui donnera de l'ouvrage à environ 200 personnes.

L'ouverture de cette manufacture composera la fermeture d'une autre industrie, la Compagnie Gypsum, Lime, Alabastine Ltd qui donnera de l'emploi à 64 personnes.

Le Whip en chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare avait demandé des précisions au ministre, mardi concernant la fermeture de la Gypsum, Lime, Alabastine Ltd.

La fermeture de cette usine a été annoncée dès le mois d'août 1962. Le ministre de l'Industrie et du Commerce le député du Comté et les autorités municipales ont entrepris immédiatement des démarches pour aider les personnes qui allaient être mises à pied.



2 anniversaires

Deux anniversaires de naissance ont été signalés à l'Assemblée législative hier après-midi. Il s'agit de l'anniversaire de M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales et celui de M. Georges O'Reilly, député libéral de Montréal-Verdun.

Le chef libéral et le chef de l'opposition, MM. Jean Lesage et Daniel Johnson ont présenté des vœux aux deux hommes politiques.

Laisser passer bilingues Loubier enlève une plume à D. Gordon!

M. Gabriel Loubier, représentant du comté de Bellechasse pour l'Union Nationale, annonce qu'il a reçu l'assurance de la part des autorités des chemins de fer nationaux que des laisser-passer bilingues parviendront dans le délai d'une semaine à tous les députés de l'Assemblée législative.

C'est à la suite de ses interventions à l'Assemblée législative et d'un échange de correspondance avec les autorités des chemins de fer et plus particulièrement des chemins de fer nationaux, que le député de Bellechasse a pu obtenir que les laisser-passer permettant aux représentants du peuple de circuler gratuitement par voie ferrée, seront à l'ave-

Calendrier

JEUDI 28 FEVRIER 1963

88. Romain et Eugène abbés QUARANTE-HEURES St-Thomas d'Aquin

Demain: S. Aubin, évêque

SOLEIL:	Lever:	6.33
	Coucher:	5.32
LUNE:	Lever:	10.00
	Coucher:	Mat.

MAREES DE DEMAIN

Hautes: 10.12 a.m. — 10.46 p.m.

Basses: 3.39 a.m. — 3.51 p.m.

PHASES DE LA LUNE DE MARS

Premier quartier — le 24 à 0.18 p.m.

Pleine lune — le 29 à 2.49 a.m.

Dernier quartier — le 12 à 7.2 a.m.

Nouvelle lune — le 20 à 7.10 a.m.

Premier quartier — le 31 à 10.15 p.m.

N.B.—L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'E.S.

BUREAUX A LOUER pour avocats, notaires, agents manufacturiers ou hommes d'affaires. Entrées sur la rue St-Joseph et Notre-Dame. Deuxième plancher, environ 1400 pieds de superficie, divisés en quatre bureaux. Situé à l'édifice Julien. S'adresser à Léo T. Julien — Tél.: 683-3618

ESPACE A LOUER 10,000 pieds carrés à louer dans le quartier d'affaires St-Roch. Convient pour bureau, salle d'échantillons, etc. Entrée indépendante. Stationnement. S'ADRESSER AU JOURNAL "L'ACTION" 3, Place Jean-Talon — Québec Tél.: 522-4771, poste 24

"Commis de bureau et Sténo-dactylo" Recherchons jeune homme de 20 à 25 ans pour remplir la fonction de commis de bureau avec expérience dans l'assurance automobile. Aussi, recherchons sténo-dactylo bilingue. Prière de s'adresser à: J. Pampalon, c/s LESAGE, PROTEAU LTEE, 111, côte de la Montagne, Québec.

CONSEILLER JURIDIQUE Pour une entreprise d'assurance-vie canadienne-française d'envergure nationale. FONCTIONS: Conseiller la Société sur ses droits, ses obligations, ses privilèges. Agir comme représentant de la Société dans certaines transactions. Critiquer, sous l'aspect légal, les contrats d'assurance existants, rédiger des textes d'assurance, préparer des rapports, etc. Assister occasionnellement à des congrès, des réunions où on travaille à trouver des solutions aux problèmes économiques et sociaux. QUALIFICATIONS: Etudes: licence en droit. Expérience: pratiquer le droit depuis au moins cinq ans et de préférence travailler déjà actuellement à titre de conseiller juridique. Exigences particulières: être bilingue et préoccupé par les problèmes sociaux. CONSEILLER JURIDIQUE Casier Postal 92 Station B Québec 2 (P.Q.)

Les tarifs Rouge, Blanc et Bleu, de nouveau en vigueur entre Montréal et... Les tarifs Rouge, Blanc et Bleu, de nouveau en vigueur entre Montréal et... Voyage économique Comparez ces billets simples (tarif Rouge) en vigueur présentement: De Québec à Rivière-du-Loup, \$2.75 De Québec à Campbellton, \$7.15 De Québec à Moncton, \$10.15 Le tarif Rouge est encore plus attrayant pour le voyageur qui a retenu une place couchée, à cause des réductions plus avantageuses auxquelles cette location lui donne droit. Si deux personnes ou plus partagent la même chambre ou le même couchage, elles bénéficient d'un autre rabais important. Il en va de même les jours où s'appliquent les tarifs Blanc et Bleu. Voyagez par le Canadien National, la voie de l'économie et du confort.

